



Un projet à l'initiative du réseau rural Champagne-Ardenne

ENQUETE SUR LES NOUVEAUX EMMENAGE-E-S DE CHAMPAGNE-ARDENNE

ANALYSE ET QUESTIONNEMENTS DES DONNEES



Document réalisé par le Collectif Ville
Campagne – mars 2013

Sommaire

Partie introductive

- a. Enjeux, finalités et objectifs de l'étude
- b. Précautions préalable à l'analyse des résultats
- c. Les nouveaux habitants, arrivants ou emménagés : de qui parle t-on ?
- d. Les critères et le processus de décision dans le choix du territoire et de la commune d'installation
- e. Choix et parties pris de l'angle d'analyse de cette synthèse

Partie 1 : Les profils, les motivations et les parcours des nouveaux emménagés.....p.8

- 1-1 Qui sont-ils ? (âges, situations familiales et professionnelles).....p.8
- 1-2 Quelles sont leurs motivations ?.....p.14
- 1-3 D'où viennent-ils ?.....p.19
- 1-4 Où s'installent-ils ?.....p.32

Partie 2 : Les conditions d'accueil et de maintien dans les territoires.....p.44

- 2-1 Les modes de vie et usages du territoire (logement, travail, services...).....p.44
- 2-1 L'image, l'attachement au territoire et le lien social.....p.68

Partie 3 : Perspectives et avenir exprimés.....p.78

Conclusionp. 88

Introduction :

a)- Enjeux, finalité et objectifs de l'étude

La Région Champagne-Ardenne est particulièrement concernée par l'enjeu démographique. Malgré une légère diminution du nombre d'habitants, la Région Champagne Ardenne ne cesse d'accueillir de nouveaux habitants. Entre 1999 et 2005, environ 13500 personnes par an s'y sont installés. Pour autant, toutes les communes ne connaissant pas des dynamiques démographiques positives. Un travail de synthèse initié en début de projet permet de faire le point sur les éléments de définition et sur les travaux existants concernant les dynamiques démographiques en Champagne-Ardenne.

La finalité pour le Réseau rural Champagne-Ardenne (à terme) :
Renforcer l'attractivité des territoires ruraux Champardennais

L'intérêt de cette enquête directement menée auprès des nouveaux arrivants est d'objectiver et d'analyser plus qualitativement les évolutions démographiques sur les territoires champardennais pour mieux comprendre les ressorts migratoires des populations venant s'y installer.

En effet, en s'intéressant directement aux "migrants", les objectifs de cette synthèse sont dès lors de mieux appréhender dans ces parcours de mobilité leurs motivations et leurs besoins (selon l'âge, la situation familiale et professionnelle, leur provenance...), puis de mieux comprendre les facteurs déterminants dans le choix de s'installer plutôt à la ville ou plutôt à la campagne.

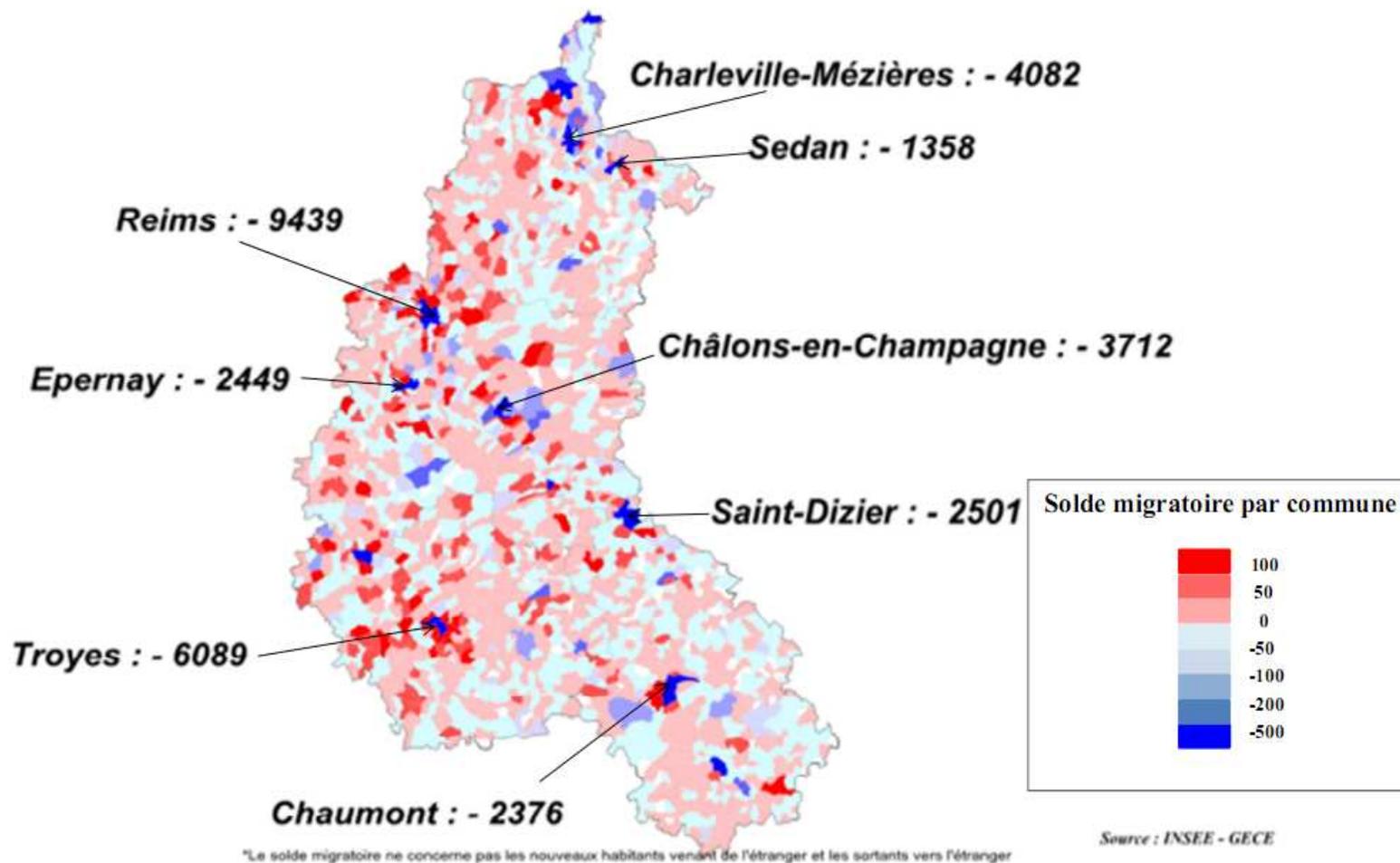
Ainsi, il nous semble que décrypter ces parcours de mobilité est à la fois un but et un prétexte pour travailler de manière active à l'amélioration des conditions de vie (d'accueil et de maintien) sur chacun des bassins de vie. Les différents constats de cette étude nous invitent d'abord à interroger de manière permanente l'Offre existante d'un territoire, tant au niveau de l'Offre d'activité et d'emploi, que de l'Offre de logement et foncier, de l'Offre de services et de cadre de vie ou encore de l'Offre d'accompagnement et d'hospitalité. Elles permettent aussi de mieux appréhender les liens entre les différents bassins de vie et notamment entre les villes et les campagnes.

Enjeux :

- ✓ Evaluer l'importance des flux migratoires démographiques en Champagne-Ardenne
- ✓ Mieux comprendre les ressorts migratoires en Champagne - Ardenne

Il nous semble que les politiques d'accueil et de maintien de populations telles qu'elles sont expérimentées sur bon nombre de territoires ruraux français aujourd'hui représentent des réponses opérationnelles et concrètes pour par exemple chercher à infléchir ou renverser les tendances de l'INSEE à l'horizon 2040. Pour rappel, ces chiffres INSEE prévoient pour la Champagne- Ardennes un déclin démographiques de près de 2%, soit près de 25 000 personnes en moins !

Solde migratoire* par commune entre 2003 et 2008



A côté de communes qui gagnent, d'autres situées à proximité en perdent ou affichent des taux d'installation moins importants (bleu). Les situations restent donc contrastées (voir carte p17 du rapport complet). Néanmoins, nombreuses sont les communes de Champagne-Ardenne qui affichent un solde migratoire positif et un taux d'installation de nouveaux ménages de plus de 20 à 30 %.

b- Précautions préalables à l'analyse des résultats

Une partie des données est directement issue des données de l'INSEE sur la période 1999-2007. Si les chiffres ne permettent pas d'appréhender les évolutions plus récentes (depuis 2008), il nous semble que ces données ainsi analysées donnent un cadre et un bon aperçu des évolutions en cours et des dynamiques démographiques encore d'actualité en Champagne-Ardenne.

L'originalité de cette synthèse est surtout de prendre en compte les résultats de l'enquête auprès des nouveaux arrivants en Champagne-Ardenne réalisée en 2012 par le Réseau Rural Champagne-Ardenne. Cette enquête a permis de recueillir des éléments plus qualitatifs et beaucoup plus récents. Toutes les données issues de cette enquête portent la mention « données clés de l'enquête »).

A noter que le taux de réponses a été variable selon les territoires c'est pourquoi on se contentera par rigueur scientifique que d'apporter des zooms par Départements.

Méthodologie d'enquête

Echantillon

Enquête réalisée par courrier et par Internet auprès des nouveaux habitants de Champagne-Ardenne entre février et juin 2012.

Méthode de diffusion	Nb de questionnaires
Papier	3005 (82%)
Internet	653 (18%)
Total	3658 (100%)

Département	Nb de questionnaires
Ardennes	442 (12%)
Aube	916 (25%)
Marne	1521 (42%)
Haute-Marne	779 (21%)
Champagne-Ardenne	3658 (100%)

La représentativité de l'échantillon est assurée par un redressement de données sur les variables suivantes :

- Origine des ménages 5 ans auparavant
- Âge de la personne référence du ménage
- Situation de la personne référence du ménage
- Statut d'occupation et type de logement
- Département
- Zone de la commune d'habitation

Ce redressement est construit à partir du fichier détail migrations résidentielles de l'INSEE.



c- Les nouveaux habitants, arrivants ou emménagés : De qui parle-t-on ?

Cette enquête considère toute personne ayant changé de communes de résidence dans les cinq dernières années comme un migrant. Donc les individus concernés peuvent venir de loin (déplacement de long distance), comme de plus près (déplacement de proximité). Cela intègre y compris des déplacements d'une commune à une autre commune voisine d'un même département. L'intérêt de cette synthèse est de mieux connaître les profils et les motivations tant des "migrants" venant de loin (Ile de France, Picardie...) que les migrants effectuant de courtes distances (desserrement urbain...).

On n'étudiera souvent que le profil de la personne de référence du ménage. Parfois quelques indications seront données sur le profil du conjoint.

Données démographiques régionales

La répartition de la population régionale

Population de Champagne-Ardenne

(1 256 976 personnes* et 579 800 ménages)

100% des ménages

Nouveaux habitants

(278 047 personnes et 127 313 ménages)

22% des ménages

Population stable

(978 929 personnes et 452 487 ménages)

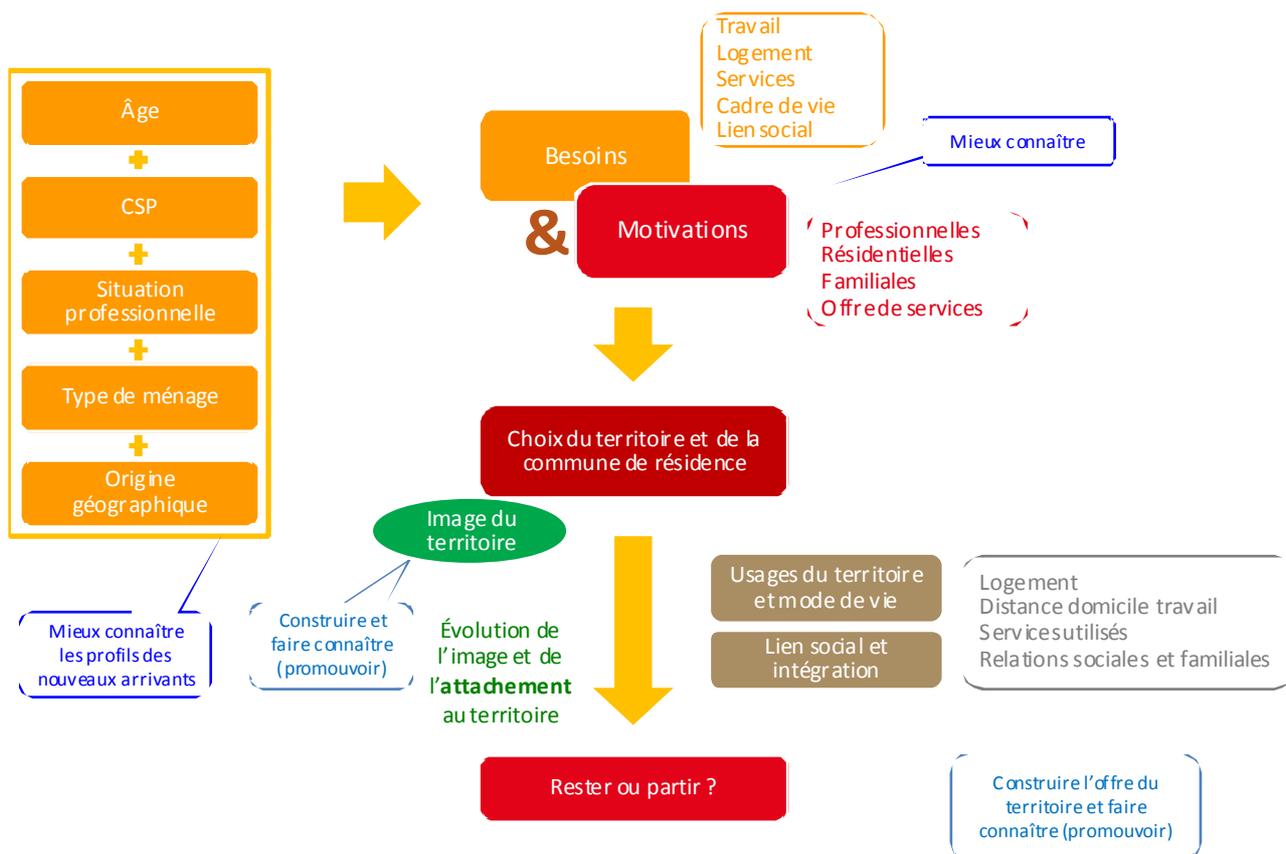
78% des ménages

Nouveau ménage : Ménage de Champagne-Ardenne qui a changé de communes entre 2007 et 2012.

Ménage stable : Ménages de Champagne-Ardenne qui n'ont pas changé de communes entre 2007 et 2012.



d- Le processus de décision du choix du territoire et de la commune de résidence



Pour identifier et tenter de comprendre les ressorts de la mobilité et les critères de choix du territoire et de la commune de résidence, nous avons pris en compte plusieurs critères :

e- Choix et parties pris de l'angle d'analyse de cette synthèse

On observe aussi différentes tendances selon le profil socio-économique (partie 1-1):

- Age
- CSP
-

On observe différentes tendances selon les motivations des migrants (partie 1-2):

- Raisons professionnelles
- Raisons familiales
- Raisons résidentielles
-

On observe différentes tendances selon les origines géographiques des migrants (partie 1-3) :

- Origine extra-région, extra-département, intra-département (par rapport au lieu de résidence antérieur)
- Origine de proximité ou origine lointaine / distance entre le lieu de résidence antérieur et le lieu de résidence actuel
- Origine locale : l'individu est-il natif de la région, du département, du territoire d'installation ?
- Profil rural ou urbain : l'individu a-t-il résidé le plus en milieu rural, périurbain ou urbain ?
- Nature du territoire de résidence antérieur : urbain, périurbain, rural ?

On observe différentes tendances selon le lieu d'installation (partie 1-4):

- Choix du département, du pays, de la commune
- Nature du territoire de résidence : urbain, périurbain, rural

On observe aussi différentes tendances selon les modes de vie et l'usage du territoire (partie 2-1):

- Logement (partie 2-1-1)
- Les mobilités domicile-travail (partie 2-1-2)
- Les services (partie 2-1-3)

On observe aussi différentes tendances selon l'attachement au territoire et le sentiment d'intégration :

- L'image du territoire (partie 2-2-1)
- L'attachement au territoire et l'intégration et le lien social (partie 2-1-2)

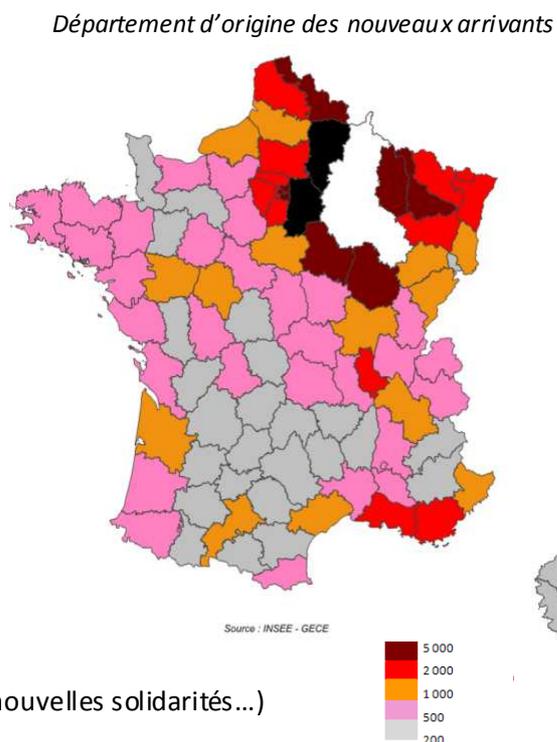
Ainsi, il nous semble intéressant de comprendre dans quelle mesure tous ces critères influent simultanément et de manière complexe sur les choix des individus.

En l'occurrence, ces choix induisent sur la forme :

- des déplacements de proximité ou de longue distance
- ou des déplacements extra-région, intra-région / inter-département, intra-département
- ou des transferts éventuels entre milieux urbain, périurbain et rural à l'intérieur de la région, voir d'un même territoire (bassin de vie)

Mais ils induisent aussi dans le fond des :

- des changements professionnels (manière de travailler, secteurs d'activités, métiers...)
- des évolutions dans les modes de vie (type de logement, accessibilité des services...)
- des rapprochements ou des éloignements familiaux... (nouvelles solidarités...)



Avec pour ambition de mieux accueillir ces personnes et le cas échéant d'augmenter le nombre de ménages venant s'installer en Champagne-Ardenne, il nous semble important de mieux prendre en compte ces différentes mobilités et surtout leurs conséquences tant dans les conditions de vie des individus "récemment installés" que pour les populations "installées depuis plus longtemps.

Chaque partie met ainsi en évidence :

- les points à retenir
- des questions que cela pose
- des risques, des points de vigilance, des potentiels et des opportunités
- des questions à approfondir, car les données éclairent, mais soulèvent aussi plus de questions qu'elles n'apportent de réponses
- pistes d'approfondissement à travailler

Nous nous sommes efforcés de mettre en évidence les nuances et spécificités départementales pour chaque partie.

Partie 1 :

Les profils, les motivations et les parcours des nouveaux emménagés

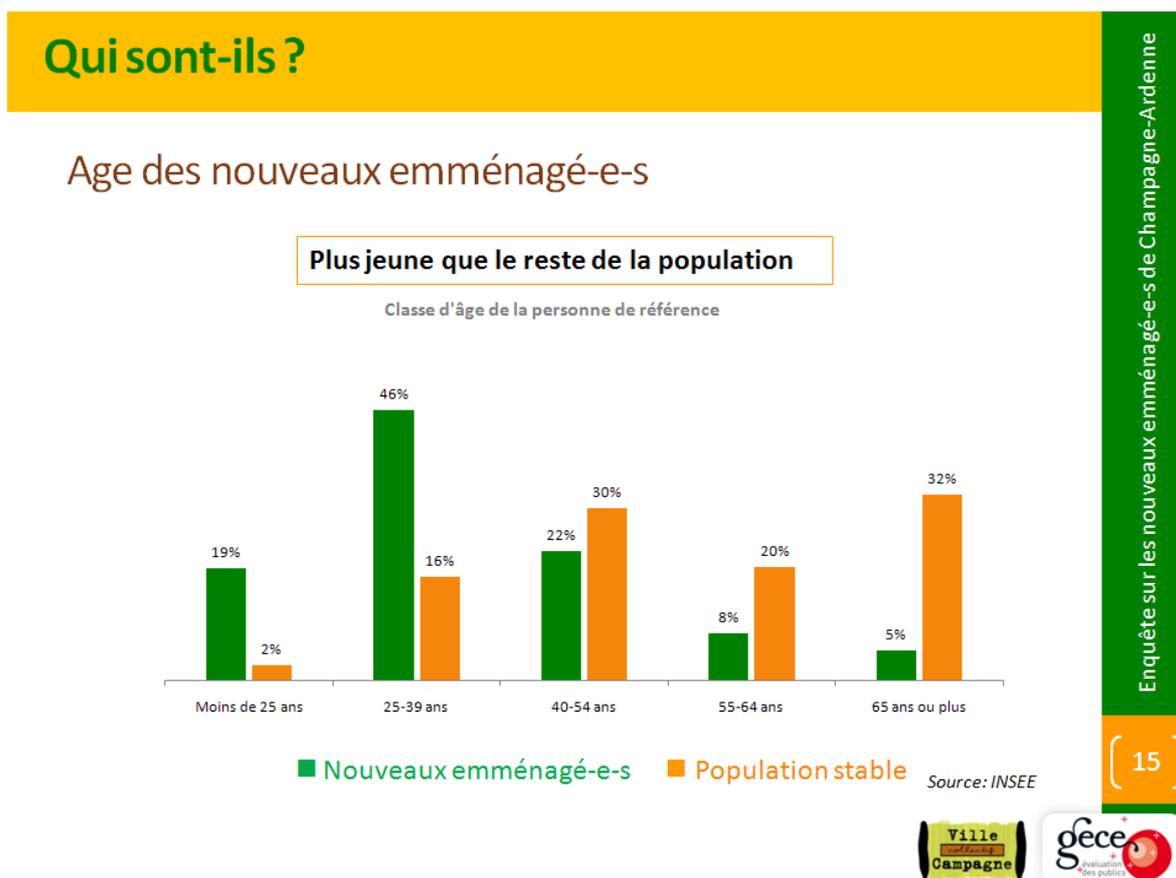
1-1 Qui sont-ils ?

L'âge, la situation familiale et professionnelle sont des facteurs déterminants de la mobilité et influent sur les motivations, les besoins et les modes de vie des individus. Ainsi, les parcours de mobilité et les destinations sont sensiblement différents selon qu'on soit un jeune cadre ou un ouvrier en fin de carrière.

1.1. Principales idées à retenir

La mobilité est-elle une histoire d'âge ?

- Les nouveaux emménagés sont relativement plus jeunes que la population stable de Champagne-Ardenne. Leur moyenne d'âge est notamment de 37 ans contre 54 ans.
- Les 25-39 ans constituent la population la plus mobile. Ils représentent 46 % des nouveaux emménagés.
- Les plus de 55-64 ans et les plus de 65 ans sont les catégories d'âge les moins représentées parmi les nouveaux emménagés.



La Marne et l'Aube accueillent une proportion plus importante de moins de 25 ans (respectivement 25 % et 16 %). En comparaison, les Ardennes et la Haute-Marne présentent une proportion plus importante de 25-39 ans (respectivement 50 % et 49 %).

Pour plus de détails, les données clés de l'INSEE sont en annexe 1

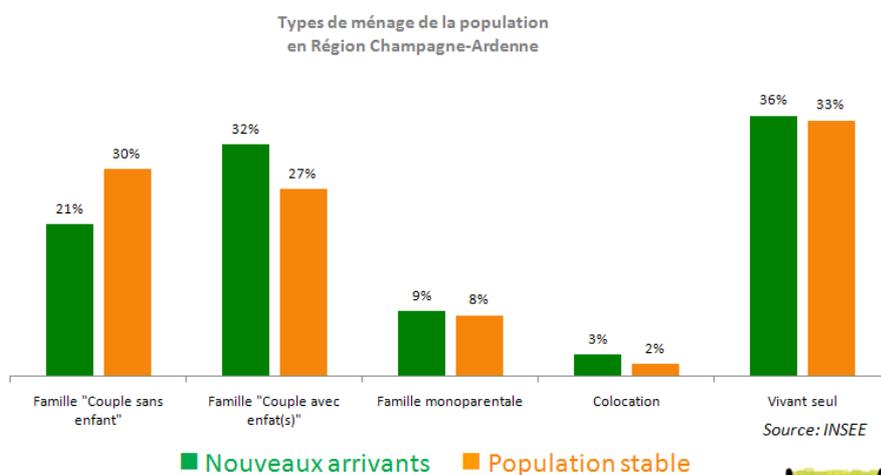
La mobilité est-elle une histoire de situation familiale ?

- La composition de la population des nouveaux emménagés par catégorie de ménages est proche de celle de la population stable.
- Seule la part des couples avec enfant(s) est un peu plus importante.
- La majorité des nouveaux arrivants vivent en couple. Ainsi est-il important, si l'on souhaite accueillir des actifs et leur famille, d'intégrer la question de l'emploi du conjoint.

Qui sont-ils ?

Type de ménages

Un type et une composition du ménage très proche du reste de la population, avec un nombre un peu plus important de couple avec enfant(s).



La Marne et l'Aube présentent une proportion plus importante de nouveaux emménagés vivant seuls sans enfant (respectivement 39 % et 36 %). Tandis que les Ardennes et la Haute-Marne ont une proportion plus importante de couples avec enfant(s) (respectivement 37 % et 33 %).

Pour plus de détails, les données clés de l'INSEE sont en annexe 2

Les situations familiales évoluent selon les âges de la vie

- Les situations familiales évoluent au cours du cycle de vie et modifient les modes de vie et les besoins des individus. Ainsi la construction d'une offre globale du territoire intégrant l'emploi, l'activité, le logement, les services, le cadre de vie... doit-elle intégrer ces changements en fonction des âges de la vie pour permettre à de nouvelles populations de s'installer ou à celles en place de rester.

- Les moins de 25 ans vivent souvent seuls.
- Les 25-54 ans vivent plus souvent en couple avec ou sans enfant.
- Les 55-64 ans vivent plus souvent en couple sans enfant.
- La part de personnes vivant seuls redevient majoritaire à 65 ans et plus.

Pour plus de détails, les données clés de l'INSEE sont en annexe 3

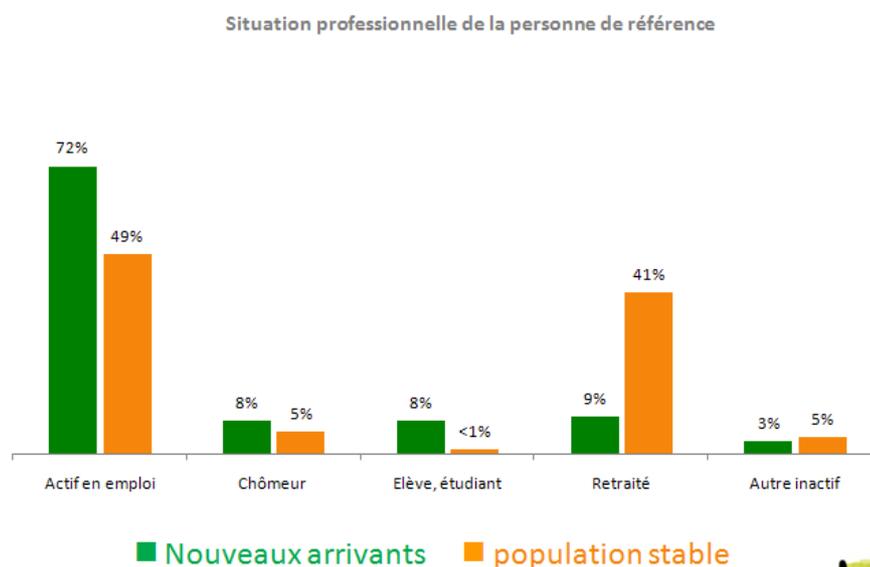
La mobilité est-elle une histoire de situation professionnelle, de CSP et de niveau de qualification ?

- Les individus "actifs" semblent être plus mobiles que les "retraités"
- Les ouvriers représentent la catégorie socioprofessionnelle ayant le plus déménagé
- Les nouveaux emménagés ont un niveau de diplôme plus élevé que la population stable
-

Qui sont-ils ?

Situation professionnelles des nouveaux emménagé-e-s

Davantage d'actifs et moins de retraités chez les nouveaux habitants



Source: INSEE



Les cadres sont plus nombreux dans la Marne et un peu plus en Haute-Marne que dans les autres départements. Il y a un peu plus d'employés dans l'Aube. Les ouvriers sont plus représentés dans les Ardennes et la Haute-Marne.

Dans les Ardennes, l'Aube et la Haute-Marne, les chômeurs sont un peu plus représentés parmi les nouveaux emménagés par rapport à la population stable. La part des retraités est également un peu plus importante en Haute-Marne. La proportion de diplômée de l'enseignement supérieur et du Bac est plus importante dans la Marne, puis dans l'Aube.

Pour plus de détails, les données clés de l'INSEE sont en annexe 4

1.2. Eléments de synthèse

	Région	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne
Part sur l'ensemble des nouveaux emménagés de la région	100 %	18 %	26 %	44 %	12 %
Part dans la population totale (rapport à la population stable)	22 %	19 %	25 %	23 %	19 %
Âges	Plus de 25-39 ans (46 % contre 16 % dans la population stable) Plus de moins de 25 ans (19 % contre 2 %)	Plus de 25-39 ans (50 % contre 16 % dans la population stable) Plus de moins de 25 ans (12 % contre 2 %)	Plus de 25-39 ans (45 % contre 15 % dans la population stable) Plus de moins de 25 ans (16 % contre 2 %)	Plus de 25-39 ans (45 % contre 18 % dans la population stable) Plus de moins de 25 ans (24 % contre 3 %)	Plus de 25-39 ans (49 % contre 14 % dans la population stable) Plus de moins de 25 ans (13 % contre 1 %)
Types de ménages	Composition proche de celle de la population stable régionale avec un peu plus de couples avec enfant(s) (32 % contre 27 % dans la population stable)	Plus de couples avec enfant(s) (37 % contre 28 % dans la population stable du département)	Plus de couples avec enfant(s) (31 % contre 25 % dans la population stable du département) Un peu plus de personnes vivant seules (36 %)	Plus de couples avec enfant(s) (30 % contre 27 % dans la population stable du département) Plus de personnes vivant seules (39 %)	Plus de couples avec enfant(s) (33 % contre 25 % dans la population stable du département)
Situations professionnelles	Plus d'actifs en emploi (72 % contre 49 % dans la population stable) Plus d'élèves-étudiants (8 % contre <1%) Moins de retraités (9% contre 41 %)	Plus d'actifs en emploi (74 % contre 47 % dans la population stable du dépt.) Plus de chômeurs (11 % contre 6 %) Moins de retraités (9% contre 41 %)	Plus d'actifs en emploi (70 % contre 47 % dans la population stable du dépt.) Plus de chômeurs (10 % contre 5 %) Plus d'élèves-étudiants (6 % contre 1%) Moins de retraités (10% contre 43 %)	Plus d'actifs en emploi (70 % contre 52 % dans la population stable du dépt.) Plus d'élèves-étudiants (13 % contre <1%) Moins de retraités (8% contre 38 %)	Plus d'actifs en emploi (74 % contre 46 % dans la population stable du dépt.) Plus de chômeurs (8 % contre 4 %) Moins de retraités (12% contre 45 %)
CSP	Un peu plus de cadres et de professions intermédiaires (14 % et 24 % contre 12 % et 21 % dans la population stable)	Un peu plus de professions intermédiaires et d'employés (23 % et 20 % contre 19 % et 17 % dans la population stable) Une majorité d'ouvriers (40 %)	Un peu plus de professions intermédiaires et d'employés (24 % et 22 % contre 20 % et 17 % dans la population stable)	Un peu plus de cadres, de professions intermédiaires et d'employés (17 %, 25 % et 21 % contre 13 %, 22 % et 18 % dans la population stable)	Un peu plus de cadres, de professions intermédiaires et d'employés (12 %, 22 % et 21 % contre 9 %, 22 % et 17 % dans la population stable) Une majorité d'ouvriers (39 %)
Niveaux de qualification	Plus de diplômés du Bac et de l'enseignement supérieur (23 % et 29 % contre 12 % et 14 % dans la population stable)	Plus de diplômés du Bac et de l'enseignement supérieur (19 % et 25 % contre 11 % et 11 % dans la population stable)	Plus de diplômés du Bac et de l'enseignement supérieur (20 % et 28 % contre 11 % et 13 % dans la population stable)	Plus de diplômés du Bac et de l'enseignement supérieur (26 % et 34 % contre 13 % et 17 % dans la population stable)	Plus de diplômés du Bac et de l'enseignement supérieur (20 % et 25 % contre 11 % et 10 % dans la population stable)

Conclusion :

Les jeunes, les couples, les ouvriers et les plus diplômés semblent les "profils" les plus mobiles posant ainsi la question de la capacité d'autres profils telle que les personnes vivant seules (ou avec un enfant), les personnes venant de perdre leur emploi à pouvoir eux aussi choisir leur commune d'installation...

De plus, nous remarquons de fortes différences entre les profils s'installant soit dans la Marne et dans l'Aube avec ceux s'installant en Haute-Marne et dans les Ardennes. Ce dernier constat nous invite à poser la question des enjeux de mixité sociale et territoriale entre les espaces ruraux et urbains.

1.3. Points de vigilance et questions à se poser, opportunités, potentiels et pistes à travailler

A la lecture de ces données, il est indispensable de s'interroger sur la nature de ces migrations. Sont-elles des migrations réellement choisies, ou sont-elles plutôt subies ?

Lorsqu'il s'agit de cibler des populations qui peuvent faire le choix de leur territoire de résidence, le territoire doit être en mesure de se rendre attractif pour donner à ces individus l'envie de venir s'y installer, puis d'y rester.

Lorsque les migrations sont subies (choix du lieu d'installation par défaut / cas des personnes à faible revenu : chômeurs, jeunes, personnes âgées...), il s'agit pour les territoires concernés d'améliorer les conditions de vie des individus concernés (offre de logement, de services, lien social...) afin de favoriser l'intégration et limiter les phénomènes de précarisation, voire d'exclusion. Un point de vigilance sera porté pour veiller à la mixité sociale et donc attirer et installer des profils de population variés.

En fonction des âges, du type de ménages, les motivations et les besoins évoluent. Ces facteurs conditionnent la mobilité comme nous le verrons plus loin.

Ainsi, pour ceux qui seront amenés à quitter le territoire comme les jeunes et les jeunes actifs pour leurs études ou leurs premières expériences professionnelles, il s'agira de leur donner envie de revenir plus tard sur le territoire et donc de développer, renforcer l'attachement, le sentiment d'appartenance au territoire. Si les personnes conservent le souvenir d'un territoire où "il fait bon vivre", ils auront d'autant plus envie d'y revenir. Ainsi, le territoire a-t-il été en capacité de répondre aux besoins essentiels (emploi, logement, services...), mais aussi d'offrir d'autres aménités (activités socioculturelles et sportives, lien social, cadre de vie...)?

Pour ceux qui restent et vivent sur le territoire, que ce soit par choix ou par défaut (populations les moins mobiles, souvent à faible revenu, freins psychologiques), il s'agira de leur offrir des conditions adaptées et les améliorer.

Pour ceux qui ne résident pas sur le territoire et qui pourraient l'envisager, il semble pertinent et stratégique de leur faire connaître les possibilités qu'offre le territoire pour les inciter à venir s'y installer.

Accueillir de nouvelles populations invite à porter un point de vigilance sur les risques de concentration de certaines catégories de populations : phénomène de gentrification ou de paupérisation, risque d'exclusion et de précarisation de populations les plus fragiles, etc. Il s'agira d'introduire plus de mixité et de favoriser le lien et la cohésion sociale par les politiques de l'habitat et du logement, mais aussi en agissant sur l'aménagement urbain, l'offre de services, les actions socioculturelles, le transport et en travaillant avec les acteurs économique, de l'emploi, de l'insertion...

Les données issues de l'INSEE et de l'enquête doivent être aussi analysées en creux en identifiant les populations qui ne s'installent pas sur le territoire ou qui s'installent le moins, ou celles qui partent. Ici il s'agira de s'interroger sur comment faire de la place pour donner la possibilité à ces dernières de s'installer et/ou de rester sur le territoire.

Enfin, les nouvelles populations, celles qui résident déjà sur le territoire et celles qui partent aussi doivent être considérées comme des potentiels à valoriser. Elles peuvent pourvoir des offres d'emplois sur place, être porteur de création d'activités nouvelles, consommer sur place et faire vivre les services et commerces de proximité, et donc contribuer à la dynamique économique du territoire. Ainsi, les jeunes qui partent pour leurs études ou leur premier emploi et qui auront développé des compétences à l'extérieur du territoire peuvent constituer des forces vives intéressantes. S'ils ont développé un attachement particulier au territoire, ils seront plus faciles à faire revenir. Les familles avec enfants ou les personnes retraitées qui s'installent ont des besoins spécifiques, mais représentent aussi des revenus qui s'ils sont utilisés sur place permettront de maintenir les services de proximité. Ces personnes représentent aussi des ressources humaines et citoyennes pour le territoire et peuvent être vecteur de lien social. Les enfants sont en effet des médiateurs et favoriser l'intégration dans la vie sociale des familles. Les retraités encore actifs ont souvent du temps et des compétences à valoriser.

1-2 Quelles sont leurs motivations ?

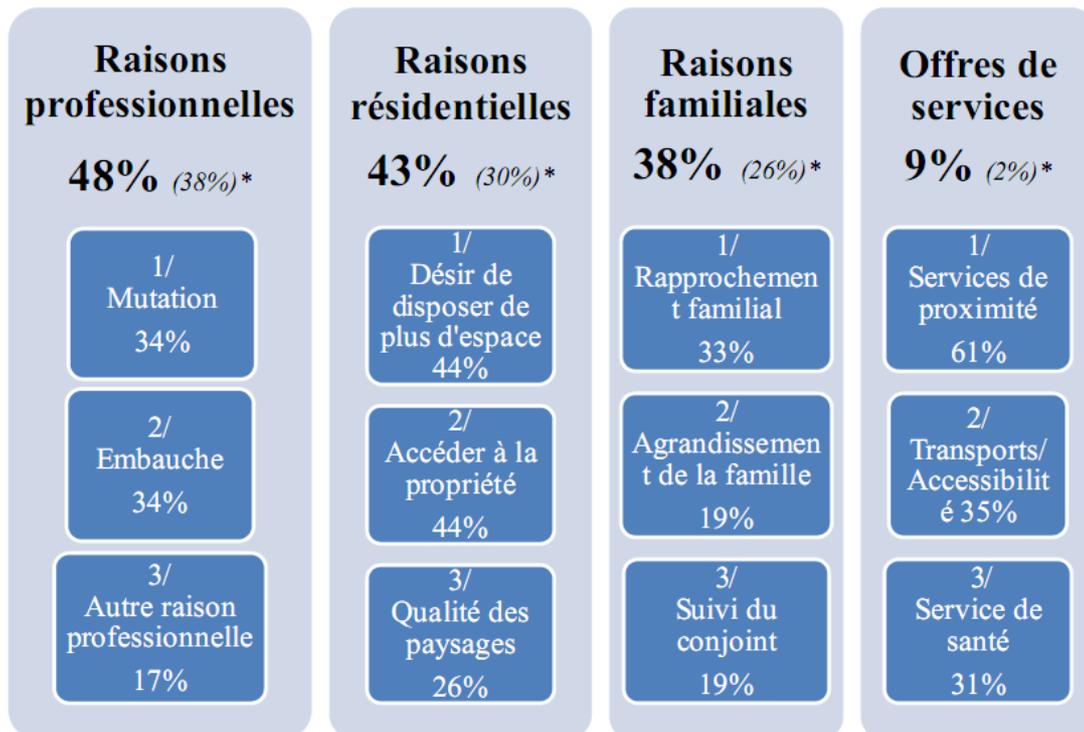
Pour aller au-delà des données INSEE, cette enquête a permis d'interroger les nouveaux "emménagés" sur leurs principales motivations à "changer" de commune de résidence. Plusieurs propositions leur ont été faites parmi les motivations professionnelles (mutations, embauches...), celles dites résidentielles (désir de plus d'espace, accès à la propriété, qualité des paysages...) ou encore familiales (rapprochement familiale, agrandissement de la famille, suivi du conjoint...).

Ces différentes motivations sont en effet très importantes dans les parcours de mobilité et les choix de destination que font chaque individus (ou ménage) pour concilier leur projet de vie et leur projet professionnel. Or les résultats nous révèlent qu'il existe de fortes différences dans les motivations exprimées selon l'âge, la situation professionnelle et familiale, ou même selon la provenance des individus.

1-2-1 Principales idées à retenir

- Les motivations professionnelles sont celles qui au final sont le plus souvent mises en avant. Près d'une personne sur deux (48%) la cite.
- Les motivations résidentielles sont aussi souvent citées (43%).
- Enfin, les raisons familiales prennent une part non négligeable (38%). A noter qu'une personne sur quatre cite les motivations familiales en première position. Un rapprochement familial, l'agrandissement de la famille ou le suivi du conjoint sont donc des raisons pouvant influencer fortement et orienter le choix du territoire d'installation.

Les motivations exprimées par les personnes interrogées



* % de nouveaux habitants citant la raison en 1^{ère} position

Lecture: 48% des nouveaux habitants sont venus pour une raison professionnelle.

Parmi eux, 34% ont cité une mutation comme raison professionnelle les ayant amenée à s'installer dans leur commune.

Source : GECE – Enquête nouveaux habitants

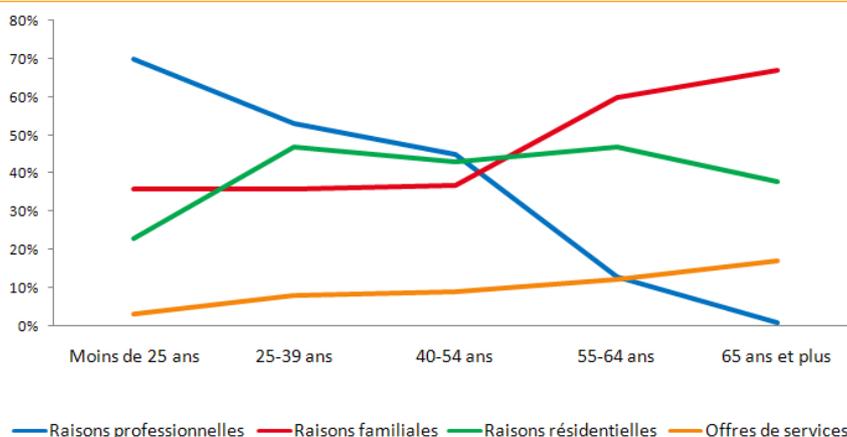
Les motivations évoluent avec l'âge.

- Plus on est jeune, plus les motivations professionnelles sont importantes.
- Plus on avance en âge et plus les motivations familiales et résidentielles sont importantes.

Est-ce une histoire d'âge ?

Âges et motivations

- Plus on est jeune, plus les raisons professionnelles sont importantes.
- De 25 à 54 ans, les raisons résidentielles et familiales deviennent pratiquement aussi importantes que les raisons professionnelles.
- À partir de 55 ans, les raisons familiales prennent le pas. L'offre de services devient une raison un peu plus importante.



Source: GECE



Pour plus de détails, les données clés de l'INSEE sont en annexe 5

Les motivations sont aussi liées à la situation familiale.

- Plus la famille s'agrandit, plus les motivations résidentielles semblent importantes.
- Les ménages avec enfant(s) seront plus vigilants à l'offre de services.
- Les raisons familiales seront un peu plus importantes pour les familles monoparentales.

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 6

Les motivations diffèrent aussi fortement selon la situation professionnelle.

- Plus les individus sont qualifiés, plus les motivations professionnelles sont importantes dans les parcours de mobilité.
- Les personnes les moins qualifiées mettent plus avant des motivations résidentielles.

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 7

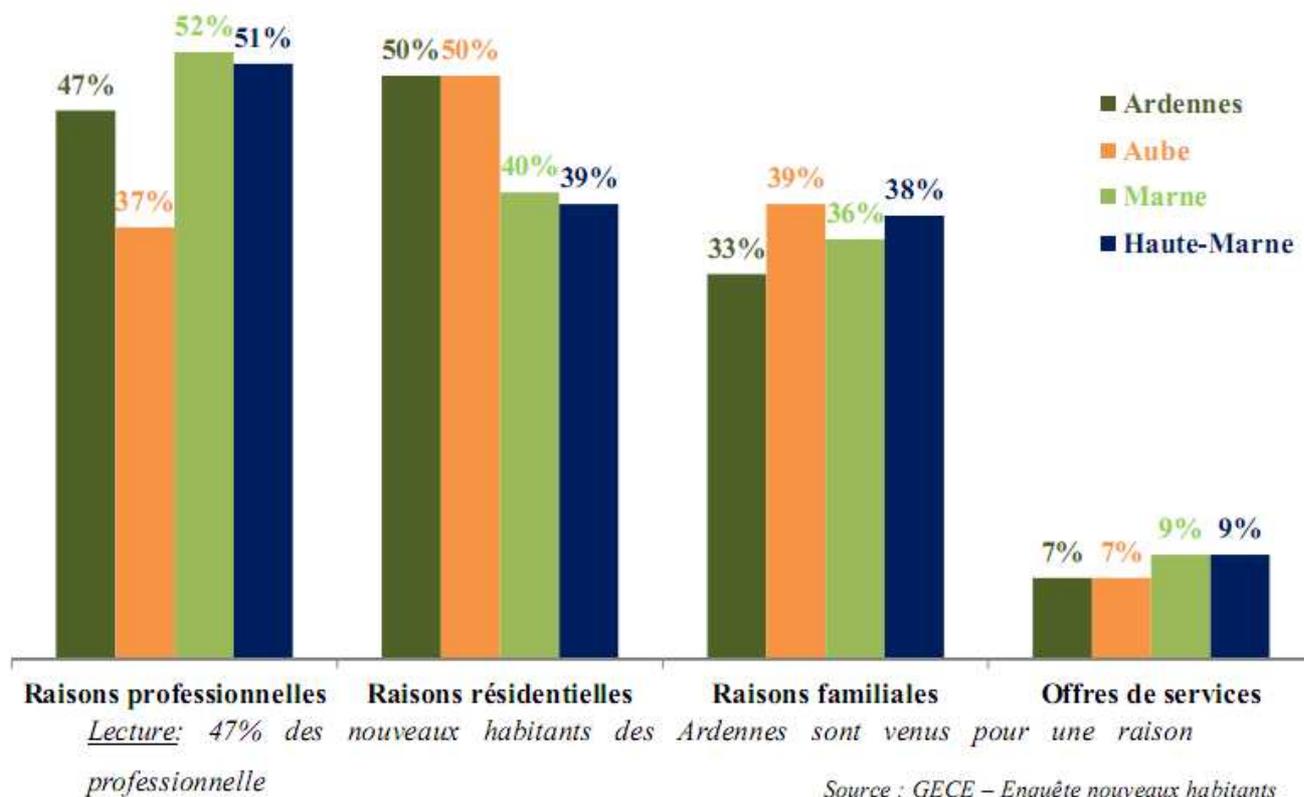
1-2-2 Eléments de synthèse

	Raisons professionnelles	Raisons résidentielles	Raisons familiales	Offre de services
%	48 %	43 %	38 %	9 %
Âges	Important chez les moins de 25 ans (71 %) et les 25-39 ans (54 %)	Important entre 25 et 64 ans (de 43 à 47 %)	Important chez les 55-64 ans (59 %) et les plus de 65 ans (67 %)	Important chez les 55-64 ans (12 %) et les plus de 65 ans (17 %)
Types de ménages	Important chez les personnes seules sans enfant (53 %) et les couples sans enfant (51 %)	Important chez les couples avec enfant(s) (56 %)	Important chez les personnes seules avec enfant(s) (63 %)	Important chez les personnes seules avec enfant(s) (13 %) et les couples avec enfant(s) (11 %)
Situation professionnelles	Important chez les actifs (54 %)		Important chez les personnes au chômage (53 %) et les retraités (67 %)	Important chez les personnes retraitées (15 %)
CSP	Important chez les cadres (75 %)	Important chez les ouvriers (58 %)	Important chez les ouvriers (44 %)	

En résumé :

- Les jeunes et les CSP supérieures privilégient davantage le projet professionnel et donc la mobilité professionnelle ;
- Les âges intermédiaires (période où l'on fonde une famille) et les CSP moyennes à inférieure mettent en avant plutôt les raisons "résidentielles" et dans une moindre mesure celles "familiales". Ceci est à mettre en lien avec des revenus moins importants et une mobilité professionnelle moins facile.

	Région	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne
Raisons professionnelles	37%	47%	37%	52%	51%
Raisons résidentielles	43%	50%	50%	40%	39%
Raisons familiales	38%	33%	39%	36%	38%



Les Motivations semblent les mêmes quelques soit le Département d'installation. On remarque toutefois que l'attractivité de l'Aube est davantage résidentielles et familiale que les autres Départements. Il serait intéressant d'en comprendre les raisons.

1-2-3 Points de vigilance et questions à se poser, opportunités, potentiels et pistes à travailler

Il est important de bien appréhender ces différences de motivations entre individus dans leur choix de consacrer plus ou moins d'importance à leur projet professionnel et/ou à leur projet de vie (motivations résidentielles ou familiales). En prenant en compte ces différentes motivations, évolutives dans le temps et dans l'espace, le territoire doit être en capacité de réinterroger ses conditions d'accueil et de maintien. L'une des finalités des politiques d'accueil et de maintien de population est d'améliorer les conditions de vie de tous les habitants.

En fonction des motivations des individus (résidentielles ou professionnelles), il s'agira prioritairement :

- soit de travailler l'offre d'activité et d'emploi et de la faire connaître (communiquer et prospecter) ;
- soit de travailler l'offre de logement, de services et de cadre de vie, et de le faire connaître (communiquer).

Mais bien entendu, il ne s'agit pas de privilégier un des deux axes au détriment de l'autre, mais les travailler conjointement. Cela peut constituer une stratégie volontaire du territoire.

Les résultats montrent que les raisons familiales sont importantes et donc que les individus ne s'installent pas par hasard en Champagne-Ardenne et plus précisément dans certains départements. Ce sont des raisons familiales qui motiveront certains individus à s'installer sur le territoire, et trouver un emploi ou un logement sera le facteur déclenchant de l'installation. Ainsi faudra-t-il s'interroger sur les attaches familiales et les origines locales que pourraient avoir éventuellement ces migrants et les travailler comme un potentiel.

Dans le cadre de rapprochements familiaux (entre conjoints, entre parents/enfants/grands-parents...), il s'agira de :

- favoriser l'installation en proposant des conditions adaptées à leurs besoins, des outils d'information et un accompagnement (travail du conjoint, offre de logement et de services...);
- donner envie de venir aux familles des personnes qui sont déjà installées sur le territoire ;
- travailler l'image et l'attachement au territoire des populations qui résident déjà sur place ou ont résidé auparavant et qui pourront donner envie à leur proche de s'installer ou de revenir y vivre.

L'offre de services semble peu entrer en ligne de compte. Cependant elle ne doit pas être négligée. Les résultats révèlent en effet que pour certaines personnes, elles ont une importance (personnes âgées et retraitées, couples avec enfant(s)...).

De manière générale, deux questions sont à se poser pour mieux appréhender les spécificités de chaque territoire :

- quels sont les facteurs déclenchant de la mobilité (arrivée sur le territoire, le bassin de vie) ?
- puis quels sont les facteurs influençant le choix définitif du lieu de résidence (la commune) ?

Ce sont selon ces deux angles que doivent être identifiés et travaillé les facteurs d'attractivité du territoire.

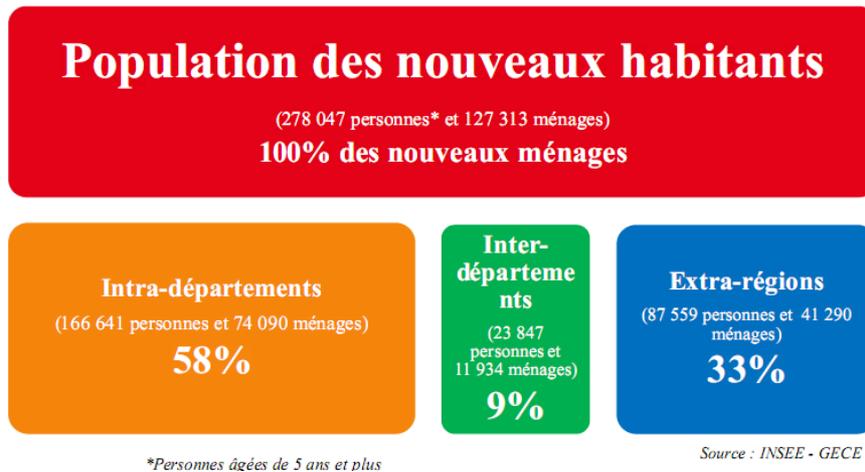
1-3 D'où viennent-ils ?

1-3-1 Principales idées à retenir

Tous les nouveaux emménagés de la région ne sont pas tous de "vrais" champardennais.

- Ils sont en effet "seulement" 1/3 à venir de l'extérieur de la région. Les autres 2/3 habitaient déjà en Champagne-Ardenne et ont donc déménagés à l'intérieur de la région. Parmi ceux-ci :
 - ✓ 10% ont changé de département à l'intérieur de la région ;
 - ✓ et 58 % ont déménagé à l'intérieur même de leur département de résidence.
- Notons que parmi le tiers des nouveaux champardennais (extra-région), 11 % vient de l'étranger (hors métropole).

Schéma 3 : la répartition des nouveaux ménages selon la provenance

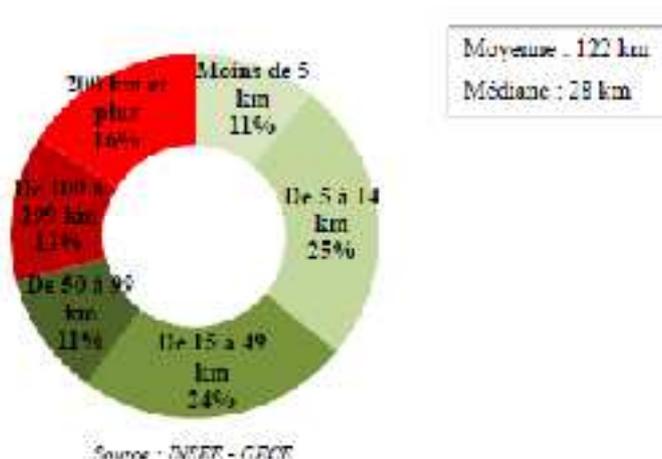


Les extra-régions sont un peu plus représentés dans la Marne (36 %) et la Haute-Marne (35 %). Les intra-départements sont plus nombreux dans les Ardennes (67 %) et l'Aube (61 %). Il y a un peu plus d'inter-départements dans les Ardennes et la Marne (respectivement 11 %).

50 % des migrations sont de proximité.

- La moitié des nouveaux emménagés ont parcouru moins de 28 km, alors que près de 30 % se sont déplacés de plus de 100 km.

Graphique 5 : le nombre de kilomètres parcourus



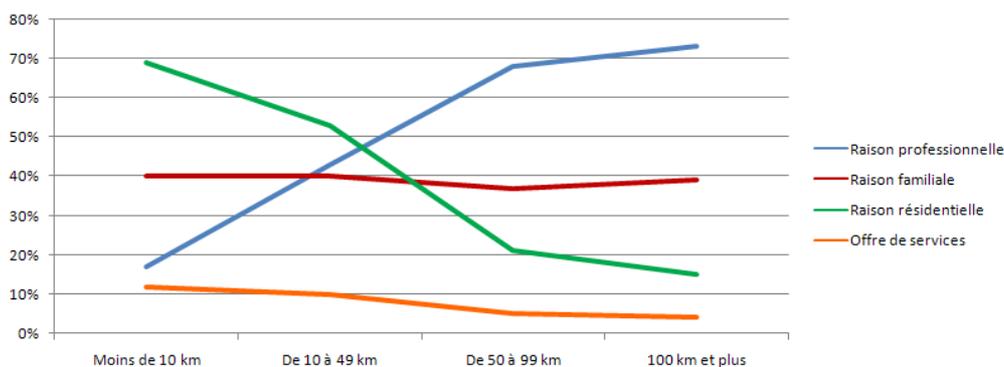
- Plus les nouveaux emménagés viennent de loin, plus ils mettent en avant des motivations professionnelles.
- En deçà du seuil des 50 km parcourus, la majorité des "migrants" mettent plus en avant des motivations résidentielles.
- Notons de plus que les motivations familiales restent importantes quelle que soit la distance parcourue. Les raisons familiales peuvent ainsi être aussi important et s'ajouter aux raisons professionnelles ou résidentielles, même si ceux-ci restent les facteurs déclenchant la mobilité.
- L'"offre de services" est une raison un peu plus citée par les personnes parcourant moins de 50 km.

On retrouve les mêmes tendances lorsque l'on analyse sous l'angle de l'origine géographique, extra-région, inter-département et intra-département.

Quelles sont leurs motivations ?

Motivations par la distance parcourue

Plus ils viennent de loin, plus ils citent les raisons professionnelles et moins les raisons résidentielles
A noter que les raisons familiales restent toutes aussi importantes



Source: GECE



Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 8

La provenance et les distances parcourues varient en fonction de l'âge.

- Plus on est jeune, plus on est enclin à parcourir de grandes distances.
- Les âges intermédiaires (35-49 ans, puis 40-54 ans) sont un peu plus nombreux à se déplacer à l'intérieur même de leur département d'origine.
- A partir de 55 ans, le nombre de personnes provenant hors de la région est un peu plus important.

Les extra-régions et les inter-départements de la Marne sont plus jeunes que la moyenne des nouveaux emménagés de la région.

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 9

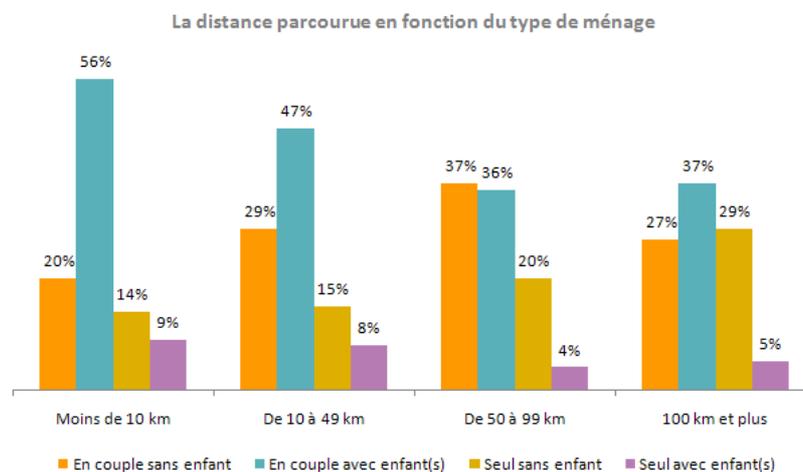
Les distances parcourues varient en fonction de la situation familiale.

- Plus la distance parcourue est grande, plus la part des personnes seules sans enfant est importante.
- Si les ménages avec enfants restent majoritaires quelle que soit la distance parcourue, leur part est plus importante dans les migrations de faibles distances (inférieur à 50 km).
- Un ménage sans enfant parcourt plus de distance qu'un ménage avec enfant(s).

Est-ce une histoire de type et de composition de ménage ?

Type de ménages et distance parcourue

- Pour les distances inférieures à 50 km, la part de couple avec enfant(s) est importante.
- Plus la distance parcourue augmente, plus la part de personnes seules sans enfant est importante



Source: GECE



Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 10

Les distances parcourues varient aussi en fonction de la situation professionnelle.

- Les inactifs (étudiants, retraités...) effectuent plus facilement de longues distances.
- Les actifs constituent la majorité des déplacements quelle que soit la distance parcourue, mais sont un peu plus représentés dans les déplacements à l'intérieur même des départements de la région.

Les élèves-étudiants sont plus nombreux chez les extra-régions de la Marne (18 %) et de l'Aube (12 %). Les retraités sont plus représentés chez les extra-régions des Ardennes (11 %), de l'Aube (12 %) et de la Haute-Marne (17 %). Il y a plus d'élèves-étudiants chez les inter-départements de la Marne (33 %), et un peu plus chez ceux de l'Aube (14 %).

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 11

Les distances parcourues varient en fonction de la CSP.

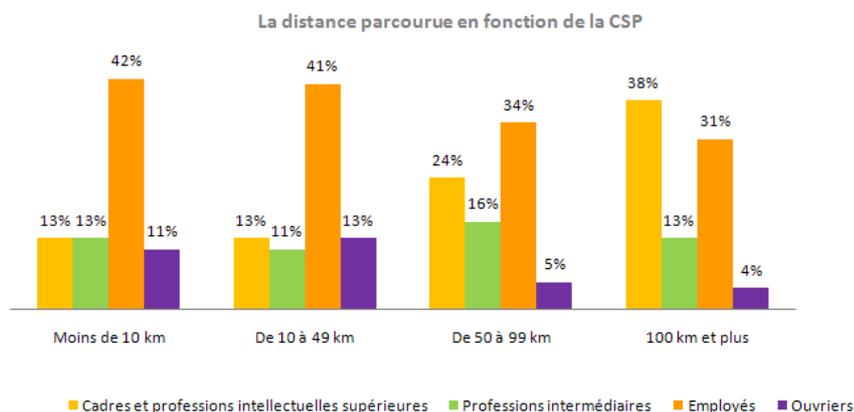
- Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont plus nombreux à venir de loin (extra-région et inter-département).
- Les ouvriers sont plus nombreux parmi les ménages se déplaçant à l'intérieur d'un même département.

Les cadres sont plus nombreux chez des extra-régions de la Mame (27 %) par rapport aux autres départements. Ils sont également un peu plus nombreux chez les inter-départements de l'Aube (17 %) et de la Haute-Marne (15 %). Les ouvriers sont un peu plus représentés chez les inter-départements des Ardennes (32 %). Ils sont également plus représentés parmi les intra-départements des Ardennes (45 %) et de la Haute-Marne (47 %).

Est-ce une histoire de situation professionnelle et de CSP ?

Distance parcourus par CSP

Plus la distance parcourue est longue et plus la part de cadres est importante



Source: GECE



Les distances parcourues varient en fonction du niveau de diplôme.

- Les personnes diplômées de l'enseignement supérieur sont plus nombreuses à venir de loin (extra-région et inter-département).
- Les personnes moins diplômées parcourent des distances moins importantes, et plutôt à l'intérieur d'un même département.

Il y a plus de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les extra-régions de la Marne (44 %). Les inter-départements de la Marne et de l'Aube sont plus diplômés du bac et de l'enseignement supérieur (38 % et 35 % pour la Marne, 31 % et 33 % pour l'Aube). En Haute-Marne, les diplômés de l'enseignement supérieur sont également plus nombreux (34 %). Ils sont également un peu plus nombreux parmi les intra-départements de la Marne (26 %) en comparaison des autres départements.

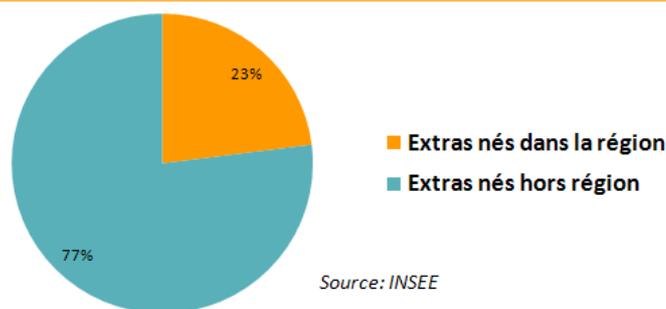
Les origines familiales semblent compter dans le choix de son territoire d'installation.

- Les nouveaux arrivants natifs de Champagne Ardennes ont une propension à revenir vivre au "pays".

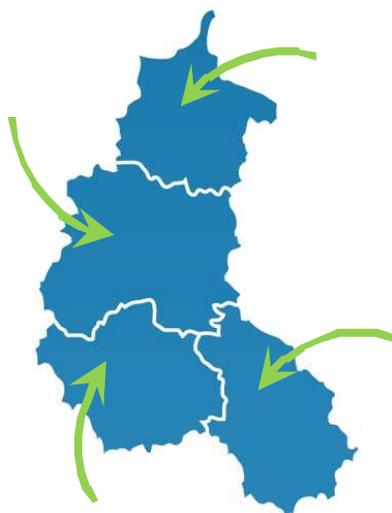
D'où viennent-ils ?

Origine des « extra-région »

- 23% des « extra-région » sont nés en Champagne-Ardenne.
- 81 % d'entre eux sont revenus dans leur département de naissance



1-3-2 Eléments de synthèse



Les extra-régions (33%)

33 % des nouveaux emménagés, dont 1/3 provenant des départements limitrophes et 10 % de l'étranger

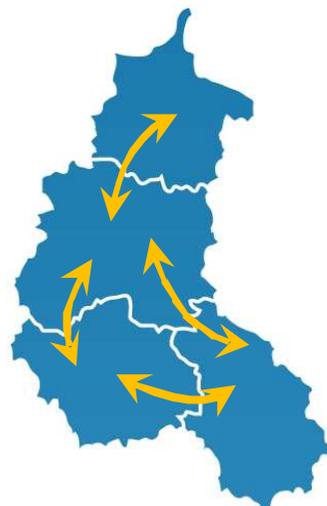
Motivations :

Raisons principalement professionnelles (63 %) et un peu familiales (27 %).

23 % sont nés dans la région.

Profils :

- Plutôt des jeunes (23 % de moins de 25 ans et 45 % de 25-39 ans).
- Plutôt des personnes seules sans enfant (42 %), et des couples avec ou sans enfant(s) (26 % et 21 %).
- Essentiellement des personnes actives (65 %), mais aussi plus d'étudiants (13 %) et un peu plus de retraités (10%).
- Plus de cadres et de professions intellectuelles supérieures (23 %).
- Plus de diplômés de l'enseignement supérieur (40 %).



Les inter-départements (9%)

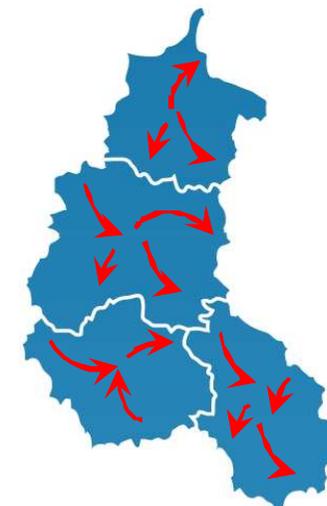
9 % des nouveaux emménagés. Echanges principalement concentrés entre la Marne et les Ardennes.

Motivations :

Raisons principalement professionnelles (57 %) et un peu familiales (26 %). Motivations résidentielles un peu plus importante que les extra-régions.

Profils :

- Plutôt des jeunes (35 % de moins de 25 ans et 40 % de 25-39 ans).
- Plutôt des personnes seules sans enfant (49 %), et des couples avec ou sans enfant(s) (23 % et 19 %).
- Essentiellement des personnes actives (62 %), et plus d'étudiants (21 %).
- Une proportion équilibrée des différentes CSP, avec un peu plus de cadres et de professions intellectuelles supérieures que les intra-départements.
- Plus de diplômés de l'enseignement supérieur et du baccalauréat (34 % et 32 %).



Les intra-départements (58%)

58 % des nouveaux emménagés, dont 30 % de déplacements intra-pays.

Motivations :

Raisons principalement résidentielles (46 %) et un peu familiales (27 %).

Profils :

- Plutôt d'âge intermédiaire (48 % de 25-39 ans et 25 % de 40-54 ans).
- Plutôt des couples avec ou sans enfant(s) (36 % et 22 %) et un peu plus de familles monoparentales (10 %).
- Essentiellement des personnes actives (77 %), et des retraités (10 %).
- Plus d'ouvriers (40 %).
- Moins diplômés (56 % des personnes ayant un niveau inférieur au bac ou sans diplôme).

Eléments de synthèse pour les Ardennes



Les extra-régions (22%)

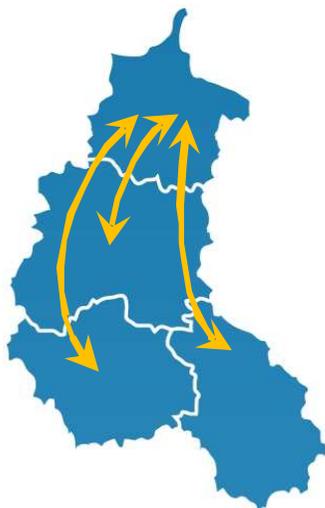
22 % des nouveaux emménagés

Motivations :

Raisons principalement professionnelles (70 %) et un peu familiales (33 %).

Profils :

- Age moyen : 36ans
- Plutôt des personnes seules sans enfant (37 %), et des couples avec ou sans enfant(s) (30 % et 23 %).
- Essentiellement des personnes actives (70 %) et un peu plus de retraités (11%).
- Plus de cadres (20 %) et une majorité d'ouvriers (28 %).
- Plus de diplômés du bac (21 %) et de l'enseignement supérieur (37 %).



Les inter-départements (11%)

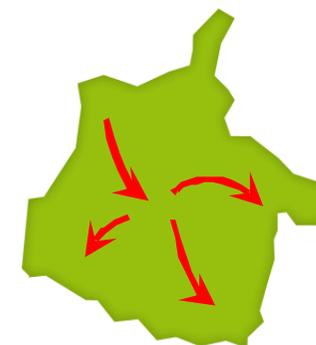
11 % des nouveaux emménagés. Echanges principalement réalisés avec la Marne.

Motivations :

Raisons principalement professionnelles (56 %), mais aussi résidentielles (43 %) et familiales (41 %).

Profils :

- Age moyen : 37 ans
- Plutôt des couples avec ou sans enfant(s) (38 % et 25 %) et un peu de personnes seules sans enfant (29 %).
- Essentiellement des personnes actives (73 %), et un peu de retraités (10 %).
- Une proportion plus importante d'ouvriers (32 %) et moins de cadres (15 %) que les extra-régions.
- Un peu moins de diplômés du bac et de l'enseignement supérieur (20 % et 32 %) que les extra-régions, mais plus que l'ensemble des nouveaux emménagés.



Les intra-départements (67%)

67 % des nouveaux emménagés.

Motivations :

Raisons principalement résidentielles (62 %) et un peu professionnelles (38 %) et familiales (32 %).

Profils :

- Age moyen : 38 ans
- Part plus importante des couples avec enfant(s) (39 %) et une part importante de personnes seules sans enfant (27 %).
- Essentiellement des personnes actives (76 %), et une part non négligeable de personnes au chômage (11 %).
- Plus d'ouvriers (45 %) et moins de cadres (8 %).
- Moins de diplômés du bac et de l'enseignement supérieur (19 % et 20 %).

Éléments de synthèse pour l'Aube



Les extra-régions (32%)

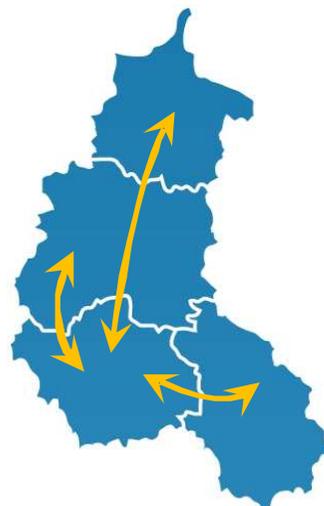
32 % des nouveaux emménagés

Motivations :

Raisons principalement familiales (62 %), puis professionnelles (41 %).

Profils :

- Age moyen : 38ans
- Plus de personnes seules sans enfant (39 %), et un peu moins de couples avec enfant(s) (28 %) que l'ensemble des nouveaux emménagés de l'Aube (36 % et 31 %).
- Essentiellement des personnes actives (62 %), mais plus d'étudiants (12 %) et de personnes retraités (12 %) que l'ensemble des nouveaux emménagés (6 % et 10 %).
- Plus de cadres (21 %) et moins d'ouvriers (27 %) (contre 13 % et 34 %).
- Plus de diplômés de l'enseignement supérieur (36 % contre 28 %).



Les inter-départements (7%)

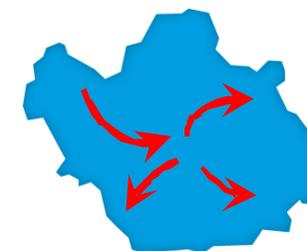
7 % des nouveaux emménagés. Echanges principalement réalisés avec la Marne.

Motivations :

Raisons principalement familiales (79 %), puis professionnelles (27 %).

Profils :

- Age moyen : 34ans
- Moins de couples avec enfant(s) (19 %) que l'ensemble des nouveaux emménagés de l'Aube (31 %).
- Essentiellement des personnes actives (67 %), mais plus d'étudiants (14 %) que l'ensemble des nouveaux emménagés (6 %).
- Plus de cadres (17 %) et moins d'ouvriers (27 %) (contre 13 % et 34 %).
- Plus de diplômés du bac et de l'enseignement supérieur (31 % et 33 %) que l'ensemble des nouveaux emménagés (20 % et 28 %).



Les intra-départements (61%)

61 % des nouveaux emménagés.

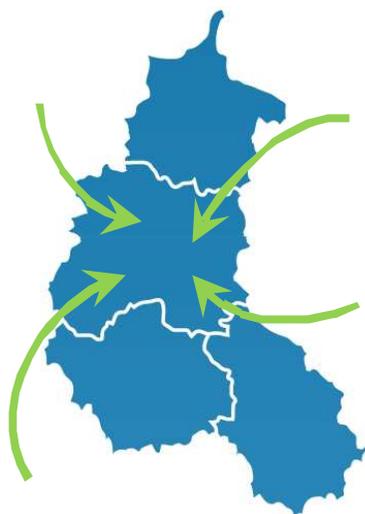
Motivations :

Raisons principalement résidentielles (66 %) et un peu professionnelles (36 %).

Profils :

- Age moyen : 39ans
- Plus de couples avec enfant(s) (34 %) et moins de personnes seules sans enfant (32 %) que l'ensemble des nouveaux emménagés de l'Aube (31 % et 36 %).
- Essentiellement des personnes actives (76 %), et moins d'élèves étudiants (2 %) que l'ensemble des nouveaux emménagés (6 %).
- Plus d'ouvriers (38 %) et moins de cadres (9 %) (contre 13 % et 34 %).
- Moins de diplômés l'enseignement supérieur (22 %) que l'ensemble des nouveaux emménagés (28 %).

Éléments de synthèse pour la Marne



Les extra-régions (36%)

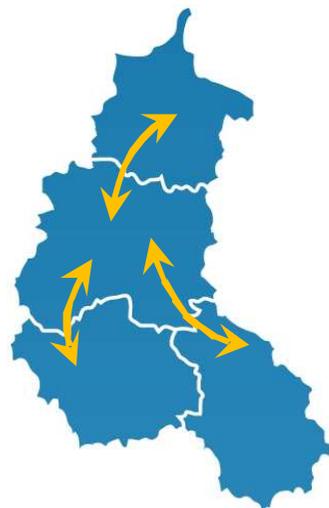
36 % des nouveaux emménagés

Motivations :

Raisons principalement professionnelles (74 %), puis familiales (34 %).

Profils :

- Age moyen : 34ans
- Moins de couples avec ou sans enfant(s) (23 % et 19 %) que l'ensemble des nouveaux emménagés de la Marne (30 % et 21 %).
- Essentiellement des personnes actives (64 %), mais plus d'étudiants (18 %) que l'ensemble des nouveaux emménagés (13 %).
- Plus de cadres (27 %) et moins d'ouvriers (20 %) (contre 17 % et 31 %).
- Plus de diplômés de l'enseignement supérieur (44 % contre 34 %).



Les inter-départements (11%)

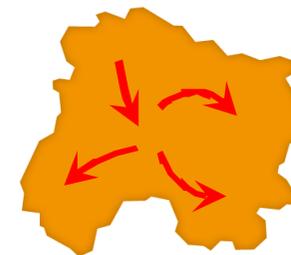
11 % des nouveaux emménagés.

Motivations :

Raisons principalement professionnelles (67 %), puis familiales (37 %).

Profils :

- Age moyen : 30ans
- Plus de personnes seules sans enfant (57 % contre 39 %) et moins de couples avec ou sans enfant(s) (17 % et 15 %) que l'ensemble des nouveaux emménagés de la Marne.
- Essentiellement des personnes actives (53 %), mais plus d'étudiants (33 % contre 13 %).
- Un peu plus d'employés (28 % contre 21 %) et un peu moins de cadres (15 %) et d'ouvriers (28 %) (contre 17 % et 31 %).
- Plus de diplômés du bac et de l'enseignement supérieur (38 % et 35 % contre 26 % et 34 %).



Les intra-départements (53%)

53 % des nouveaux emménagés.

Motivations :

Raisons principalement résidentielles (60 %), puis familiales (37%) et professionnelles (34 %).

Profils :

- Age moyen : 38ans
- Plus de couples avec ou sans enfant(s) (37 % et 23 %) que l'ensemble des nouveaux emménagés de Marne (30 % et 21 %).
- Essentiellement des personnes actives (78 %), et moins d'élèves étudiants (5 %) que l'ensemble des nouveaux emménagés (13 %).
- Plus d'ouvriers (37 %) et moins de cadres (12 %) (contre 17 % et 31 %).
- Moins de diplômés du bac et de l'enseignement supérieur (23 % et 26 % contre 26 % et 34 %).

Éléments de synthèse pour la Haute-Marne



35 % des nouveaux emménagés

Motivations :

Raisons principalement professionnelles (64 %), puis familiales (39 %).

Profils :

- Age moyen : 40ans
- Plus de personnes seules sans enfant (38 % contre 33 %) et moins de couples avec ou sans enfant(s) (28 % et 25 %) que l'ensemble des nouveaux emménagés de la Haute-Marne (33 % et 23 %).
- Essentiellement des personnes actives (68 %), plus de retraités (17 %) que l'ensemble des nouveaux emménagés (12 %), moins d'étudiants que les extra-régions de Champagne-Ardenne (2 % contre 13 %).
- Plus de cadres (20 %) et moins d'ouvriers (27 %) (contre 12 % et 39 %).
- Plus de diplômés de l'enseignement supérieur (34 % contre 25 %).



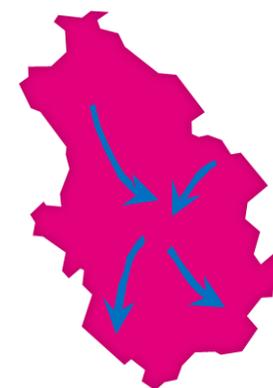
7 % des nouveaux emménagés.

Motivations :

Raisons principalement professionnelles (71 %), puis familiales (40 %).

Profils :

- Age moyen : 36ans
- Plus de personnes seules sans enfant (43 % contre 33 %) et moins de couples avec ou sans enfant(s) (25 % et 20 %) que l'ensemble des nouveaux emménagés de la Haute-Marne (33 % et 23 %).
- Essentiellement des personnes actives (72 %), mais un plus d'étudiants (6 % contre 2 %).
- Plus de cadres (18 %) et de professions intermédiaires (31 %), et moins d'ouvriers (27 %) (contre 12 %, 22 % et 39 %).
- Plus de diplômés de l'enseignement supérieur (34 % contre 25 %).



58 % des nouveaux emménagés.

Motivations :

Raisons principalement résidentielles (51 %), puis professionnelles (43%) et familiales (39 %).

Profils :

- Age moyen : 38ans
- Plus de couples avec enfant(s) (37 %) que l'ensemble des nouveaux emménagés de Haute-Marne (33 %).
- Essentiellement des personnes actives (78 %).
- Plus d'ouvriers (47 %) et moins de cadres (7 %) (contre 39 % et 12 %).
- Moins de diplômés de l'enseignement supérieur (18 % contre 25 %).

Ainsi, l'analyse des origines géographiques des nouveaux emménagés met en évidence deux phénomènes quelque peu différents. D'un côté, des migrations de proximité principalement motivées par la recherche de plus d'espace, de l'accès à la propriété et d'un meilleur cadre de vie (motivations résidentielles). De l'autre, des migrations de plus longue distance principalement motivées par une embauche, une mutation (motivations professionnelles) et/ou par un rapprochement familial.

Les premières concernent plutôt des familles avec ou sans enfant(s), mais aussi les personnes moins qualifiées (ouvriers, employés). Les secondes concernent plutôt des personnes jeunes, plus qualifiées (cadres, professions intermédiaires), et une proportion importante de personnes vivant seules sans enfant.

1-3-3 Points de vigilance et questions à se poser, opportunités, potentiels et pistes à travailler

Points de vigilance et questions à se poser

Ainsi, il est essentiel d'identifier l'origine géographique des nouveaux emménagés de son territoire et de se poser les questions suivantes :

- Sont-ils réellement de nouveaux champardennais (des extra-régions) ? ou proviennent-ils d'un autre département de la région ? ou bien résidaient-ils déjà dans le département ?
Origines géographiques et profils permettent de mieux comprendre leurs motivations et leur choix du territoire d'installation, et d'expliquer, comme nous verrons plus loin, leur capacité à s'intégrer et à s'attacher ou non au territoire.
- Ces mobilités correspondent-elles à des migrations de proximité ou de plus longue distance ?
En effet, la distinction extra-région, inter-département ou intra-département ne donne pas d'indication sur les distances réellement parcourues et efface les effets de proximité. Ainsi, on peut s'être déplacé de peu de kilomètres pour des raisons résidentielles et venir du département voisin, à l'image des échanges entre la Seine-et-Marne et les départements de la Marne et de l'Aube, ou des échanges entre les Ardennes et la Marne (exemple du Pays Rethélois sous l'influence de l'agglomération de Reims).
- Les nouveaux emménagés ont-ils des attaches familiales ou des origines locales ? ou les installations sont-elles motivées par un rapprochement de conjoint ? ou d'autres membres de la famille (enfants, parents, grands-parents).
Les résultats montrent en effet que 23 % des extra-régions sont nés dans la région reviennent s'installer majoritairement dans leur département d'origine, et que les motivations familiales restent importantes quel que soit la distance parcourue.

Enfin il est également nécessaire de mieux qualifier les raisons et motivations de ces mobilités et nuancer les grandes tendances identifiées afin de mettre en évidence des mobilités qui peuvent être ou choisies ou subies.

- Ainsi, les populations jeunes et moins jeunes qui viennent de l'extérieur de la région ou du département ont-elles fait réellement fait le choix de venir s'installer pour y travailler ? ou bien est-ce l'opportunité professionnelle qui a motivé leur installation ? l'enjeu pour le territoire est alors de travailler son cadre de vie (logement, services, activités culturelles et sportives), son hospitalité et le

vivre ensemble, pour donner envie à ces personnes de rester plus longtemps sur le territoire, et si elles repartent, de leur donner envie plus tard de revenir et qu'elles véhiculent une image positive du territoire à l'extérieur de la région.

- Si les jeunes couples (avec ou sans enfants) effectuent des distances plus courtes, est-ce parce qu'ils recherchent un meilleur cadre de vie ou bien est-ce parce que l'offre existante sur leur territoire d'origine n'était plus adaptée à leurs besoins (prix du logement, manque de services...)?
- Au-delà des grandes tendances, on identifie aussi un nombre légèrement plus important de personnes âgées plus de 55 ans et de retraités provenant de l'extérieur de la région et s'installant pour des raisons résidentielles et familiales. Le nombre de personnes au chômage provenant de l'extérieur de la région est pour les mêmes raisons également légèrement plus importantes. Si la première catégorie de personnes correspondent éventuellement à des mobilités choisies et peuvent représenter un potentiel, les seconds correspondent plutôt à des migrations subies. Il s'agira alors pour ces dernières de s'interroger sur comment mieux les accompagner, les intégrer et favoriser leur insertion sociale et professionnelle (recherche d'emploi...).

1-3-4 Opportunités, potentiels et pistes à travailler :

En fonction de l'origine géographique, chaque public représente potentiellement un nouvel arrivant pour son territoire :

- Pour les personnes natives de la région et du département et qui n'y résident actuellement pas :
 - Comment leur donner envie de revenir ? il s'agira notamment de :
 - ⇒ faire connaître les possibilités, les opportunités, l'offre du territoire (PROMOUVOIR).
 - ⇒ travailler l'attachement au territoire et la fierté d'appartenance (ces personnes seront aussi les meilleurs ambassadeurs du territoire).
- Pour les personnes qui ne sont pas natives de la région et/ou du département et qui n'y résident actuellement pas :
 - Comment leur donner envie de venir s'installer en Champagne-Ardenne, et plus précisément sur le territoire ? il s'agira notamment de :
 - ⇒ travailler l'offre du territoire pour répondre aux besoins et attentes des populations que l'on souhaite accueillir (activités, emplois, logement, services, cadre de vie, hospitalité et qualité du lien social...).
 - ⇒ faire connaître les possibilités, les opportunités, l'offre du territoire (PROMOUVOIR et PROSPECTER), et notamment promouvoir à l'extérieur de la Champagne-Ardenne et dans les grandes villes du territoire.
 - ⇒ travailler l'image du territoire, le rendre lisible
 - ⇒ s'appuyer sur les habitants et les natifs du territoire, qui seront les meilleurs ambassadeurs du territoire. Cela suppose de travailler l'attachement au territoire et la fierté d'appartenance.
- Pour toutes les personnes, qu'elles résident ou non déjà dans le département ou le territoire :
 - Comment faciliter leur installation, leur retour dans la région (pour les natifs qui n'y résident actuellement pas) ? il s'agira notamment de :

- ⇒ mieux informer sur l'offre du territoire (travail, logement, services...): site internet, livret d'accueil, relais d'accueil physique (points info-accueil...).
- ⇒ accompagner les personnes à la fois dans leur projet de vie et leur projet professionnel à travers les actions suivantes : organiser et proposer un accompagnement des personnes, alliant projet professionnel et projet de vie => structurer un réseau des acteurs de l'accueil, identifier les personnes relais, mobiliser des ambassadeurs du territoire (élus, habitants) en capacité d'être des appuis et/ou des facilitateurs aussi bien dans les projets professionnels que les projets de vie des individus.

→ Pour les personnes qui résident déjà sur le territoire :

- Comment leur donner envie de rester ? il s'agira notamment de :

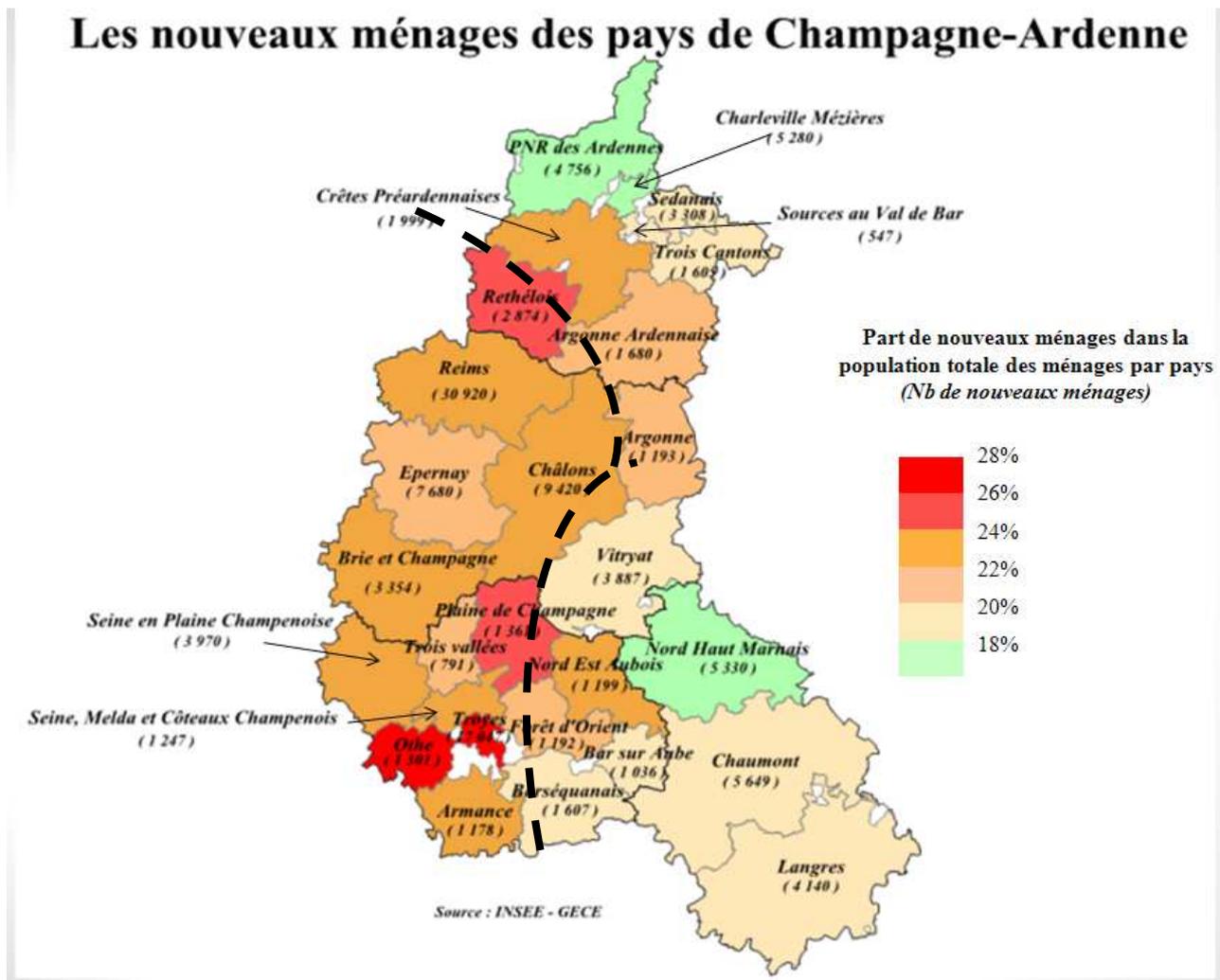
- ⇒ Offrir les conditions de vie adaptées à leurs besoins et attentes (emploi/activité, offre de logement, de services, qualité du cadre de vie...).
- ⇒ Favoriser l'intégration et le vivre ensemble, permettant de travailler l'attachement au territoire et la fierté d'appartenance. Ces personnes seront ensuite les meilleurs ambassadeurs du territoire vers l'extérieur.

1-4 Où s'installent-ils ?

1-4-1 Principales idées à retenir

Les 4 départements de la Champagne-Ardenne sont inégalement attractifs.

La Marne accueille plus des 2/5^{ème} des nouveaux emménagés (43 %), l'Aube un peu plus du ¼ (26 %), les Ardennes environ 1/5^e (19 %), et la Haute-Marne 13 %.



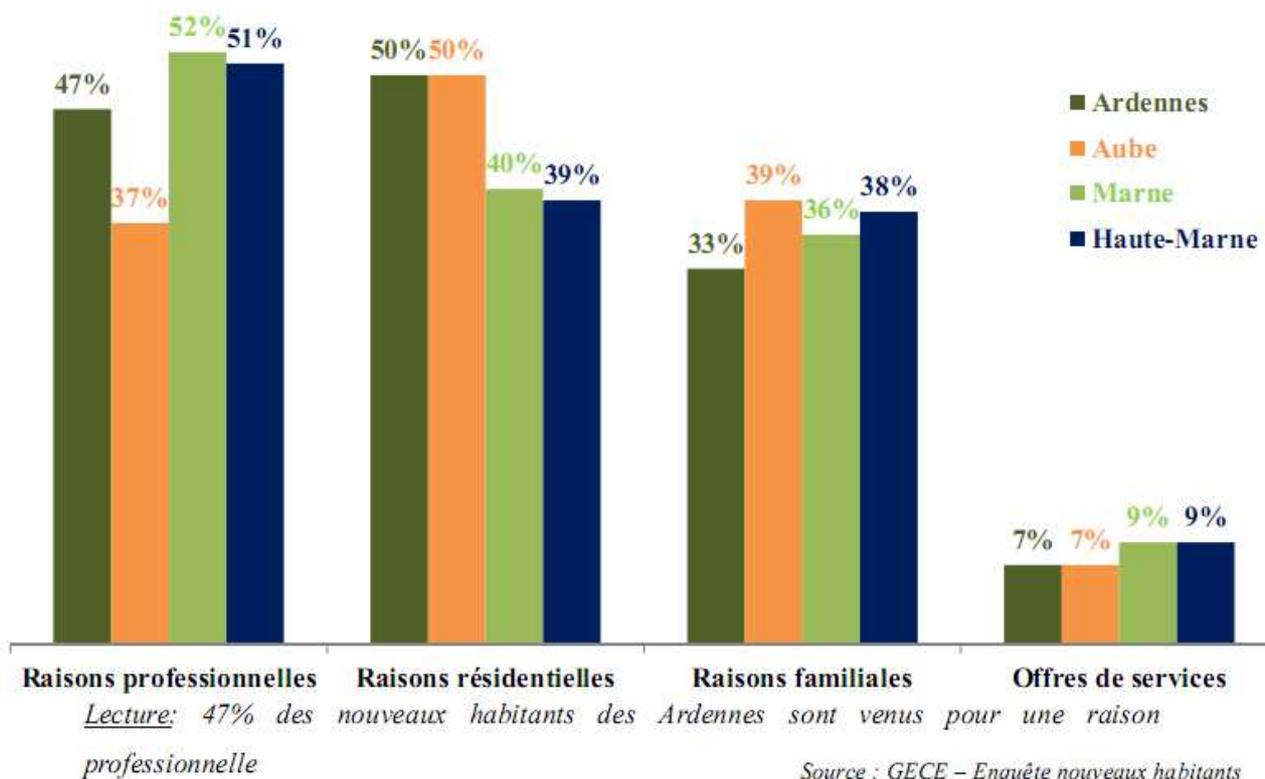
Les motivations semblent quelques peu différentes selon le département d'installation

(cf. page 55 du rapport global)

→ Les nouveaux emménagé-e-s s'installent :

- dans la Marne plutôt pour des raisons professionnelles ;
- dans l'Aube et les Ardennes pour des raisons mixtes, avec une part plus importante de raisons résidentielles ;
- dans la Haute-Marne pour des raisons professionnelles mais aussi familiales.

Graphique 24 : les raisons d'installation selon le département



Les départements sont inégalement attractifs selon l'âge des nouveaux arrivants

- Plus on est jeune, plus on s'installe dans la Marne, puis dans l'Aube.
- En avançant avec l'âge, on s'installe un peu plus dans l'Aube.
- Les Ardennes et la Haute-Marne gagnent légèrement en attractivité avec l'âge, sauf pour les plus de 65 ans pour les Ardennes.

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 12

Les départements sont inégalement attractifs selon les situations professionnelles, les CSP et les niveaux de diplômes.

- Les cadres et professions intellectuelles supérieures s'installent un peu plus dans la Marne (53%), puis dans l'Aube (23 %).
- Les retraités s'installent un peu plus en Haute-Marne et un peu moins dans la Marne que la moyenne des nouveaux emménagés.
- Les autres CSP (artisans, commerçants et chefs d'entreprise, professions intermédiaires, employés) se répartissent de manière à peu près équivalente à la moyenne des nouveaux emménagés.
- Les ouvriers un peu plus dans les Ardennes et un peu moins dans la Marne que la moyenne des nouveaux emménagés.

Les espaces urbains, périurbains et ruraux sont inégalement attractifs

Précautions concernant la définition et la différence entre périurbain et rural

En région Champagne-Ardenne, le périurbain est peu dense et se distingue du rural par sa proximité des pôles urbains et la proportion de personnes résidant sur son territoire, mais travaillant dans le pôle urbain (plus de 40 % de navetteurs). On peut donc considérer dans la majorité des cas que le cadre de vie périurbain champardennais est proche de celui offert par le rural. Toutefois, on verra plus loin que des différences existent en matière notamment d'offre de logement et de services.

La répartition des nouveaux emménagés est assez proche de celle de la population stable

→ Tous les territoires qu'ils soient urbains, périurbains ou ruraux sont donc concernés par l'arrivée de nouvelles populations.

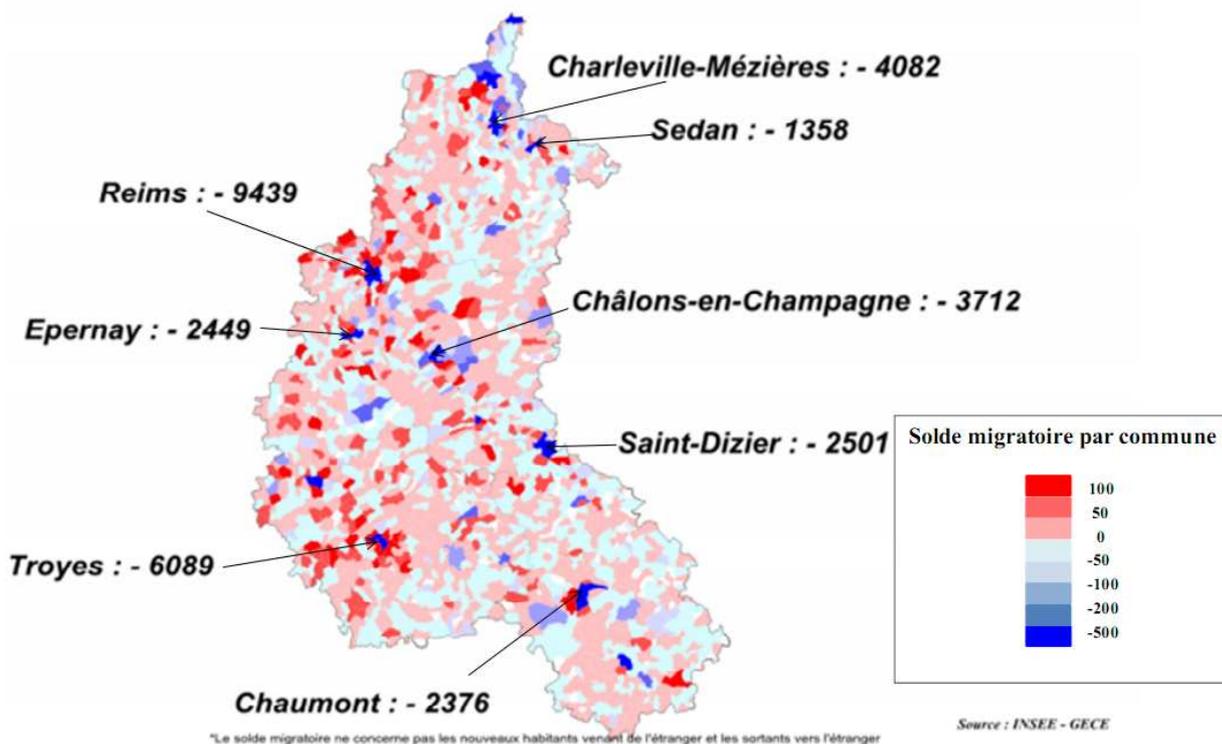
Les villes et les campagnes ne connaissent pas les mêmes dynamiques démographiques

→ Plus de la moitié des nouveaux emménagés s'installent dans les pôles urbains (52 %). Ils s'installent sinon autant en milieu périurbain qu'en rural (respectivement 24 %).

Points de vigilance :

- ✓ Même si les pôles urbains gagnent en nombre plus de nouveaux ménages, la plupart ont un solde migratoire négatif et perdent donc plus de populations qu'ils n'en gagnent. A contrario, nombreux sont les communes périurbaines et rurales présentant un solde migratoire positif.
(voir carte page 12 du rapport global et ci après)

Solde migratoire* par commune entre 2003 et 2008



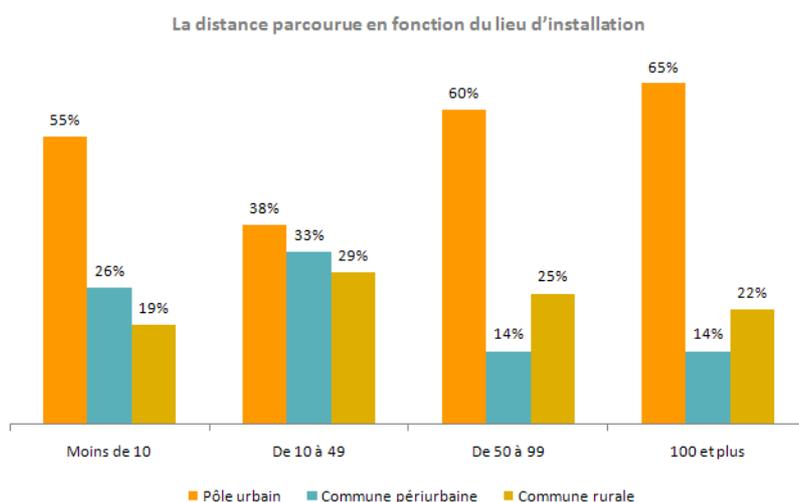
Le choix de la commune d'installation est fortement liée la distance parcourue

- Plus les nouveaux arrivants viennent de loin, plus ils privilégient une installation dans un pôle urbain.
- Les nouveaux arrivants extra-régionaux semblent donc un peu plus privilégier une installation en ville. A l'inverse, les nouveaux arrivants ayant réalisé des déplacements de plus courtes distances s'installent plus en périurbain et en rural.

Où s'installent-ils ?

Lieux d'installation en fonction de la distance parcourue

Plus ils viennent de loin, moins ils s'installent à la campagne...



Source: INSEE



Enquête sur les nouveaux emménagé-e-s de Champagne-Ardenne

30

Les motivations diffèrent quelque peu selon le type de commune où l'on s'installe

- L'installation dans les pôles urbains est principalement motivée par des raisons professionnelles, et pour une part un peu moins importante par l'offre de services.
- Les raisons résidentielles sont plus importantes dans le cadre d'une installation en zone périurbaine.
- Les raisons de s'installer en milieu rural sont mixtes avec une part un peu plus importante liée aux raisons résidentielles et familiales.
- Enfin, les raisons familiales constituent une part non négligeable des motivations quel que soit le type de la commune d'installation.

Les territoires ruraux, périurbains et urbains sont inégalement attractifs selon les âges

- Les jeunes de moins de 25 ans s'installent en grande majorité dans les pôles urbains.
- En avançant en âge, le périurbain et le rural attirent plus.
- On retourne aussi un peu plus en ville à partir de 65 ans.

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 13

Migrations entre l'urbain, le périurbain et le rural selon les âges

→ La moitié des néo-ruraux sont des personnes entre 25 et 39 ans.

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 14

Les territoires ruraux et urbains sont inégalement attractifs selon les situations familiales

- Les personnes seules sans ou avec enfant(s) privilégient les pôles urbains.
- Le périurbain et le rural attirent un peu plus les couples avec ou sans enfant(s).
- La présence d'enfants incite la famille à s'installer en rural ou en périurbain (surtout les couples).

Migrations entre l'urbain, le périurbain et le rural selon les situations familiales

→ Plus le nombre de personnes composant le ménage est élevé, plus ce ménage aura tendance à chercher des opportunités d'installation à la campagne.

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 15

Les territoires ruraux et urbains sont inégalement attractifs selon les situations professionnelles

→ Les nouveaux arrivants exerçant une activité professionnelle sont plus enclins à s'installer en périurbain ou en rural.

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 16

L'attractivité des zones rurales est différente selon la situation professionnelle

- Les migrations concernant le rural (qu'on s'y installe ou qu'on le quitte) sont majoritairement le fait d'actifs (78%).
- Les personnes exerçant des activités les moins qualifiées s'installent plus en milieu rural.
- Le périurbain et le rural accueillent un peu plus des artisans, des ouvriers et des retraités
- Les retraités s'installent plus en rural (14% arrivent dans le rural alors qu'ils représentent 9% des nouveaux arrivants).
- Les migrations du rural vers l'urbain présentent une part un peu plus importante de personnes à la recherche d'un emploi (17% alors qu'ils représentent 11% des nouveaux arrivants).

L'attractivité des zones urbaines est différente selon la situation professionnelle

→ Les villes attirent aussi un peu plus les cadres et les employés, les chômeurs et les étudiants.

Les mobilités villes-campagne se font légèrement au profit des zones rurales

- Les pôles urbains irriguent aussi bien les territoires urbains, périurbains que ruraux, avec un nombre important vers l'urbain (31 % des déplacements), puis le périurbain (14%), puis le rural (9%).
- Le périurbain irrigue principalement les villes (14 % / il gagne autant qu'il n'en perd), puis les zones périurbaines (7%), puis pour une faible part le rural (4%).
- La campagne irrigue principalement le rural (11 %) et les pôles urbains (8%), puis dans une moindre mesure le périurbain (3%).
- Au final, les communes rurales gagnent 2 % des nouveaux ménages au détriment des pôles urbains et des zones périurbaines.

Où s'installent-ils ?

Transfert de flux entre l'urbain, le périurbain et le rural

Parcours d'installation des nouveaux ménages de Champagne-Ardenne* selon le zonage :

En nb de nouveaux ménages		Commune actuelle			
		12 pôles urbains*	Zone périurbaine	Zone rurale	Ensemble des nouveaux habitants
Commune précédente	Pôles urbains	31% (37 971)	14% (16 953)	9% (10 640)	53% (65 564)
	Zone périurbaine	14% (16 603)	7% (8 612)	4% (5 382)	25% (30 597)
	Zone rurale	8% (9 734)	3% (3 601)	11% (13 246)	22% (26 581)
	Ensemble des nouveaux habitants	52% (64 308)	24% (29 166)	24% (29 268)	100% (122 742)

*nouveaux ménages hors ceux venant de l'étranger

** Les villes-centre des 12 pôles urbains : Charleville-Mézières, Sedan, Reims, Vitry-le-François, Romilly-sur-Seine, Troyes, Chaumont, Langres et Saint-Dizier

Lecture : 31% des nouveaux ménages ont déménagé d'une commune d'un pôle urbain vers une commune d'un pôle urbain.

Source : INSEE

Les origines (urbaines ou rurales) des nouveaux arrivants peuvent jouer un rôle dans les choix d'installation.

- On réside plus en milieu rural et périurbain quand on a plus résidé à la campagne avant 18 ans.
- De même on réside un peu plus en milieu rural et périurbain quand on a plus résidé à la campagne après 18 ans, même si la part des personnes qui résidaient en ville a augmenté.

Les chiffres de l'enquête :

- ✓ Les nouveaux arrivants venant de loin sont souvent des urbains. Ces derniers s'installent plus en ville (39%) et un peu à la campagne (12%).

1-4-2 Eléments de synthèse

Synthèse par département d'installation : (cf. éléments de synthèse : page 24 à 27)

Les facteurs d'attractivité semblent différents entre les 4 départements de la région :

- la Marne représente le bassin d'emploi principal de la région Champagne-Ardenne ;
- l'Aube et les Ardennes présentent des facteurs d'attractivité plus équilibrés entre l'emploi, le cadre de vie et les attaches familiales ;
- En Haute-Marne, les attaches familiales semblent plus importantes et l'emploi semble être un facteur déterminant de l'installation.

Synthèse par type de commune d'installation :

Les profils s'installant plutôt en ville :

- ✓ Les jeunes de moins de 25 ans
- ✓ Les étudiants et les personnes sans emploi
- ✓ Les cadres et les employés
- ✓ Les personnes seules
- ✓ Les plus de 65 ans s'installent soit en ville, soit en milieu rural.

Les profils s'installant plutôt en milieu rural et périurbain

- ✓ Plus les 25-39 ans et les 40-55 ans
- ✓ Plus les familles avec enfants (couples ou personne seule)
- ✓ Un peu plus les artisans, les ouvriers et les retraités
- ✓ Les personnes retraitées et les 55-64 ans s'installent un peu plus facilement en rural.
- ✓ Les couples avec ou sans enfant(s) s'installent plus facilement en rural.
- ✓ Les plus de 65 ans s'installent soit en ville, soit en milieu rural.

Tableau de synthèse spécificités Départements et territoires d'installation (cf. page 43 du rapport global)

	Région	Marne	Aube	Ardennes	Haute-Marne
Urbain	53%	62%	57%	38%	37%
Périurbain	23%	23%	18%	31%	23%
Rural	24%	15%	25%	31%	15%

→ Une majorité de ceux de l'Aube et de la Marne se sont installés dans un pôle urbain.

→ Les territoires ruraux de la Haute-Marne accueillent 40% des nouveaux ménages du département.

→ L'espace périurbain des Ardennes est celui qui accueille la part de nouveaux ménages la plus importante (31% contre 18% dans l'Aube et 23% dans la Marne et la Haute-Marne).

Points de vigilance :

Ces chiffres doivent s'interpréter en prenant en compte le découpage urbain/périurbain et rural proposé par l'INSEE. En raison de villes de taille plus grande, il est ainsi normal de voir en part plus de personnes s'installer en zone urbaine dans la Marne que dans la Haute-Marne.

Tableau de synthèse type de territoire d'installation : urbain, périurbain, rural

	Urbain	Périurbain	Rural
%	53 %	23 %	27 %
Origine géographique (extra-région, inter-dept, intra-dept)	Les extra-régions et les inter-départements s'installent pour une grande partie dans les pôles urbains (respectivement 63 % chacun). 43 % des emménagés intra-départementaux s'y installent.	La part des extra-régions et inter-départements sont les moins nombreux à s'installer en périurbain (respectivement 12 % et 17 %). Elle est la plus importante pour les intra-départementaux avec 30 %.	La part des extra-régions et inter-départements est un peu plus importante pour ceux qui s'installent en rural (24 % et 20 %) que ceux qui s'installent en périurbain. La part des intra-départements est moins importante pour ceux qui s'installent en rural (24 %) que ceux qui s'installent en urbain et périurbain.
Origine / distance parcourue entre les lieux de résident actuel et précédent	Plus on vient de loin, plus on s'installe dans un pôle urbain. Au-delà de 50 km, la part des nouveaux emménagés urbains est supérieure à 65 %.	Le nombre de nouveaux emménagés périurbains diminuent progressivement avec la distance parcourue. Il passe de 33 % à 10 % entre < 15 km et plus de 200 km.	La part des nouveaux emménagés ruraux fluctue entre 28 % et 17 % en fonction de la distance parcourue. Elle est un peu plus importante quand on vient de près que quand on vient de loin.
Motivations	On s'installe plutôt dans un pôle urbain pour des raisons professionnelles (59 %), puis familiales (37%) et enfin résidentielles (28 %). L'offre de services est une raison plus importante qu'en périurbain et qu'en rural.	On s'installe plutôt en périurbain pour des raisons résidentielles (69 %), puis familiales (35 %) et enfin professionnelles (31 %).	On s'installe plutôt en rural pour des raisons résidentielles (49 %), mais les raisons familiales et professionnelles ne sont pas négligeables (43 % et 39 %)
Âges	De manière générale, toutes les tranches d'âge s'installent plus dans les pôles urbains qu'en périurbain et qu'en rural. Les moins de 25 ans (80 %) et les plus de 65 ans (54 %) s'installent plus dans les pôles urbains.	Les 25-39 ans et les 40-54 ans s'installent plus en périurbain (respectivement 28 et 27% d'entre eux), viennent ensuite les 55-64 ans (25%).	Les 55-64 ans et les plus de 65 ans s'installent plus en rural (respectivement 32 et 27% d'entre eux), viennent ensuite les 25-39 ans et les 40-54 ans (respectivement 25 et 26% d'entre eux)
Types de ménages	Les personnes seules sans enfant (72 %) s'installent plus dans les pôles urbains. Les personnes seules avec enfants également (54 %).	Les couples avec ou sans enfant(s) s'installent un peu plus en périurbain (38 % et 27 %).	Les couples avec ou sans enfant(s) s'installent aussi un peu plus en rural (27 % et 27 %).
Situation professionnelles	Les élèves-étudiants et les demandeurs d'emploi s'installent plus dans les pôles urbains (98 % et 61 %). Les actifs y sont également plus représentés (47 %).	Les actifs (27 %) s'installent plus en périurbain que les autres catégories.	Les retraités (31 %) s'installent un peu plus en rural. La part des actifs (25 %) et des demandeurs d'emplois (24 %) y est également importante.
CSP	Les cadres (61 %), mais aussi les employés (58 %) et les professions intermédiaires (52 %) s'installent plus dans les pôles urbains. Les ouvriers (40 %) y sont également plus représentés.	Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises (34 %) s'installent un peu plus en périurbain que les autres catégories. Les ouvriers y sont également un peu plus représentés (28 %).	Les ouvriers (32 %) s'installent un peu plus en rural que les autres catégories. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises y sont également un peu plus représentés (28 %).

1-4-3 Points de vigilance et questions à se poser, opportunités, potentiels et pistes à travailler

Si le lieu d'embauche ou de mutations ou encore des racines familiales peuvent conduire les nouveaux arrivants à identifier un territoire plus ou moins large (échelle du département, du pays...), c'est ensuite les opportunités immobilières, le cadre de vie (accessibilité aux services, temps de trajet pour travailler, l'accès à internet, les paysages et l'offre culturelle...) ou encore la proximité familiale qui les guideront dans le choix de leur commune d'installation.

Ces choix se traduisent par :

- des déplacements de proximité (bassin de vie) ou de longue distance
- des mobilités au sein ou entre milieux urbain, périurbain et rural,

Si environ 1 nouvel arrivant sur deux s'installe dans une aire urbaine, l'autre moitié s'installent en périurbain ou en rural. On observe ainsi des tendances différentes selon les profils des nouveaux arrivants selon qu'ils s'installent à la ville, en périurbain ou en rural.

Selon leur âge, leurs situations professionnelle et familiale, les nouveaux emménagés ne semblent pas trouver partout les conditions d'installation correspondant à leurs besoins. Cela explique les disparités tant dans la répartition des populations entre l'urbain, le périurbain et le rural, que dans les profils qui s'y installent. La carte en page 33 ci-dessus représentant les soldes migratoires met également en évidence les très fortes disparités entre communes voisines.

Ainsi, les villes et les campagnes, les communes ardennaises ou aubois ne connaissent pas les mêmes dynamiques démographiques. Ces différentes tendances nous invitent à nous interroger sur les raisons de certains départs ou encore d'analyser en creux les raisons qui expliquent que certains profils ne s'installent pas sur certains territoires.

Au final, ces différentes tendances doivent nous inviter une fois de plus à nous interroger sur l'offre existante, les conditions d'accueil et de maintien dans chaque territoire et les leviers possibles pour les améliorer.

Les nouveaux arrivants en ville mettent plus souvent en avant des motivations professionnelles tandis que les nouveaux arrivants en périurbain et en rural mettent plus en avant des motivations résidentielles et familiales. Toutefois, si le rapprochement familial, l'accès à la propriété et à plus d'espace sont régulièrement cités du côté des nouveaux arrivants en milieu rural ou périurbain, les motivations professionnelles (embauche, mutations) restent aussi très importants dans ces choix d'installation.

Ainsi peut-on résumer le choix du territoire d'installation de la manière suivante :

- les nouveaux emménagés qui s'installent en milieu périurbain sont principalement motivés par la recherche de plus d'espace en proximité des villes (ça ressemble encore à la campagne = périurbain peu dense), la possibilité d'accéder à la propriété et à une maison.
- les nouveaux emménagés qui s'installent en milieu rural sont principalement motivés par la recherche de plus d'espace et d'un cadre de vie de meilleure qualité, mais aussi des attaches familiales (origine locale) ou la proximité d'une zone d'emploi en milieu rural.
- Les choix des individus s'installant dans les pôles urbains peut être lié à des origines urbaines, ou bien parce qu'on vient de loin, on choisit d'abord de s'installer en ville à proximité du lieu de travail, ou bien la proximité de la famille, un rapprochement de conjoint ou pour des services offerts plus importants ou plus accessibles.

La répartition des nouveaux ménages par type de commune semble relativement être corrélée à leur type de commune d'origine. Ainsi peut-on s'interroger sur les questions suivantes :

→ Le profil urbain ou rural des nouveaux emménagés influencent-ils le choix de la nature du territoire d'installation (urbain, périurbain, rural) ?

Les gens ayant vécus plus dans le rural ont-ils une propension à s'installer dans le rural ? Inversement les gens ayant vécus en ville ont-ils une propension à s'installer en ville ou existe-t-il une tendance à fuir la ville ?

Ceux qui ont le plus résidé en milieu rural et qui s'installent en rural ou en périurbain, le font-ils plus pour des raisons résidentielles et/ou familiales ?

Ceux qui ont le plus résidé en milieu rural et qui s'installent en ville, le font-ils plus pour des raisons professionnelles ? Qui sont ceux qui le font pour des raisons résidentielles ou l'offre de service ?

Ceux qui ont le plus résidé en ville et qui s'installent en rural ou en périurbain, le font-ils plus pour des raisons résidentielles ?

→ La nature du territoire de résidence antérieur (urbain, périurbain, rural) des nouveaux emménagés influence-t-ils le choix de la nature du territoire d'installation (urbain, périurbain, rural) ?

Les gens ayant vécus antérieurement dans le rural ont-ils une propension à s'installer dans le rural ? Inversement les gens ayant vécus en ville ont-ils une propension à s'installer en ville ou existe-t-il une tendance à fuir la ville ? Quelles sont les motivations qui influencent ces choix ? Le transfert de l'urbain vers le rural ou le périurbain est-il lié plus à des motivations résidentielles ? Le transfert et le maintien dans le rural est-il lié à des raisons familiales ? Le transfert et le maintien dans l'urbain est-il uniquement lié à une recherche d'une offre de services ?

Le choix est-il lié aux conditions offertes par la commune d'installation (offre de logement, de services...) ? On peut supposer que certaines communes sont plus attractives que d'autres en fonction des aménités offertes localement.

1-4-4 Opportunités, potentiels et pistes à travailler

Il est essentiel de prendre conscience des facteurs d'attractivité de son territoire, mais aussi des facteurs d'attractivité des territoires voisins et des relations entre urbain, périurbain et rural à l'intérieur du territoire et entre territoires voisins. Il s'agira ainsi de :

- profiter de ses facteurs d'attractivité, de les renforcer et de savoir les mettre en avant ;
- mais aussi de profiter des facteurs d'attractivité des territoires voisins et de jouer la complémentarité. A titre d'exemple, les territoires sous influence des pôles urbains peuvent jouer sur leur attractivité résidentielle et travailler sur leur offre de logement, de services et leur cadre de vie. Le développement des activités économiques et des emplois n'est toutefois pas à négliger. L'accueil de nouvelles populations résidentes peut constituer un potentiel, car elle peut générer de nouvelles activités et dynamiser l'économie locale. Ces populations peuvent aussi représenter des compétences à valoriser dont ne dispose pas le territoire (créateurs/repreneurs potentiels d'activités, emplois à pourvoir...).

Ainsi s'interroger sur qui s'installent, sur qui ne s'installent pas ou sur qui part, permet de mieux comprendre les ressorts de la mobilité et d'identifier les freins à l'installation et au maintien de populations

sur le territoire, et ainsi de définir les actions à mettre en place pour faciliter l'installation et le maintien des populations que l'on cible (faire de la place).

Enjeux et points de vigilance pour les territoires urbains

Les territoires urbains sont ceux qui attirent le plus de migrants, et surtout des profils plutôt jeunes et plus diplômés (cadres...). Toutefois comme le montre la carte en page 33, tous les principaux pôles urbains présentent un solde migratoire négatif. Il y a plus de gens qui partent que ne s'installent. Il s'agit donc de s'interroger pourquoi ? Les conditions offertes par ces territoires ne correspondent-ils plus aux besoins de certains individus, qui évoluent avec l'âge et la composition du ménage ? Parce que le milieu urbain est une étape dans le cycle de vie des individus, l'objectif n'est-il pas de raisonner l'attractivité des territoires urbains au regard de ces mobilités et de les faciliter ? Pour donner envie de s'installer et de rester notamment aux actifs dont ont besoin les entreprises localement, il s'agira aussi de travailler le cadre de vie. Les territoires urbains doivent de plus penser leur développement en articulation avec les territoires périurbains et ruraux voisins. En effet, les résidents de ces territoires sont autant des usagers de la ville. Ce sont des compétences pour les entreprises installées en milieu urbain, et des usagers et consommateurs de services et de commerces. Ils représentent un flux de revenu pour le territoire, mais ont aussi des besoins en matière de transport. L'emploi, l'offre de services et de transport doivent donc être pensés de manière coordonnée entre urbain, périurbain et rural.

Enjeux et points de vigilance pour les territoires périurbains

Les territoires périurbains captent des migrants d'origine urbaine et aussi d'origine rurale. Ce sont plutôt des familles avec ou sans enfant(s) motivées par des raisons résidentielles. Ces territoires sont sous l'influence de la ville, car une partie importante de sa population y travaille. Pour les territoires périurbains, il s'agira de faciliter l'installation de ces individus en leur offrant des conditions de vie adaptées, mais aussi de maîtriser ces installations pour préserver la qualité du cadre de vie (que recherche ces mêmes populations) et les conditions de vie de la population résidant déjà sur place (concurrence sur le logement, sentiment de désappropriation du territoire, et éventuellement d'exclusion...).

Ces nouveaux habitants constituent un potentiel pour les territoires périurbains. Ils constituent en effet des compétences, des ressources humaines à valoriser localement (emplois à pourvoir, créateurs/repreneurs d'entreprises...), mais aussi des usagers et consommateurs de services et de commerces. Ainsi, ils contribuent au maintien de ces derniers et à la dynamisation de l'économie locale. Ils sont générateurs de revenus dont le territoire doit savoir profiter.

Toutefois accueillir de nouvelles populations ne présente pas que des avantages. Elles génèrent de nouveaux besoins en matière de services, qui nécessitent de la part des collectivités concernées des dépenses supplémentaires. Face aux budgets de plus en plus contraints, ces dernières ont tout intérêt à mutualiser leurs moyens avec les communes voisines. L'évolution des modes de vie génère notamment des besoins plus importants en matière de transports (pour rejoindre les pôles urbains), de moyens de communication et de loisirs. L'augmentation des coûts du transport peut de plus remettre en question l'attractivité des territoires périurbains qui repose sur ce fragile équilibre avec les territoires urbains.

Un autre enjeu concerne l'intégration des nouvelles populations d'origine urbaine au sein de la population locale. Ces dernières peuvent éventuellement se sentir peu à peu déposséder de leur territoire et des difficultés de cohabitation peuvent apparaître.

Accueillir de nouvelles populations présente aussi des risques liés à la maîtrise de l'étalement urbain et de la préservation du cadre de vie, ce pour quoi ces nouvelles populations s'installent sur ces territoires. Ces questions doivent être anticipées et intégrées dans les documents de planification spatiale.

Dans les territoires périurbains, l'enjeu du renouvellement des générations et de la mixité sociale est également présent. Il s'agit alors de favoriser le parcours résidentiel dans les politiques du logement et de l'habitat pour permettre d'accueillir de nouveaux ménages.

Enjeux et points de vigilance pour les territoires ruraux

Les territoires ruraux sont concernés par des mouvements internes et de proximité, et captent aussi des migrants provenant des territoires urbains et périurbains voisins. Les raisons de leur attractivité sont mixtes. Elles sont à la fois résidentielles, familiales et professionnelles.

Les nouvelles populations concernées sont représentées plutôt par des familles avec ou sans enfant(s), des personnes âgées et retraitées, et des ouvriers et classes moyennes.

La question de l'offre résidentielle est donc importante. Celle du maintien de ces populations aussi, car la majorité des installations correspondent à des déplacements de proximité.

Toutefois c'est également un enjeu de faire venir, de capter de nouveaux habitants provenant de plus loin, de manière à renouveler la population et ouvrir le territoire vers l'extérieur, maintenir les services et dynamiser l'économie locale. Il s'agira de travailler :

- l'offre résidentielle (logement et services) pour les non actifs ;
- l'offre d'activité et d'emploi pour les actifs, couplée à une offre résidentielle attractive.

Cela nécessitera ensuite de faire connaître l'offre du territoire, de la rendre visible, voire d'être dans une démarche proactive de prospection, en jouant pourquoi pas la carte de l'attractivité du rural pour les profils qui pourraient être réceptifs à cet argument.

Un point de vigilance devra être porté sur les populations les moins mobiles, comme les personnes âgées, les personnes à faible revenu, en situation de précarité (chômeurs), afin de limiter les phénomènes d'isolement et d'exclusion sociale. L'offre du territoire doit aussi être travaillée pour eux. Améliorer l'offre du territoire pour les nouvelles populations permet aussi d'améliorer les conditions de vie de la population locale. Les besoins en transports et les moyens de communication sont amplifiés en raison de l'augmentation des distances et de l'isolement possible pour certaines catégories de populations.

La préservation du cadre de vie, l'intégration et le lien social sont aussi importants dans les territoires ruraux que les autres, à ceci près que leurs problématiques sont liées à leur faible densité. Constatant fréquemment la disparition des lieux de sociabilité et de solidarité (café, marché, commerce, salle polyvalente, stade de football...), il nous semble que le volet social de ces politiques d'accueil et de maintien de population ne peuvent faire l'impasse de la question de l'intégration et du vivre ensemble.

Dans ces territoires, il est encore plus important de s'interroger des raisons du départ de certaines populations, et de s'interroger sur les moyens de leur donner envie (pour les jeunes notamment) de rester ou de revenir sur le territoire.

Partie 2 Les conditions d'accueil et de maintien dans les territoires

2-1 Les modes de vie et les usages du territoire

L'enquête nous révèle que les choix de logement, l'utilisation des services ou encore les distances domicile travail des nouveaux arrivants diffèrent fortement selon leurs âges, leurs situations familiales et professionnelles.

Partant du constat que les nouveaux arrivants ont des profils très différents par rapport à la population dite stable (plus jeunes, plus actifs...), leur installation et leur maintien sur un territoire génèrent logiquement de nouveaux besoins, que ce soit en termes de logement, de services ou de transport. Or l'offre des territoires est à ce titre très différente, voire inégale.

A titre d'exemple, il existe de vraies disparités dans l'accès au logement. Cela doit inciter les territoires à s'interroger sur leur offre, notamment en matière de locatifs pour accueillir de jeunes couples ou maintenir certains ménages (célibataires, familles recomposées...) et ainsi favoriser les parcours résidentiels et les périodes de transition. Les besoins en matière de services diffèrent fortement selon les profils des individus. Ainsi, il est important de noter que les nouveaux arrivants expriment de plus forts besoins en termes d'information et d'offre de services, révélant aussi des enjeux d'accessibilité. Les nouveaux arrivants semblent aussi privilégier des lieux d'installation plus proches de leur lieu de travail, mais n'hésitent pas pour certains à s'éloigner des pôles urbains pour des raisons résidentielles. Aussi quels nouveaux modes de transport inventer dans la perspective d'un enchérissement du coût des carburants ? C'est une question que doivent se poser les territoires au risque de voir repartir certaines populations ou se fragiliser d'autres.

Plus qu'une contrainte, ces modes de vie en perpétuelle mutations selon les âges de la vie peuvent représenter de nouveaux potentiels de développement. La réponse à ces nouveaux besoins peut être source de dynamique et de nouvelles activités pour le territoire. Les nouvelles populations qui s'installent peuvent être également porteuses d'innovation et d'ouverture (création d'entreprises, nouvelles compétences...). Ainsi l'enquête montre qu'un nouvel arrivant sur 5 déclare avoir un désir de création d'activité à court ou moyen terme.

Graphique 29 : les domaines dans lesquels ils envisagent de développer une activité



2-1-1 Les points à retenir

2-1-1-1 Le logement

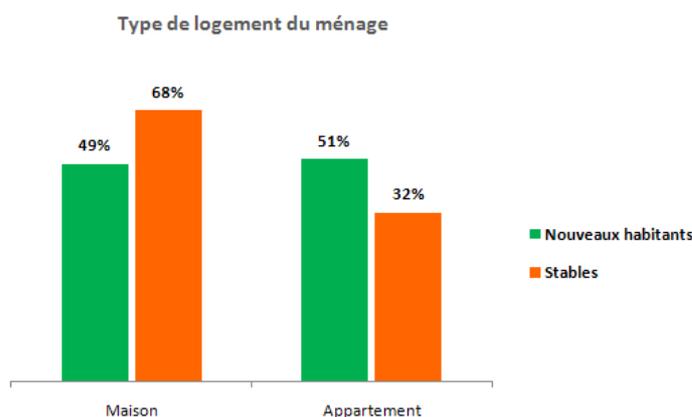
Ce qui distingue les nouveaux emménagés de la population stable

- Les nouveaux emménagés résident un peu plus en appartement qu'en maison. Ils sont 51 % contre 39 % de la population stable à habiter un appartement.
- Ils sont plus locataires que propriétaires. Ils sont en effet 63 % de locataires contre 36 % de la population stable.
- Parmi les locataires, ils sont 23 % à avoir eu des difficultés à trouver leur logement à louer. C'est dans l'Aube que les personnes ont eu le plus de difficultés (31 %) et dans les Ardennes le moins (14 %). Ces résultats sont des indicateurs de la disponibilité ou du déficit d'offre sur le territoire.
- Les nouveaux emménagés des Ardennes et de la Haute-Marne sont un peu plus nombreux à résider dans une maison (59 %) et à être propriétaires (38 %) que la moyenne régionale. Les nouveaux emménagés de la Marne sont un peu nombreux à résider en appartement (58%). Ils sont aussi avec ceux de l'Aube plus nombreux à être locataires (66 % / Marne et 62 % / Aube).

Est-ce une histoire de mode de vie ?

Type de logement des nouveaux habitants

Les nouveaux habitants résident autant en maison qu'en appartement. Toutefois, ils habitent un peu plus en appartement que la population stable.



Source: INSEE



Le statut d'occupation du logement varie selon l'âge

- Plus les nouveaux arrivants sont âgés, plus ils sont nombreux à être propriétaires. 92 % des moins de 25 ans sont locataires. Le nombre de propriétaires croit ensuite de 38 % pour les 25-39 ans à 53 % pour les 55-64 ans. Il diminue à 40 % pour les plus de 65 ans.

Le statut d'occupation du logement varie selon la situation familiale

- Les couples avec enfant(s) sont plus nombreux à résider en maison (55 %). Les personnes seules sans enfant sont les plus nombreuses à résider en appartement (39 %).
- Les couples (avec ou sans enfant) sont davantage propriétaire (respectivement 55 % et 41 %) que les personnes seules sans ou avec enfant(s) (respectivement 15 et 18 %).

Le type de logement et le statut d'occupation varie selon la catégorie socioprofessionnelle

- Plus les nouveaux arrivants exercent une activité qualifiée, plus ils sont nombreux à être propriétaires. Ainsi les cadres et les artisans, commerçants et chefs d'entreprises sont plus propriétaires de leur logement (respectivement 45 % et 52 % contre 34 % des nouveaux emménagés). Les ouvriers et les employés sont plus locataires (respectivement 66 % et 69 % contre 63 % des nouveaux emménagés). Ces derniers sont notamment les plus nombreux à être locataires en parc HLM (respectivement 26 et 28 % contre 20 % des nouveaux emménagés).

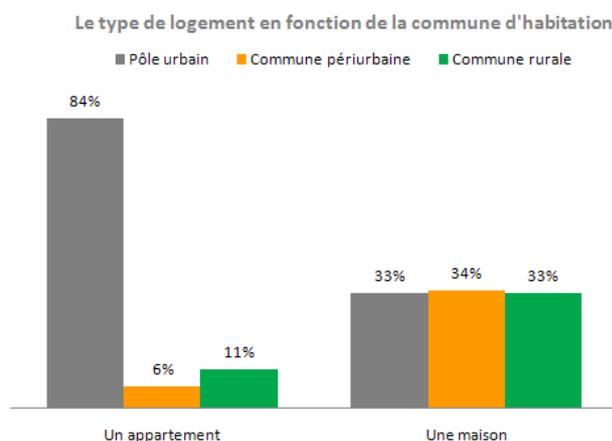
Le type de logement et le statut d'occupation varie selon la provenance

- Plus les nouveaux arrivants viennent de loin, moins ils habitent une maison et moins ils sont propriétaires. 58 % des intra-départements résident en maison, alors que 62 des inter-départements et des extra-régions résident en appartement. Et 40 % des intra-départements sont propriétaires contre 25 % des inter-départements et 24% des extra-régions. De plus 28 % des nouveaux intra départements sont devenu propriétaire lors de leur installation, tandis que seulement 1 nouvel arrivant "extra-région" sur 10 a accédé à la propriété.

Est-ce une histoire de mode de vie ?

Commune de résidence en fonction du type de logement

Les personnes résidant en maison s'installent autant à la ville, qu'en péri-urbain et à la campagne
Par contre, les personnes résidant en appartement s'installent à la ville.



Source: GECE



Le type de logement et le statut d'occupation varie selon la commune de résidence (urbaine, périurbaine ou rurale)

- Les nouveaux arrivants en espace urbain sont plus locataires que les ceux s'installant en rural et en périurbain.
- Les nouveaux arrivants en périurbain sont plus nombreux à être propriétaires.
- Les nouveaux arrivants locataires en parc HLM s'installent dans les pôles urbains.
- La part des propriétaires est la plus élevée chez les nouveaux ménages qui ont quitté un pôle urbain pour une commune périurbaine (63 %).
- Les nouveaux habitants emménagent en majorité dans l'ancien (80 % dans les pôles urbains, 76 % dans les communes rurales, 56 % dans les communes périurbaines). La part des logements neufs ou des constructions est plus importante dans les communes périurbaines (43 % contre 24 % dans les communes rurales et 20 % dans les pôles urbains).
- Les nouveaux résidents ont eu plus de difficultés à trouver un logement locatif dans les communes périurbaines que dans les communes rurales et les pôles urbains.
- Ceux qui partent du rural mettent plus en avant le besoin de changer de logement.

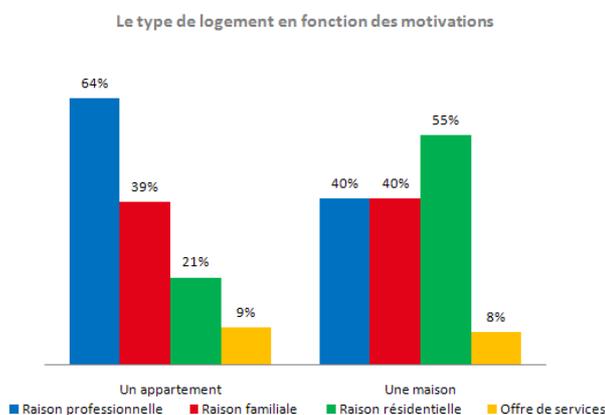
Le type de logement et le statut d'occupation varie selon les motivations

- Les nouveaux habitants ayant emménagés dans une maison sont plus nombreux à citer des raisons résidentielles (55 % d'entre eux), tandis que ceux ayant emménagés en appartement ont plus cité des raisons professionnelles (64 % d'entre eux). Les personnes résident en appartement citent autant des raisons familiales que celles résidant dans une maison (respectivement 39 et 40 %).
- Les nouveaux emménagés propriétaires ont plus cité des raisons résidentielles (plus de 70 % d'entre eux), alors que les nouveaux emménagés locataires ont plus cité des raisons professionnels (environ 60 % d'entre eux).

Est-ce une histoire de mode de vie ?

Le type de logement en fonction des motivations

Les personnes résidant en appartement ont plus mis en avant des motivations professionnelles
Les personnes résidant en maison ont plus mis en avant des motivations résidentielles



Source: GECE



2-1-1-2 Les mobilités et distances domicile-travail

Les nouveaux emménagés s'installent plutôt à proximité de leur lieu de travail. En moyenne, un nouvel habitant parcourt 16 km entre son lieu de domicile et son lieu de travail. La moitié d'entre eux parcourt moins de 6 km. Un tiers habite et travaille dans la même commune et seulement 9 % travaille en dehors de leur département d'habitation.

Dans la Marne et surtout la Haute-Marne, la majorité des nouveaux habitants travaillent dans leur pays d'habitation (respectivement 64 % et 86 %). Dans l'Aube, une part importante des nouveaux habitants travaillent dans leur département mais en dehors de leur pays d'habitation (44 %). La proportion de nouveaux habitants travaillant en dehors de leur département est la plus élevée dans les Ardennes (16 %).

La distance domicile-travail varie selon la situation familiale

- Les couples avec ou sans enfant(s) sont les ménages qui parcourent le plus de kilomètre entre leur domicile et leur travail.
- ✓ Les couples avec enfant(s) représentent en effet 52 % des ménages parcourant entre 5 et 19 km et 49 % des ménages parcourant plus de 20 km. Les couples sans enfant représentent 34 % des ménages parcourant plus de 20 km.

La distance domicile-travail varie selon la CSP.

- Les distances domicile-travail sont moins importantes chez les cadres et les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (de 2 à 5 km de moins) que chez les employés et les ouvriers. Ces constats peuvent s'expliquer par rapport au phénomène de migrations intra départements observés un peu plus chez les ouvriers et les employés. Ces derniers semblent moins hésiter à s'éloigner de leur lieu de travail pour accéder à un logement plus adaptés à leurs besoins et à leur revenu. C'est en effet chez ces eux que les motivations résidentielles sont les plus importantes.
- ✓ Les cadres et les artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont plus nombreux à travailler dans leur commune de résidence, respectivement 47 % et 62 % contre 18 % pour les ouvriers. Ces derniers sont 38 % à travailler dans le pays, mais à l'extérieur de leur commune de résidence.

La distance domicile-travail varie selon la provenance.

- Plus on vient de loin, plus on cherche à s'installer près de son lieu de travail.
- ✓ Les extra-régions sont plus nombreux à travailler dans leur commune de résidence (56 %).
- ✓ Les inter-départements sont également plus nombreux dans ce cas (35 %), mais sont aussi également nombreux à travailler hors de leur département de résidence (17 % contre 4 % des extra-régions et 2 % des intra-départements) (lien avec le phénomène de proximité frontalière).
- ✓ Les intra-départements travaillent plus à l'extérieur de leur commune mais restent dans leur département de résidence (71 %).

La distance domicile-travail varie selon la commune de résidence (urbain, périurbain, rural).

- Les distances domicile-travail sont les plus courtes pour des nouveaux emménagés urbains. La moitié d'entre eux parcourent moins de 4 km, tandis que la moitié des nouveaux emménagés ruraux et périurbains parcourent moins de 10 à 12 km.
- Les nouveaux arrivants s'installant en urbain ont plus tendance à travailler dans leur commune de résidence (48 %).
- La majorité des nouveaux habitants en périurbain travaillent en dehors de leur commune, voire de leur pays de résidence, mais dans le même département.
- Les nouveaux arrivants en milieu rural sont autant à travailler dans leur commune, dans leur pays que dans leur département de résidence. Ils sont plus nombreux à travailler en dehors de leur département, voire de la région.

La distance domicile-travail varie selon les motivations.

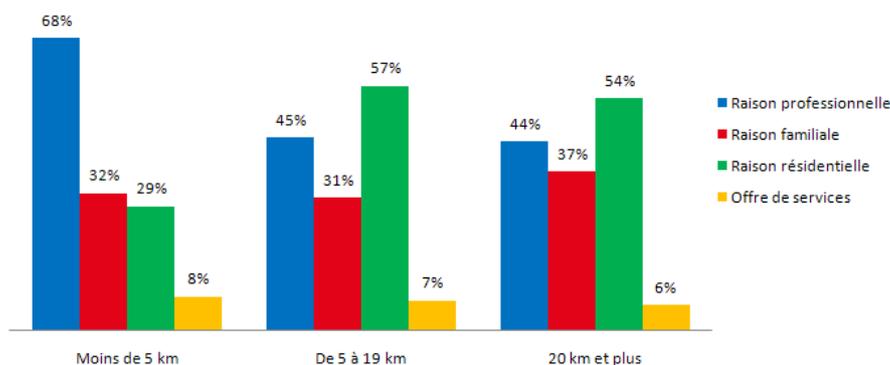
- ✓ Les nouveaux arrivants mettant en avant des raisons professionnelles choisissent un lieu de résidence plus proche de leur lieu de travail que ceux ayant cité des raisons résidentielles. Les premiers sont 60 % à travailler dans leur commune d'habitation, alors que les seconds travaillent davantage en dehors du pays de résidence, mais dans le même département (40 % d'entre eux).

Est-ce une histoire de mode de vie ?

Distance domicile-travail et motivations

- Les personnes s'installant pour des raisons professionnelles résident plus à proximité de leur lieu de travail.
- La distance domicile-travail est plus importante pour les personnes s'installant pour des raisons résidentielles.

La distance domicile-travail en fonction des motivations



Source: GECE



2.1.1.3 Les services

Globalement, l'enquête nous informe que les services de proximité les plus utilisés sont les commerces, les services publics et les services de santé. Toutefois, les besoins et les usages diffèrent quelque peu selon son âge, sa profession et sa commune de résidence mettant en évidence des modes de vie différents selon que l'on vive en Ville ou à la campagne (voir à partir de la page 85 du rapport complet).

Graphique 47 : les services de proximité utilisés



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

Les services de proximité utilisés sont différents selon les âges

→ Chaque classe d'âge utilise des services différents. Le maintien et l'accessibilité des services à tous constituent donc des enjeux pour le maintien et l'accueil des populations dans les territoires de Champagne-Ardenne.

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 17

Les services de proximité utilisés sont différents selon les situations professionnelles

→ Les populations en activités semblent utiliser plus de services que les personnes retraitées. Le fait que les nouveaux arrivants soient majoritairement des actifs (et qu'ils le soient davantage que la population stable) met en évidence l'enjeu de bien appréhender et travailler les besoins "nouveaux" de ces nouveaux emménagés en matière de services.

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 18

Les services de proximité à développer sont différents selon les âges

→ Ce sont surtout les jeunes populations qui identifient le plus de services à développer mais ces besoins diffèrent selon les âges et les situations familiales. Les nouveaux emménagés sont plus jeunes que la population stable. Il y a donc un enjeu de bien appréhender et travailler les besoins "nouveaux" en services générés par ces populations plus jeunes.

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 19

Les services de proximité à développer diffèrent selon les situations professionnelles

→ Les services de proximité à développer sont quelque peu différents selon que l'on soit actif, à la recherche d'un emploi ou retraité. La compréhension des caractères d'attractivité de son territoire représente en cela un atout pour mieux identifier les services à développer en priorité.

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 18

Les services de proximité utilisés et les besoins en services diffèrent selon la commune de résidence (urbaine, périurbaine et rurale)

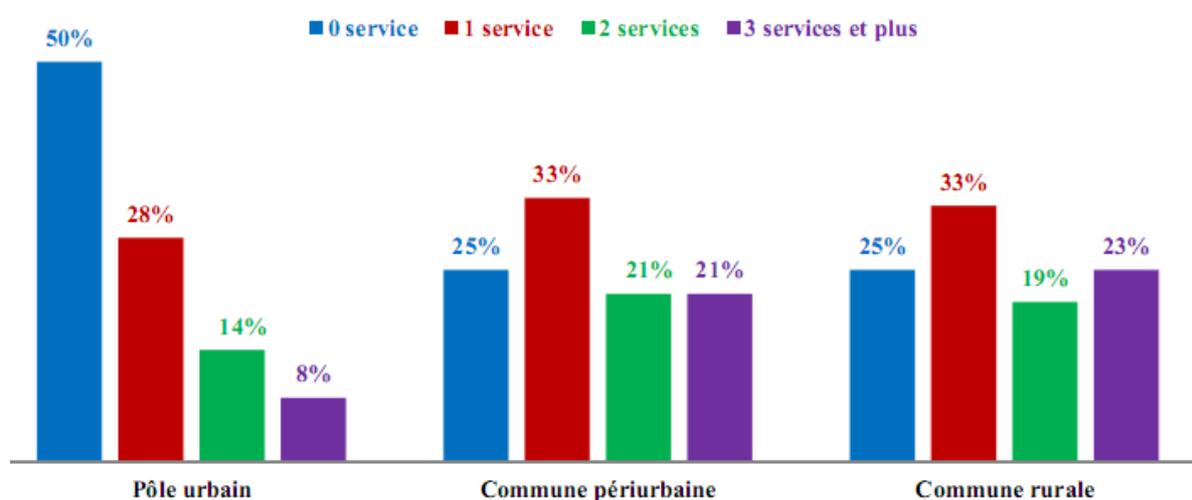
→ Les transports et les activités culturelles, sportives et de loisirs sont plus utilisés en ville qu'en milieu périurbain et rural. Ces services sont sans doute liés aux modes de vie plus urbains des nouveaux résidents, mais aussi à l'offre existante plus importante.

→ En périurbain, les nouveaux habitants utilisent plus des services enfance et petite-enfance, et moins les commerces et les services publics. Ces services sont liés aux profils des nouveaux résidents périurbains qui sont majoritairement des couples avec enfant(s) et des navetteurs travaillant dans les pôles urbains et utilisant sans doute aussi les services sur leur lieu de travail.

Les besoins en services à développer sont plus importants en milieu périurbain et rural que dans les pôles urbains.

→ Tous les services "à développer" sont cités à l'exception des activités culturelles, sportives et de loisirs. Les services les plus cités sont les commerces, les transports et les services de santé. Ces réponses sont des indicateurs sur le déficit d'offre ou d'accessibilité des services et qui sont à mettre en parallèle avec le profil des nouveaux résidents, leurs besoins et leurs modes de vie.

Le nombre de service considérés comme "insuffisant selon les zones d'habitation (cf rapport complet p89 et 90 pour le détail des service)

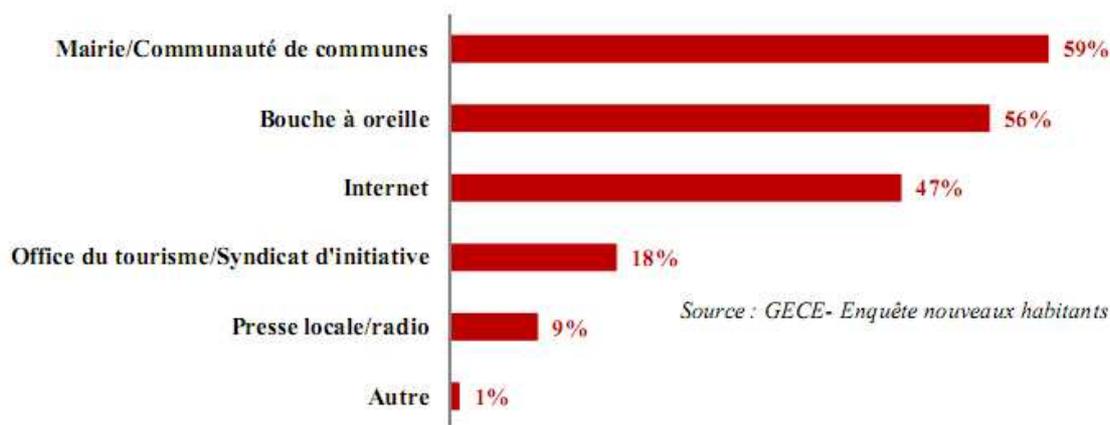


Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

La prise de renseignement sur les services à l'arrivée diffère selon les profils et la provenance

- 49% des nouveaux habitants se sont renseignés sur les services existants sur la commune ou les communes avoisinantes.
- Plus les nouveaux arrivants viennent de loin, plus ils se sont informés sur les services existants.
- Plus les nouveaux arrivants sont diplômés, plus ils se sont informés.
- Les couples avec enfant(s) se sont davantage informés que les autres catégories de ménages.
- Les nouveaux habitants venant de l'extérieur de la région se sont plus renseignés que les autres (56% contre 46%).

Les modes d'information utilisés



- La mairie et le bouche à oreilles sont les moyens d'information utilisés par des personnes résidant déjà dans le département depuis 5 ans. La proximité explique qu'il soit plus facile de se déplacer en mairie ou de se renseigner auprès de son propre réseau de relations. L'absence de sites Internet adaptés et bien renseignés pour les communes rurales et périurbaines peut éventuellement être un élément d'explication. Ainsi la mairie et les habitants constituent les premières portes d'entrée sur le territoire. Une attention particulière doit leur être portée pour améliorer l'accueil et faciliter l'intégration des nouveaux habitants.
- Internet est un média très utilisé par les nouveaux arrivants des pôles urbains. C'est sans doute parce que ces derniers disposent d'outils internet plus performants que les nouveaux arrivants les utilisent. Internet est aussi très utilisé par les personnes qui viennent de loin. C'est donc une des portes d'entrée pour les territoires sur laquelle il faut porter une attention particulière (image du territoire, offre en matière de logement, de cadre de vie, dynamique économique, etc.). Ce sont des 25-39 ans et les personnes les plus diplômés qui l'utilisent le plus. Il est donc important de soigner et adapter l'information via cet outil si ces individus constituent des publics cibles importants à accueillir pour le territoire.
- Les offices du tourisme sont aussi des portes d'entrée à ne pas négliger au même titre que les sites internet. Ils s'adressent à des publics équivalents. Aussi sera-t-il important de penser à faire un lien entre les sites Internet des communes et celui de leur office du tourisme, et de mettre en commun des outils favorisant l'accueil des nouveaux ménages au-delà de l'information sur les services offerts sur le territoire (offre de logement, opportunité d'emploi et d'activité, etc.).

Les offices du tourisme dans les pôles urbains jouent sans doute le rôle d'information réalisé par les mairies des communes rurales et périurbaines.

- Parmi les propositions d'amélioration de l'accès à l'information, les personnes ont cité principalement la mise en ligne et la centralisation de l'information.
- Parmi les propositions d'amélioration de la qualité à l'information, les personnes ont cité principalement l'actualisation des informations et l'exhaustivité des informations.

(cf rapport complet p94 pour le détail des moyens d'information utilisés)

L'appréciation sur la qualité de l'information sur les services

- De manière générale, les nouveaux emménagés se sentent plutôt bien informés (75 % d'entre eux).
- Toutefois 24 % se sentent plutôt mal informés. Ce sont pour partie des personnes sans emploi et des personnes retraitées. Une attention particulière doit donc sans doute être portée sur ces personnes à travers par exemple la mise en place de relais d'information de proximité (exemple des relais de services publics qui réalisent également un travail d'accompagnement sur des démarches administratifs et sociales).

L'appréciation sur la qualité de l'information sur les services diffère peu selon l'âge

- La majorité des nouveaux arrivants se sent plutôt bien informée quel que soit l'âge.
- Cependant près d'un quart se sent mal informé sur les services existants sur son territoire.

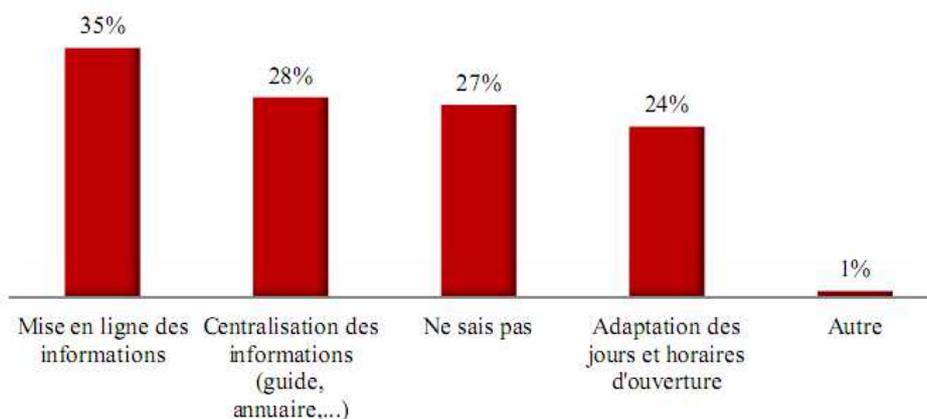
Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 21

L'appréciation sur la qualité de l'information sur les services diffère selon la situation familiale

- La majorité des nouveaux arrivants se sentent plutôt bien informés quel que soit leur situation familiale.
- Cependant les personnes seules avec enfant(s) semblent avoir un peu plus de difficultés à accéder à cette information.

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 22

Les améliorations à apporter concernant l'accès à l'information



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

Eléments de synthèse

Spécificités par département et par territoire d'installation

	Région	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne
Type de logement (maison / appartement)	Les nouveaux emménagés résident plus en appartement que les ménages stables (51 % contre 39 %).	Les nouveaux emménagés des Ardennes résident plus en maison qu'en appartement (59 % contre 41 %) et plus que les nouveaux emménagés de la région.	Les nouveaux emménagés de l'Aube résident autant en maison qu'en appartement.	Les nouveaux emménagés de la Marne résident plus en appartement qu'en maison (58 % contre 42 %) et plus que les nouveaux emménagés de la région.	Comme ceux des Ardennes, les nouveaux emménagés en Haute-Marne résident plus en maison qu'en appartement (59 % contre 41 %).
Statut du logement (propriétaire, locataire, HLM...)	Les nouveaux ménages sont plus locataires que les ménages stables (63 % contre 36 %). 34 % sont propriétaires.	Les nouveaux ménages des Ardennes sont un peu plus propriétaires (38 %) que locataires (60 %) par rapport aux nouveaux ménages de la région.	Comme à l'échelle régionale, les nouveaux ménages de l'Aube sont un peu plus locataires (62 %) que propriétaires (36 %) par rapport aux nouveaux ménages de la région.	Les nouveaux ménages de la Marne sont un peu plus locataires (66 %) que propriétaires (30 %) par rapport aux nouveaux ménages de la région.	Comme dans les Ardennes, les nouveaux ménages de la Haute-Marne sont un peu plus propriétaires (36 %) que locataires (60 %) par rapport aux nouveaux ménages de la région.
Distance domicile-travail	moyenne : 16 km médiane : 6 km	moyenne : 16 km médiane : 8 km	moyenne : 15 km médiane : 5 km	moyenne : 15 km médiane : 5 km	moyenne : 15 km médiane : 5 km
Lieu de travail	34 % habitent et travaillent dans la même commune. 9 % travaillent à l'extérieur de leur département de résidence.	60 % habitent et travaillent dans le même pays, voire la même commune (30 %). 16 % travaillent à l'extérieur du département dont 11 % dans un autre département de la région.	44 % travaillent dans le département du lieu de résidence, mais à l'extérieur du Pays. 49 % habitent et travaillent dans le même pays.	64 % habitent et travaillent dans le même pays, voire la même commune (38 %).	86 % habitent et travaillent dans le même pays, voire la même commune (48 %).

Spécificités selon la provenance

	Extra-région	Inter-département	Intra-département
Type de logement (maison / appartement)	Les extra-régions résident plus en appartement (62 %).	Les inter-départements résident plus en appartement (62 %).	Les intra-départements résident plus en maison (58 %).
Statut du logement (propriétaire, locataire, HLM...)	Les extra-régions avec les inter-départements sont plus nombreux à être locataires (71 %).	Les inter-départements avec les extra-régions sont plus nombreux à être locataires (70 %).	Les intra-départements sont plus nombreux à être propriétaires (40 % contre 24 % chez les extra-régions et 25 % chez les inter-départements).
Distance domicile-travail	Moyenne : 15 km Médiane : 4 km	Moyenne : 23 km Médiane : 8 km	Moyenne : 15 km Médiane : 8 km
Lieu de travail	Les extra-régions (56 %) sont plus nombreux à travailler et habiter la même commune.	Les inter-départements sont les plus nombreux à aller travailler dans un autre département que leur lieu de résidence (17 % contre 4 % pour les extra-régions et 2 % pour les intra-départements).	Les intra-département sont les plus nombreux à travailler dans le même département, mais à l'extérieur de leur commune de résidence (71 %).

Spécificités selon le type de territoire d'installation : urbain, périurbain, rural

	Urbain	Périurbain	Rural
Type de logement (maison / appartement)	C'est dans les pôles urbains que les résidents en appartement s'installent le plus (84 % d'entre eux). 1/3 des résidents en maison s'installent dans les pôles urbains.	1/3 des résidents en maison s'installent dans les communes périurbaines.	1/3 des résidents en maison s'installent dans les communes rurales.
Statut du logement (propriétaire, locataire, HLM...)	Les nouveaux ménages des communes urbaines sont plus nombreux à être locataires (78 % contre 39 % en périurbain et 53 % en rural).	Les nouveaux ménages des communes périurbaines sont plus nombreux à être propriétaires (59 % contre 19 % dans les pôles urbains et 42 % dans les communes rurales).	Les nouveaux ménages des communes rurales sont un peu plus propriétaires que ceux des communes urbaines et un peu moins que ceux des communes périurbaines (42 % contre 19 % et 59 %).
Neuf/construit ou ancien	Les achats de logement se font principalement dans l'ancien (80 %).	Les personnes achetant un logement neufs ou construit sont plus important en périurbain (44 % contre 20 % en urbain et 24 % en rural).	Les achats de logement se font principalement dans l'ancien (76 %).
Difficulté ou facilité à trouver un logement		Les nouveaux ménages installés en périurbain ont eu davantage de difficulté à trouver un logement	

locatif		locatifs qu'en urbain ou en rural.	
Distance domicile-travail	Moyenne : 13 km Médiane : 4 km	Moyenne : 18 km Médiane : 12 km	Moyenne : 20 km Médiane : 10 km
Lieu de travail	Les personnes sont plus nombreuses à travailler dans leur commune de résidence (48 %).	Les personnes sont plus nombreuses à travailler dans leur département, mais en dehors de leur pays de résidence (plus de 50 %)	Les personnes résidant une commune rurale sont autant à travailler dans leur commune, ou leur pays ou leur département de résidence. Elles sont un peu plus nombreuses à travailler en dehors du département et en dehors de la région.

Spécificités selon les motivations

	Raisons professionnelles	Raisons familiales	Raisons résidentielles	Offre de services
Type de logement (maison / appartement)	Les raisons professionnelles sont plus mises en avant par les personnes résidant en appartement (64 %).	Les raisons familiales sont autant mises en avant par les personnes résidant en maison qu'en appartement.	Les raisons résidentielles sont plus mises en avant par les personnes résidant en maison (55 %).	L'offre de services sont autant mises en avant par les personnes résidant en maison qu'en appartement.
Statut du logement (propriétaire, locataire, HLM...)	Plus de 60 % des nouveaux ménages sont restés ou devenus locataires.	Parmi les personnes ayant cités des raisons familiales, 44 % sont restés propriétaires.	59 % des nouveaux ménages sont restés propriétaires, et 79 % le sont devenus.	
Distance domicile-travail	Les personnes citant des raisons professionnelles sont plus nombreuses à parcourir moins de 5 km.	Les raisons familiales augmentent en importance avec les distances parcourues.	Les personnes citant des raisons résidentielles sont plus nombreuses à parcourir plus de 5 km, et plus de 20 km.	Le nombre de personnes citant l'offre de services décroît avec la distance domicile-travail.
Lieu de travail	Plus de 50 % des personnes travaillent dans leur commune de résidence.	Ils sont autant à travailler en dehors que sur la commune ou le pays de résidence.	Les personnes travaillent davantage en dehors de leur commune et du pays de résidence.	

Les spécificités par département d'installation

	Région	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne
Services utilisés	Les services les plus utilisés sont les commerces (83 %), les services publics (82 %), les services de santé (68 %).	Les services les plus utilisés sont les services publics (85 %), les commerces (83 %), les services de santé (74 %). Les activités culturelles, sportives et de loisirs, et les services périscolaires sont moins utilisés qu'à l'échelle régionale.	Les services les plus utilisés sont les services publics (83 %), les commerces (82 %), les services de santé (63 %). Les services de santé et périscolaires sont moins utilisés qu'à l'échelle régionale.	Les services les plus utilisés sont les services publics (83 %), les commerces (82 %), les services de santé (68 %). Les activités culturelles, sportives et de loisirs, les transports, les services périscolaires et de petite-enfance sont plus utilisés qu'à l'échelle régionale.	Les services les plus utilisés sont les commerces (87 %), les services publics (82 %), les services de santé (68 %). Par rapport à l'échelle régionale, les commerces et les services de communication sont plus utilisés, les transports le sont moins.
Besoins en services	Les services les plus cités sont les commerces (27 %), les transports (21 %), les services de santé (18 %) et les activités culturelles, sportives et de loisirs (17 %).	Par rapport à l'échelle régionale, les services un peu plus cités sont les transports (26 %), les services de communication (16 %) et les services périscolaires (9 %).	Par rapport à l'échelle régionale, les transports sont un peu plus cités (23 %) et les services petite-enfance un peu moins (7 %).	Par rapport à l'échelle régionale, les commerces (25 %), les transports (18 %) et les services de communication (8 %) sont un peu moins cités.	Par rapport à l'échelle régionale, les commerces (35 %), les activités culturelles, sportives et de loisirs (23 %) et les services de santé (20 %) sont un peu plus cités.
Qualité de l'information et améliorations possible	75 % des nouveaux emménagés de la région se sentent plutôt bien informés, 24 % plutôt mal informés.	Les nouveaux emménagés ardennais se sentent un peu moins bien informés (26 %).	Les nouveaux emménagés de l'Aube se sentent un peu mieux informés (77 %).	Les nouveaux emménagés de la Marne se sentent peu mieux informés (79 %).	Les nouveaux emménagés haut-marnais se sentent moins bien informés (32 %).

Spécificités selon le type de territoire d'installation : urbain, périurbain, rural

	Urbain	Périurbain	Rural
Services utilisés	Les services les plus utilisés sont les commerces (87 %), les services publics (83 %), les services de santé (70 %). Les services de communication, les activités culturelles, sportives et de loisirs et les transports sont plus cités qu'en périurbain et en rural. 4 services utilisés sont cités en moyenne.	Les services les plus utilisés sont les commerces (77 %), les services publics (79 %), les services de santé (56 %). Les services scolaires et liés à la petite-enfance sont plus fréquemment cités (23 % et 15 %). 3,3 services utilisés sont cités en moyenne.	Les services les plus utilisés sont les commerces (80 %), les services publics (81 %), les services de santé (72 %). 3,4 services utilisés sont cités en moyenne.
Besoins en services	Les services cités les plus insuffisants sont les commerces (18 %), les transports (14 %), les services de santé (13 %). 0,8 services sont jugés insuffisants.	De manière générale, tous les services à l'exception des activités culturelles, sportives et de loisirs sont jugés plus insuffisants qu'en milieu urbain. Les commerces (41 %) sont plus fréquemment cités, puis viennent les transports (24 %), les services de communication (17 %). 1,6 services sont jugés insuffisants.	De manière générale, tous les services à l'exception des activités culturelles, sportives et de loisirs sont jugés plus insuffisants qu'en milieu urbain. Les commerces sont plus fréquemment cités (34 %), puis viennent les transports (35 %), les services de communication (19 %). 1,7 services sont jugés insuffisants.

2.1.2. Points de vigilance et questions à se poser, opportunités, potentiels et pistes à travailler

2.1.2.1 Logement et déplacement domicile-travail

En matière de logement (type de logement, accès à la propriété ou locatif, proximité avec le travail ou la famille...), l'offre du territoire est-elle adaptée aux besoins :

- des populations locales existantes : cette offre sera un motif pour rester ou quitter le territoire.
- des populations qui s'installent : est-elle réellement adaptée aux besoins (installation choisie) ou est-ce parce que les personnes ne trouvent pas une offre mieux adaptée ailleurs (installation subies), en raison du coût de l'immobilier par exemple.
- des populations que l'on souhaite accueillir : pour les convaincre et leur donner envie de s'installer, il s'agira de proposer une offre adaptée.

Pour les territoires présentant un certain nombre d'opportunité, il s'agira de profiter de l'offre existante (la faire connaître, communiquer dans le cadre d'une offre globale dont feraient partie le logement et les services) et de leur attractivité résidentielle pour attirer de nouvelles populations (cibler, renouveler, favoriser la mixité sociale).

Pour construire une offre de logement adaptée, plusieurs questions se posent :

- En cas de logements vacants, comment les valoriser ? les adapter à la demande actuelle si ceux-ci sont trop anciens ou trop coûteux, etc. ? comment les faire connaître ?
- Comment faciliter les parcours résidentiels pour favoriser le renouvellement des générations et la mixité sociale ? Il s'agit ici de proposer une offre locative qui permettra un accueil temporaire, puis de donner envie aux personnes de rester pour déboucher sur des installations définitives.

Dans le cas où l'on souhaite cibler certaines populations, il s'agira d'adapter l'offre de logement et de services notamment en intégrant les questions de mobilité domicile-travail (distance, temps et moyens de transport, facilité d'accès routier...) et en prenant en compte la localisation des zones d'emploi, les modes de transport (offre, possibilités de substitution aux véhicules individuels, pratiques individuelles quotidiennes...) qui peuvent influencer sur le choix du lieu de résidence. En région Champagne-Ardenne, la proximité et la facilité d'accès semblent importantes au regard des distances de parcours relativement peu élevées. Si on se situe loin des zones d'emploi, il s'agira de travailler la question du transport ou de développer progressivement de l'activité sur place en valorisant par exemple les compétences existantes ou nouvellement installées sur le territoire.

En matière de stratégie, les territoires doivent prendre en compte les données générales sur les parcours migratoires tels décrits dans le schéma en introduction, et intégrer les notions de cycle de vie pour construire une offre résidentielle adaptée aux publics ciblés.

Il s'agira aussi d'intégrer et de coordonner son offre avec l'offre proposée par les territoires voisins, c'est-à-dire de venir en complémentarité et non en concurrence au risque de voir une partie de l'offre de logement non pourvue, mais aussi pour limiter le risque d'étalement urbain et préserver le cadre de vie.

2.1.2.2 Services

De manière générale, il existe des besoins spécifiques selon les âges, les situations familiales et professionnelles, sur lesquels il faut porter vigilance, le risque étant de voir partir certaines personnes ou de voir se développer des situations de précarisation pour les individus qui ne peuvent pas quitter le territoire.

Les données de l'enquête donnent une indication des besoins des nouveaux habitants, mais ne permettent pas d'éclairer plus précisément sur la satisfaction, ni le niveau de qualité des services offerts. De plus, la réponse n'est pas tant une question de quantité, que d'accessibilité des services proposés.

Au-delà de la réponse à des besoins, les services peuvent être explorés comme des potentiels d'activités et d'emplois à développer sur le territoire (service à la personne, services de santé, transport, commerces, offre de produits locaux valorisés en circuit court, TIC...).

L'enquête montre que l'offre en matière de services est plutôt satisfaisante et couvre assez bien les besoins des nouveaux emménagés.

On peut toutefois se demander si le fait que les personnes, s'installant en rural, ont déjà une pratique de la vie et des déplacements à la campagne, explique que l'offre moins importante en matière de services ne soit pas vécue comme une contrainte quotidienne ou un manque. Ces personnes intègreraient ainsi dans leur quotidien les déplacements nécessaires pour accéder aux services situés dans les pôles urbains. Concernant les navetteurs, ces derniers intègrent également dans leur mode de vie l'usage et la consommation des services sur leur lieu de travail en ville.

Cependant, face à l'augmentation du coût du transport, au vieillissement de la population et à la diminution des moyens publics, ces pratiques de déplacement et d'utilisation des services ne sont à terme pas durables.

Améliorer la lisibilité et l'accessibilité de toutes les informations dont pourraient avoir besoin les personnes susceptibles de s'installer permettrait de les aider, voire de leur donner envie de s'installer.

L'offre de services n'est pas un facteur déterminant, mais un plus qui peut orienter définitivement les personnes dans leur décision. A titre d'exemple, un couple avec enfant(s) et dont les deux conjoints travaillent, aura besoin d'un système de garderie adapté (horaires, localisation...). Les personnes retraitées seront vigilantes à l'offre de services de santé proposée.

Montrer que le territoire porte une vigilance sur sa politique en matière de services et qu'il se préoccupe des besoins de la population peut donner une image positive au nouvel arrivant.

Souvent la première étape en matière de services est de dire, de faire connaître l'existant, ce qui n'est parfois pas réalisé correctement.

Les pratiques d'information et l'usage des services sont hétérogènes. L'offre peut être éclatée et non centralisée alors qu'il y aurait nécessité de rendre accès l'ensemble des informations à une échelle de territoire pertinent, celui du bassin de vie.

Enfin, les services sont des vecteurs de lien social et d'intégration. Ils permettent d'améliorer les conditions de vie quotidienne des individus, et au-delà de satisfaire à des besoins contribuant à l'épanouissement des individus (par la culture, les loisirs, le sport...). Ce sont des lieux de rencontre et d'échange avec d'autres habitants du territoire. Ils peuvent permettre de rompre l'isolement, de tisser des relations avec les habitants du territoire. Ils favorisent ainsi le vivre ensemble et l'intégration et permettent de travailler l'hospitalité et donc l'attachement au territoire. Ils contribueront à donner envie de rester ou pour ceux qui seront amenés à quitter le territoire d'y revenir et de véhiculer une image positive du territoire.

Ces mobilités mettent en lumière la nécessité d'intégrer l'évolution des besoins et des modes de vie (en matière d'usage, de TIC, de déplacement et de mobilité, d'organisation de la famille...) dans la réponse et l'organisation de l'offre de service, et de mettre en regard l'offre proposée par les opérateurs présents sur le territoire, les ressources publiques, ainsi que celles des populations résidentes.

Les données issues de l'enquête ne donnent pas d'information précise sur la qualité de l'offre de services, ni sur son accessibilité. Elles permettent d'identifier les grandes tendances en matière d'usage et de besoin selon les différents profils d'individus et de repérer les différences entre milieu urbain, périurbain et rural, voire éventuellement entre territoires. Les données par territoire restent cependant à relativiser, car le nombre de réponses restent faible et ne concerne qu'une partie des nouveaux emménagés et non de l'ensemble de la population. Il y a nécessité d'aller plus loin et de préciser certains éléments si les territoires désirent identifier des pistes d'amélioration en la matière.

2-2 L'image, l'attachement au territoire et le lien social

Si le travail et l'accès au logement restent les facteurs déterminants dans les parcours de migration, l'attachement au territoire et le sentiment d'intégration nous semble être des leviers d'accueil et surtout de maintien des populations.

Les populations les plus jeunes semblent avoir le plus de difficultés à tisser des liens lorsqu'elles s'installent sur un territoire. Or les nouveaux arrivants venant de l'extérieur de la région sont en majorité des populations jeunes, parfois vivant seul ou en couple avec ou sans enfant(s). Ainsi, ce sont logiquement eux qui ont le moins fort sentiment d'attachement au territoire et qui expriment le plus facilement le désir de quitter un jour la région Champagne-Ardenne.

L'un des enjeux n'est-il pas de leur donner envie de rester un peu plus longtemps ou de revenir plus tard si une nouvelle opportunité se présentait ? Quels sont les leviers pour travailler en ce sens ?

2.2.1 Principales idées à retenir

2.2.1.1 L'image du territoire et son évolution après installation

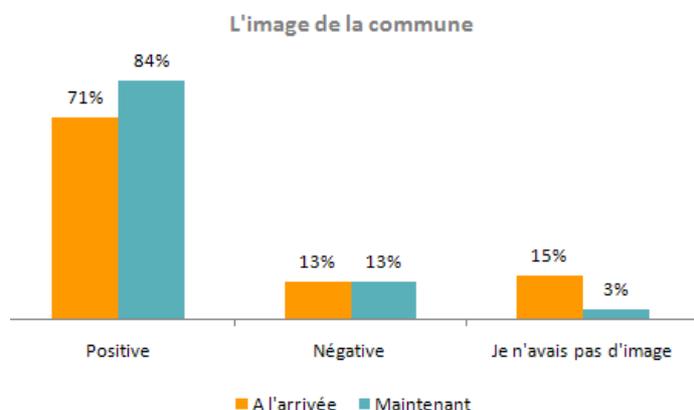
Image du territoire et évolution à l'échelle régionale et départementale

De manière générale, les nouveaux arrivants ont une image positive de leur territoire à leur arrivée (70 % d'entre eux). Cette image évolue positivement puisque 84 % des personnes ont une image positive aujourd'hui et que 27 % ont une évolution positive de l'image du territoire entre leur arrivée et aujourd'hui.

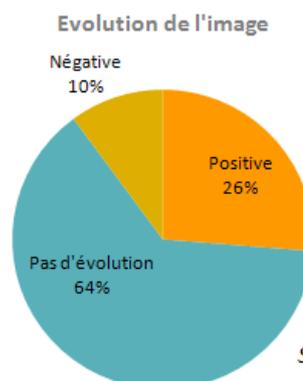
Par rapport aux autres départements, la Marne est celui qui a l'image la moins positive à l'arrivée des nouveaux emménagés. Ils sont 67 % à avoir une image positive dans la Marne, contre 71 % dans les Ardennes, 78 % dans l'Aube et 79 % en Haute-Marne. Mais l'image de la Marne évolue beaucoup plus positivement avec celle des Ardennes passant à 85 % contre 79 % en Haute-Marne et 81 % dans l'Aube.

Dans l'Aube, la part des personnes ayant une image négative augmente entre leur arrivée et aujourd'hui. Elle passe de 10 % à 17 %. Celle en Haute-Marne reste importante. Elle passe de 20 % à 18 % aujourd'hui.

L'image que se font les nouveaux habitants avant leur installation est globalement positive. Elle s'améliore positivement pour ¼ des personnes enquêtées.



Source: GECE



Source: GECE

Raisons de l'évolution de l'image

Parmi les raisons de l'évolution positive ou négative de l'image du territoire, 3 éléments reviennent dans les 3 ou 4 premières réponses :

- La qualité du cadre de vie intégrant le paysage, l'environnement, le climat, le calme...
- L'accès et la qualité à des services de proximité (services enfance et petite-enfance, écoles, commerces, transport, TIC...);
- L'ambiance et le voisinage, qui intègrent le caractère accueillant et la mentalité des habitants favorable ou non à l'intégration ou à l'isolement des nouveaux arrivants.

Même si ces 3 dimensions ne sont pas citées parmi les principales raisons du choix du lieu d'installation, elles peuvent être des facteurs contribuant à l'attachement et à l'intégration sur le territoire, et donc influant sur le souhait de rester ou quitter le territoire.

Le premier élément cité et contribuant à l'évolution positive de l'image du territoire est la découverte du territoire (12 %). Ainsi, il souligne l'importance de faciliter la connaissance du territoire à travers différentes modalités (visites, évènements, documents, activités d'éducation au territoire à destination des habitants à l'image de ce que réalisent les Parcs naturels régionaux, documents, sites internet, sentiers de randonnées, mise en valeur du patrimoine, mise en valeur des actions proposées et facilitant la vie de la population, etc.).

L'ambiance et le voisinage arrive en première position dans les réponses contribuant à l'évolution négative de l'image du territoire (21 %). Cela montre l'importance que revêt cette dimension pour les individus et la nécessité de travailler l'hospitalité et la culture de l'accueil du territoire.

Le Rapport complet permet de détailler ces analyses à partir de la p101

L'image du territoire varie selon la situation professionnelle et la CSP

- L'image du territoire et son évolution est différente selon si les individus sont en activité ou non, et en emploi et en recherche d'emploi. Elle est la plus positive s'ils sont à la retraite, et est plus positive s'ils en emploi comparé à aux personnes au chômage. Ces données révèlent des migrations ou subies ou choisies liées aux situations professionnelles.
- L'image du territoire et son évolution est différente selon les catégories socioprofessionnelles. Elle est à mettre en corrélation avec les origines géographique et les motivations des individus.

Interprétation :

- ✓ Les cadres viennent souvent de loin pour des raisons professionnelles (opportunité d'emploi), et donc méconnaissent sans doute le territoire. Les ouvriers et les employés résidaient en majorité déjà dans le département et se sont déplacés majoritairement des raisons résidentielles. On peut supposer qu'ils avaient en général une meilleure connaissance du territoire d'installation.

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 23

L'image du territoire varie selon la provenance

- Plus les individus parcourent de kilomètres entre leur lieu de résidence antérieur et actuel, moins ils ont une image positive de leur territoire à leur arrivée. Cette différence s'estompe avec le temps et l'écart d'image est moins marqué aujourd'hui. L'image évolue même plus positivement lorsque l'on vient de loin. Cette évolution indique une méconnaissance plus importante du territoire lorsque les personnes viennent de loin. Cela montre le besoin de faire évoluer et d'améliorer l'image et la

connaissance des territoires champardennais en dehors de la région. Cela suppose un travail de valorisation et de marketing, se basant sur les qualités et l'offre réelles du territoire.

Interprétation :

- ✓ En raison de la proximité, les intra-départements avaient déjà une connaissance du territoire, voire même un attachement. Ils ont pu plus facilement faire leur choix de leur nouvelle commune de résidence, qui est en général motivé par des raisons résidentielles.
- ✓ Ceux qui venaient de plus loin se sont plus installés pour des raisons professionnelles (opportunité d'emploi) et ne l'ont pas fait forcément par attachement ou en connaissant bien le territoire à l'arrivée.

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 24

L'image du territoire varie selon le lieu d'installation

Les nouveaux habitants ayant l'image la plus positive de leur territoire, à l'arrivée et aujourd'hui, sont ceux des communes périurbaines, puis ceux des communes rurales. Les pôles urbains ont la plus forte amélioration de leur image, avec toutefois une part encore importante de personnes ayant une image négative de leur territoire aujourd'hui.

Interprétation :

- ✓ La légère dégradation de l'image des communes périurbaines et rurales est-elle liée à un manque d'accessibilité des services, à un sentiment d'éloignement ou d'isolement, ou à une difficulté d'intégration ?
- ✓ Les nouveaux résidents des pôles urbains viennent souvent de loin pour des raisons professionnelles et n'avaient sans doute pas une bonne connaissance du territoire. L'évolution positive de cette image révèle une amélioration de cette connaissance.
- ✓ Dans les communes périurbaines et rurales, les motivations résidentielles sont plus importantes et correspondent à des déplacements de proximité. Les nouveaux résidents avaient donc déjà une connaissance du territoire et ont pu plus facilement faire leur choix de leur nouveau lieu d'installation.

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 25

Tableau 36 : les images à l'arrivée et aujourd'hui par département :

	Image à l'arrivée		Image aujourd'hui	
	Négative	Positive	Négative	Positive
Ardennes	11%	71%	13%	85%
Aube	10%	78%	17%	81%
Marne	14%	67%	11%	85%
Haute-Marne	20%	79%	18%	79%
Champagne-Ardenne	14%	70%	13%	84%

Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

L'image du territoire varie selon les motivations

- Ce sont les nouveaux habitants motivés par des raisons résidentielles qui ont l'image la plus positive de leur communes, que ce soit à leur arrivée (79 %) et aujourd'hui (89 %). Le nombre des nouveaux résidents ayant une image négative aujourd'hui a légèrement augmenté, passant de 7 % à 9 %.
- Ce sont ensuite ceux qui se sont installés pour des raisons familiales qui ont la meilleure image de leur commune. Elle passe de 76 % à leur arrivée à 85 % aujourd'hui.
- Les nouveaux résidents ayant cités des motivations professionnelles ont l'image la moins positive de leur territoire. Mais cette dernière a la plus forte évolution positive. De 59 %, elle passe à 79 % aujourd'hui. Le nombre de personnes ayant une image négative reste cependant important. Il passe de 22 % à 17 % aujourd'hui.

Éléments de synthèse

Ainsi il y a une forte corrélation entre l'image et son évolution, et la provenance, les motivations, le lieu d'installation et les profils.

Les migrations de plus longue distance sont liées à des motivations professionnelles (opportunité d'emploi, études) et concernent des installations dans les pôles urbains. Les migrants sont plutôt jeunes avec un niveau de qualification élevée (cadres...). L'image est la moins positive, mais a la plus forte amélioration, bien que l'image négative reste importante.

Les migrations de proximité sont liées à des raisons plus résidentielles ou familiales et concernent des installations en milieu périurbain et rural. Les migrants sont un peu plus âgé qu'en ville, vivent plutôt en couple avec ou sans enfant(s), et correspondent à des profils ouvriers ou employés. L'image du territoire est la plus positive avec une évolution générale positive, mais aussi une image négative en légère augmentation pouvant être liée à un manque de services et d'accessibilité, un sentiment d'éloignement ou d'isolement, des difficultés d'intégration ou de voisinage. Notamment cette dégradation de l'image peut être liée à des migrations non choisies, comme cela peut être le cas pour des familles monoparentales ou des personnes au chômage qui font le choix de leur nouveau lieu de résidence pour des contraintes familiales et économiques.

Perception du cadre de vie

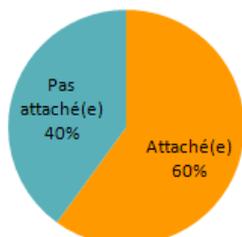
	Données générales	Positive	Négative
Original / commun	Un peu moins des 2/3 commun Un peu plus d'1/3 original	Aube Haute-Marne	Marne Ardennes
Agréable / désagréable	¾ agréable 7 % désagréable	Aube Ardennes	Marne Haute-Marne
Non pollué / pollué	Un peu moins des 2/3 non pollué Un peu plus d'1/3 pollué	Ardennes Haute-Marne	Marne Aube
Proche de tout / éloigné de tout	½ proche de tout ¼ éloignés de tout.	Aube Marne	Ardennes Haute-Marne
Valorisé / non valorisé	1/3 valorisé 1/3 non valorisé	Aube Marne	Ardennes Haute-Marne

2.2.1.2 L'attachement au territoire, intégration et lien social

2/3 des nouveaux emménagés champardennais se sentent plutôt attachés à leur territoire.

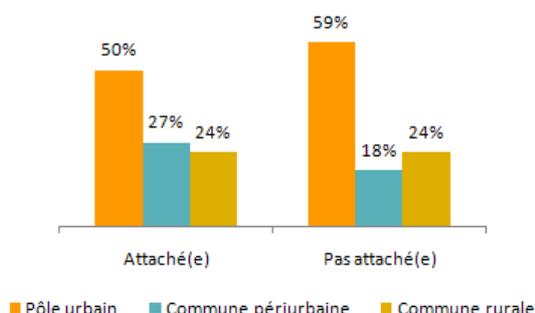
L'Aube et les Ardennes sont les départements où les personnes se sentent les plus attachés pour 65 et 72 % d'entre eux. La Marne et la Haute-Marne sont les départements où elles se sentent les moins attachées pour 57 % et 59 %.

Attachement au territoire

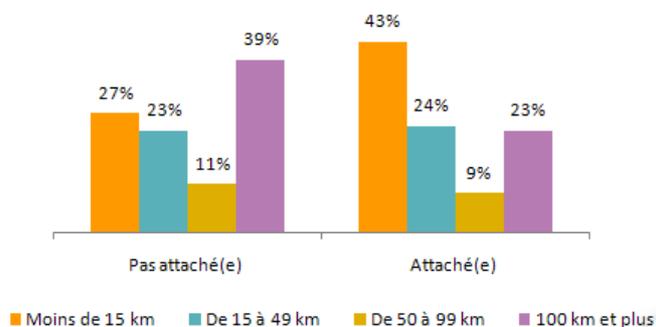


Les nouveaux ménages résidant en ville sont moins attachés au territoire. Plus on vient de loin moins on est attaché au territoire.

L'attachement en fonction du lieu d'habitation



L'attachement en fonction de la distance parcourue



L'attachement au territoire diffère selon l'âge

→ Plus on augmente en âge et plus l'attachement au territoire est fort.

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 26

L'attachement diffère selon les situations familiales

→ La majorité des nouveaux arrivants se sentent attachés à leur territoire quel que soit leur situation familiale. Seules les familles monoparentales semblent les moins "attachées" (lien avec des migrations non choisies).

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 27

L'attachement diffère selon les situations professionnelles

→ Les personnes ayant un emploi et les retraités semblent les profils les plus attachés au territoire
→ Les personnes sans emploi semblent moins attachés

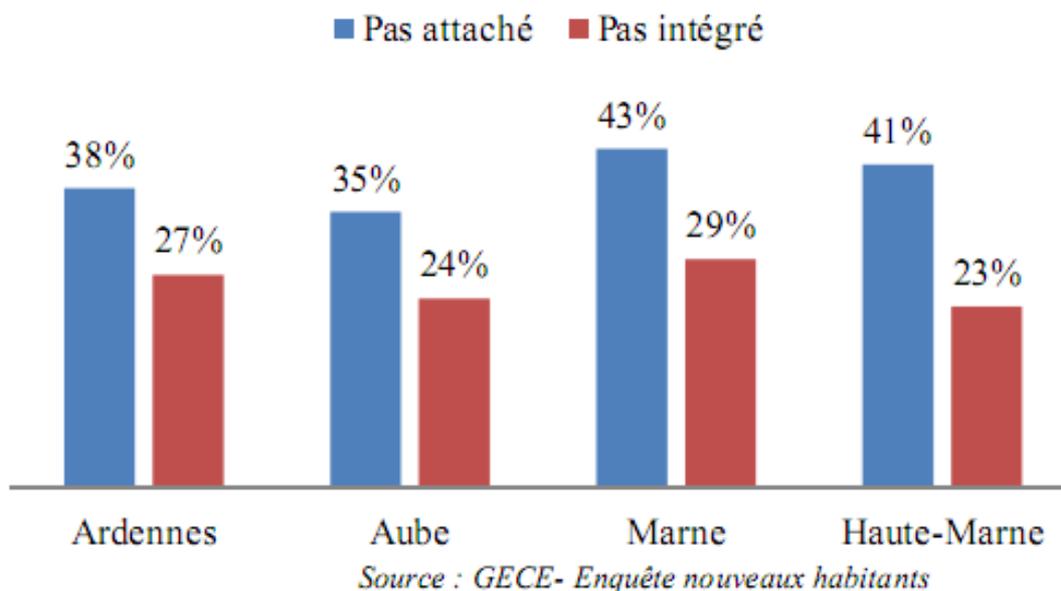
Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 28

Le sentiment d'intégration au territoire

Plus de 70 % des nouveaux emménagés champardennais se sentent plutôt intégrés à leur territoire.

L'Aube est le département où les personnes se sentent les plus intégrés pour 76 % d'entre eux. Viennent ensuite les nouveaux résidents des Ardennes avec 73 %.

La Marne est le département où elles se sentent les moins intégrées pour 29 %. Les nouveaux emménagés de Haute-Marne le sont un peu plus pour (23 %). Ce sentiment d'intégration semble toutefois corrélé à son attachement pour le territoire.



Le sentiment d'intégration au territoire diffère selon l'âge

- La majorité des nouveaux arrivants se sentent intégrés quel que soit leur âge.
- Les jeunes de moins de 25 ans se sentent un peu moins intégrés que les autres.
- Le sentiment d'intégration croît avec l'âge.

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 29

Le sentiment d'intégration diffère selon les situations familiales

- La majorité des nouveaux arrivants se sentent intégrés quel que soit leur situation familiale.
- Les familles monoparentales se sentent moins bien intégrées que les autres catégories de ménages (lien avec des migrations non choisies).

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 30

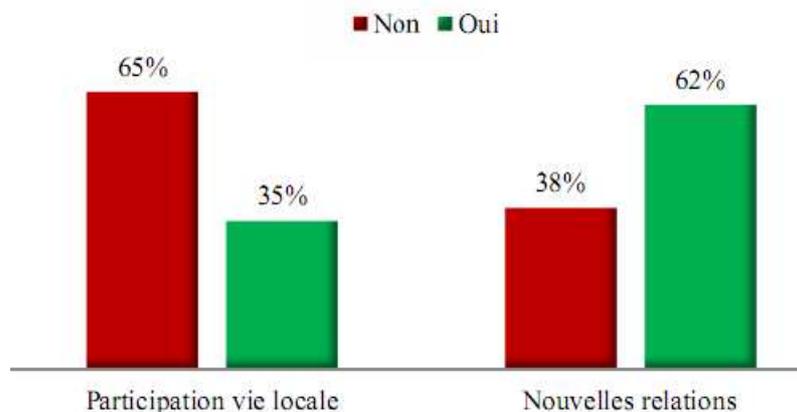
Le sentiment d'intégration diffère selon les situations professionnelles

- La majorité des nouveaux arrivants se sentent intégrés quel que soit leur situation professionnelle.
- Les personnes aux chômages se sentent les moins bien intégrées (migrations non choisies).

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 31

La participation à la vie locale

Si plus d'un tiers seulement des nouveaux habitants participent à la vie locale (associative, sportive, politique,...), plus des deux tiers se sont fait de nouvelles relations en dehors de leur travail. Ce constat l'analyse de la participation à la vie locale selon les profils nous invite à poser la question de ces "autres" lieux de sociabilité (sortie d'école, commerce... ?).



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

La participation à la vie locale diffère selon l'âge

- Quel que soit l'âge, les nouveaux arrivants participent peu à la vie locale (28 à 36%).
- Les 25-39 ans participent un peu plus. Ils correspondent à la catégorie d'âge ayant de jeunes enfants. Ces derniers sont des facteurs facilitant à travers l'école et les activités extrascolaires.
- Les 55-64 ans participent également un peu plus. Ils correspondent à l'âge des jeunes retraités dont la

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 32

La participation à la vie locale diffère selon les situations familiales

- Quel que soit la situation familiale, les nouveaux arrivants participent peu à la vie locale (29 à 35%).
- Les couples avec enfants participent un peu plus à la vie locale que les autres catégories de ménage. A travers l'école et les activités extrascolaires, les enfants constituent des facteurs d'intégration. Dans le cas des familles monoparentales, le parent seul a sans doute moins de temps disponible. Ainsi est-il nécessaire de réfléchir à des actions facilitant la participation à la vie locale et donc à l'intégration de ces personnes. Ces actions peuvent être au bénéfice de toutes les catégories de population (services...).

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 33

La participation à la vie locale diffère selon les situations professionnelles

- Quel que soit la situation professionnelle, les nouveaux arrivants participent peu à la vie locale (30 à 38%).
- Ce sont les retraités qui y participent le plus, sans doute en raison de leur plus grande disponibilité.

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 34

La capacité à nouer de nouvelles relations

La capacité à nouer de nouvelles relations varie selon l'âge

- Si la majorité des nouveaux arrivants ont tissé de nouvelles relations quel que soit leur âge.
- Ce sont les moins de 25 ans qui en ont tissé le moins. Ce sont généralement des étudiants ou de jeunes actifs. Souvent nomades, ils se partagent entre plusieurs territoires (retour les fins de semaine dans leur famille...).

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 35

La capacité à nouer de nouvelles relations varie selon les situations familiales

- Quel que soit leur situation familiale, la majorité des nouveaux arrivants ont tissé de nouvelles relations (57 à 65%).
- Ce sont les couples avec ou sans enfant(s) qui ont tissé le plus de nouvelles relations.

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 36

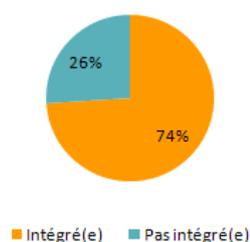
La capacité à nouer de nouvelles relations varie selon le lieu d'installation

- On tisse légèrement plus de relations avec de nouvelles personnes si on s'installe en rural ou périurbain qu'en ville. Notons toutefois qu'un tiers des nouveaux habitants ruraux n'ont pas tissé de nouvelles relations.

Est-ce une histoire d'image, d'attachement et d'intégration?

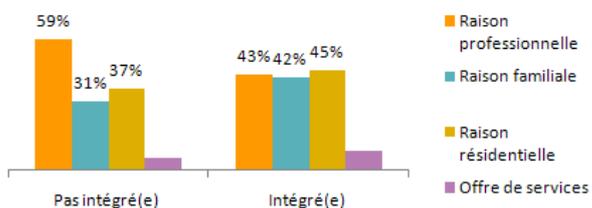
Est-ce une histoire d'intégration ?

L'intégration au territoire

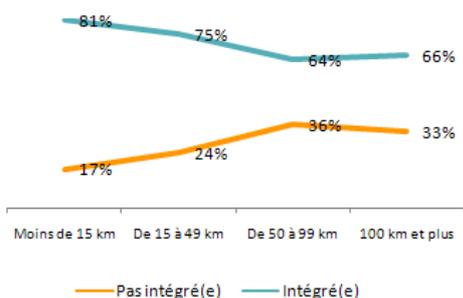


Plus on vient de loin moins les personnes se sentent intégrées. Elles se sentent plus intégrées quand elles se sont installées pour des raisons familiales et résidentielles. Ce sont plutôt les couples avec enfants qui se sentent les plus intégrés.

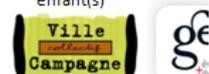
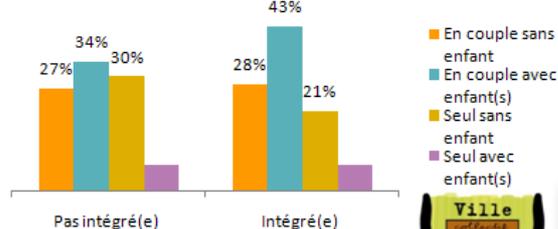
L'intégration en fonction des motivations



La distance parcourue en fonction de l'intégration



L'intégration en fonction du type de ménage



Le besoin d'information sur le territoire

40 % des nouveaux emménagés estiment disposer de suffisamment d'information sur le territoire. Ils sont toutefois entre 36 % et 25 % à souhaiter disposer des informations sur :

- La vie et des activités de la commune (vie associative, culturelle et sociale) ;
- Les services et activités proposées par les communes voisines ;
- Le territoire local, son histoire et sa culture.

Le besoin d'information sur diffère selon l'âge

→ Plus les nouveaux emménagés sont jeunes, plus ils expriment le besoin d'être informé sur les services et les activités du territoire.

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 37

Le besoin d'information diffère selon la situation familiale

→ Plus le ménage est "petit" (personnes seules, couples sans enfant...), plus ses nouveaux arrivants ressentent le besoin de mieux être informés.

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 38

Le besoin d'information diffère selon les situations professionnelles

→ Les nouveaux arrivants actifs sont ceux qui ont exprimés le plus fort besoin d'information.

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 39

Le besoin d'information diffère selon la provenance

→ Plus les nouveaux arrivants viennent de loin (extra-régions et inter-départements), plus ils formulent le besoin d'information sur le territoire.

→ Les nouveaux habitants qui résidaient déjà dans le département sont ceux qui estiment le plus disposer suffisamment d'information.

Le besoin d'information diffère selon le lieu d'installation

→ C'est dans les pôles urbains que les nouveaux résidents estiment le moins disposer d'information. Les besoins d'information portent plus sur la vie sociale, associative et culturelle de la commune, ainsi que sur l'histoire locale.

→ Les nouveaux arrivants des communes périurbaines et rurales sont ceux qui estiment disposer le plus suffisamment d'information. Les besoins d'information portent plus sur les services et activités proposés par la commune et les communes voisines. Ce besoin est sans doute lié à la taille des communes et de l'offre moins importante que les pôles urbaines.

2.2.2 Eléments de synthèse

Spécificités départementales et territoriales

	Région	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne
Image à l'arrivée	70 % des nouveaux emménagés ont une image positive du territoire à l'arrivée, contre 14 % ayant une image négative.	Le nombre d'emménagés ayant une image positive du territoire à l'arrivée est proche de celui de la région (71 %), ceux ayant une image négative est inférieur (11 %).	Le nombre d'emménagés ayant une image positive du territoire à l'arrivée est avec la Haute-Marne la plus élevée (78 %). Ils sont seulement 10 % à avoir une image négative.	L'image à l'arrivée des territoires marnais est la moins positive (67 %) que ceux des autres départements. Ils sont cependant que 14 % des nouveaux ménages à avoir une image négative de leur commune.	Le nombre d'emménagés ayant une image positive du territoire à l'arrivée est avec l'Aube la plus élevée (79 %). Mais ils sont cependant 20 % à avoir une image négative.
Image aujourd'hui	Ils sont plus nombreux à avoir une image positive du territoire aujourd'hui (84 %), mais ils restent 13 % à avoir une image négative.	Ils sont plus nombreux à avoir une image positive aujourd'hui pour 85 %, mais également à avoir une image négative (13 %).	L'image des territoires de l'Aube évolue positivement peu (+ 3 %). Ils sont par contre + 7 % à avoir une image négative aujourd'hui (soit 17 %).	Ils sont plus nombreux à avoir une image positive aujourd'hui pour 85 %, et seulement 11 % à avoir une image négative.	Ils sont autant à avoir une image positive aujourd'hui (79 %), et un peu moins à avoir une image négative (18 %).
Evolution de l'image	27 % ont une évolution positive de l'image du territoire et 11 % une évolution négative.	Les Ardennes ont après la Marne la meilleure évolution de l'image.	L'image des territoires de l'Aube évolue un peu négativement.	La Marne a le département ayant la meilleure évolution de l'image de ses territoires.	L'image des territoires de Haute-Marne évolue peu.
Attachement / Intégration	67 % des nouveaux emménagés déclarent être attachés au territoire. 73 % se sentent intégrés au territoire.	Après l'Aube, Les Ardennes est le département où les nouveaux emménagés se sentent le plus attachés au territoire (72 %). Ils sont cependant un peu plus nombreux à ne pas se sentir intégrés (27 %)	L'Aube est le département où la part des nouveaux emménagés se sentant attachés et intégrés est la plus importante (65 % et 76 %).	La Marne est le département où la part des nouveaux emménagés ne se sentant pas attachés et intégrés est la plus importante (43 % et 29 %).	Après la Marne, la Haute-Marne est le 2 ^{ème} département où les nouveaux emménagés ne se sentant pas attachés sont les plus nombreux (41 %). Ils sont toutefois plus nombreux à se sentir intégrés.
Cadre de vie original	Les nouveaux emménagés de Champagne-Ardenne sont plus nombreux à trouver leur cadre de vie commun qu'original (37 % contre 26 %).	25 % des nouveaux emménagés ardennais considèrent leur cadre de vie original. Ils sont les moins nombreux après ceux de la Marne.	L'Aube paraît avoir un cadre de vie plus original que les autres départements (pour 35 % des nouveaux emménagés).	La Marne paraît avoir un cadre de vie moins original que les autres départements (pour 22 % des nouveaux emménagés).	29 % des nouveaux emménagés haut-marnais considèrent leur cadre de vie original. Ils sont les plus nombreux après ceux de l'Aube.

Cadre de vie agréable	¼ des nouveaux emménagés jugent leur cadre de vie agréable. Seuls 7 % le trouvent désagréable. Les résultats sont proches dans les 4 départements.	Le cadre de vie dans les Ardennes est jugé un peu moins agréable que dans l'Aube (74 % des nouveaux emménagés le jugent agréable).	Le cadre de vie dans l'Aube est jugé plus agréable que dans les autres départements (76 % des nouveaux emménagés le jugent agréable).	Le cadre de vie dans la Marne est jugé moins agréable que celui de l'Aube et des Ardennes (69 % des nouveaux emménagés le jugent agréable).	Comme dans la Marne, le cadre de vie en Haute-Marne est jugé un peu moins agréable que celui de l'Aube et des Ardennes (69 % des nouveaux emménagés le jugent agréable).
Cadre de vie pollué	62 % considèrent leur cadre de vie non pollué contre 13 % de personnes le jugeant pollué.	Les Ardennes est le département jugé le moins pollué (8%) avec la Haute-Marne.	L'Aube vient après la Marne comme le département jugé le plus pollué (12 %).	La Marne est jugée plus polluée que les autres départements (16 %).	La Haute-Marne est le département jugé parmi les moins pollués (9%) avec les Ardennes.
Sentiment d'éloignement	1 personne sur 2 déclare se sentir proche de tout, mais ¼ se sentent éloignés de tout.	Les nouveaux emménagés ardennais sont plus nombreux à se sentir loin de tout (1/3).	L'Aube est le département où les nouveaux emménagés se sentent les moins loin de tout (17 %).	Après l'Aube, la Marne est le département où les nouveaux emménagés se sentent les moins loin de tout (21 %).	Après les Ardennais, les nouveaux emménagés Haut-Marnais sont ceux à se sentir loin de tout (23 %).
Cadre de vie valorisé	1/3 des nouveaux emménagés jugent leur cadre de vie valorisé. Ils sont également 1/3 à le juger non valorisés.	Les Ardennes est le département où les nouveaux emménagés jugent leur cadre de vie le moins valorisé (42 %).	L'Aube est le département où les nouveaux emménagés sont moins nombreux à juger leur cadre de vie non valorisé (21 %).	Après l'Aube, la Marne est le département où les nouveaux emménagés sont moins nombreux à juger leur cadre de vie non valorisé (29 %).	Après les Ardennes, la Haute-Marne est le département où les nouveaux emménagés jugent leur cadre de vie le moins valorisé (32 %).

Si l'image qu'ont les nouveaux arrivants semble plutôt bonne pour la majorité d'entre eux, il conviendra d'affiner ces données sur chaque territoire pour identifier plus finement les facteurs d'attractivité et de répulsion sur chacun des bassins de vie.

Spécificités selon le profil des nouveaux emménagés

	Positive	Négative
Attachement	Image positive augmente avec l'âge Plutôt des : Couples avec ou sans enfant(s) Personnes retraitées, actifs en emploi Ouvriers	Plutôt des : Moins de 25 ans Personnes seules sans ou avec enfant(s) Personnes en recherche d'emploi Cadres et professions intermédiaires
Intégration	Plutôt des : Couples avec ou sans enfant(s) Personnes retraitées, actifs en emploi Ouvriers et employés	Plutôt des : Personnes seules sans ou avec enfant(s) Personnes en recherche d'emploi Cadres et professions supérieures
Participation à la vie locale	Plutôt des : 55-64 ans, puis des 25-39 ans Couples avec enfant(s) + un peu des couples sans enfant et des pers. vivant seule Personnes retraitées, puis actifs en emploi	Plutôt des : Moins de 25 ans, puis des 40-54 ans Personnes seules avec enfant(s) Personnes en recherche d'emploi
Capacité à nouer de nouvelles relations sociales	Plutôt des : 55-64 ans, puis des 25-39 ans Couples avec ou sans enfant(s)	Plutôt des : Moins de 25 ans et des 40-54 ans Personnes seules sans ou avec enfant(s)

Comment entretenir, faciliter ou renforcer l'attachement, l'intégration, la participation à la vie locale et les liens sociaux ?
Et comment on en profite ?
⇒ Les habitants sont eux-mêmes des ambassadeurs du territoire qui vont contribuer (ou non) à sa valorisation auprès de leurs proches et de leurs connaissances, à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire.

Comment travailler l'attachement, l'intégration, la participation à la vie locale et les liens sociaux pour :

- donner envie aux individus de rester (les cadres, les jeunes)
- ou donner envie de revenir (les jeunes)
- ou bien d'améliorer leur insertion et leurs conditions de vie (familles monoparentales, personnes au chômage...)?

⇒ par des actions ciblées, mais qui peuvent bénéficier à l'ensemble des habitants du territoire.

Spécificités selon la provenance

	Extra-région	Inter-département	Intra-département
Image à l'arrivée	La part des extra-régions à avoir une image positive du territoire à l'arrivée est moins importante que les inter et intra-départements (56%).	Les inter-départements sont plus nombreux que les extra-régions, mais moins que les intra-départements à avoir une image positive du territoire à l'arrivée (61 %).	La part des intra-départements à avoir une image positive du territoire à l'arrivée est la plus importante en comparaison des extra-régions et des inter-départements (80 %).
Image aujourd'hui	Ils sont plus nombreux à avoir une image positive aujourd'hui (79 %).	Ils sont un peu plus nombreux avoir une image positive aujourd'hui (73 %). C'est un pourcentage toutefois moins important que pour les extra-régions et les intra-départements. Les personnes à avoir une image négative du territoire aujourd'hui sont plus nombreuses (12 %).	Ils sont un peu plus nombreux à avoir une image positive aujourd'hui (88 %).
Attachement / intégration	Les extra-régions sont les moins attachés à leur territoire (47 %), mais sont toutefois plus intégrés que les inter-départements (66 % contre 61 %).	Les inter-départements sont plus attachés à leur territoire que les extra-régions, mais moins que les intra-départements (51 %). Ils se considèrent moins intégrés que les autres (61 %).	Les intra-départements sont plus attachés (69 %) et plus intégrés (80%) à leur territoire que les extra-régions et les inter-départements.

Spécificités selon le type de territoire d'installation : urbain, périurbain, rural

	Urbain	Périurbain	Rural
Image à l'arrivée	Les nouveaux emménagés des pôles urbains sont ceux qui ont le moins une image positive de leur territoire à l'arrivée (65 %).	Les nouveaux emménagés du périurbain sont ceux qui ont le plus une image positive de leur territoire à l'arrivée (79 %).	Les nouveaux emménagés en rural ont une image positive de leur territoire à l'arrivée plus importante que les urbains, et moins que les périurbains (71 %).
Image aujourd'hui	L'image du territoire progresse plus positivement. Ils sont en effet 81 % aujourd'hui à avoir une image positive de leur commune.	Ils sont également plus nombreux à avoir une image positive de leur territoire aujourd'hui (92 %).	Ils sont un peu plus nombreux aujourd'hui à avoir une image positive de leur territoire (82 %).
Attachement / intégration	Les nouveaux emménagés urbains sont ceux qui se sentent le moins attachés et intégrés à leur territoire (55 % et 72 %).	Les nouveaux emménagés du périurbain sont ceux qui se sentent le plus attachés et intégrés à leur territoire (70 % et 77 %).	Les nouveaux emménagés ruraux sont ceux qui se sentent moins attachés et intégrés à leur territoire que les périurbains, mais plus que les urbains (61 % et 73 %).
Perception du cadre de vie	Les communes urbaines sont jugées les plus communes, les plus désagréables, les plus polluées et les moins éloignées de tout.	Les communes périurbaines sont jugées les moins communes, les moins désagréables et les moins polluées et les plus valorisées.	Les communes rurales sont jugées les plus éloignées de tout et les moins valorisées.

Spécificités selon les motivations

	Raisons professionnelles	Raisons résidentielles	Raisons familiales
Image à l'arrivée	Les nouveaux emménagés venus pour des raisons professionnelles ont une image du territoire à l'arrivée moins positive à l'arrivée (59 %) que ceux ayant cité des raisons résidentielles et familiales.	Les nouveaux emménagés venus pour des raisons résidentielles ont une image du territoire à l'arrivée plus positive à l'arrivée (79 %) que ceux ayant cité des raisons professionnelles et familiales.	Les nouveaux emménagés venus pour des raisons résidentielles ont une image du territoire à l'arrivée plus positive à l'arrivée (76 %) que ceux ayant cité des raisons professionnelles, mais moins positive que ceux ayant cité des raisons familiales.
Image aujourd'hui	Les nouveaux emménagés venus pour des raisons professionnelles sont plus nombreux à avoir une image positive du territoire aujourd'hui (79 %). Même si le nombre de personnes ayant une image négative reste important (17 %).	Les nouveaux emménagés venus pour des raisons résidentielles sont plus nombreux à avoir une image positive du territoire aujourd'hui (89 %).	Les nouveaux emménagés venus pour des raisons résidentielles sont plus nombreux à avoir une image positive du territoire aujourd'hui (85 %).
Evolution de l'image	L'évolution positive de l'image du territoire est la plus forte entre l'installation et aujourd'hui. Elle passe de 59 à 79 %.	L'image positive évolue positivement, mais l'image négative augmente aussi légèrement et passe de 7 % à 9 %.	L'image positive évolue positivement, mais l'image négative augmente aussi légèrement et passe de 7 % à 9 %.
Attachement / intégration	Les personnes ayant cité des raisons professionnelles se sentent les moins attachés et les moins intégrés au territoire (48 % et 70 %).	Les personnes ayant cité des raisons résidentielles se sentent les plus attachés et les plus intégrés au territoire (70 % et 78 %).	

2.2.3 Points de vigilance et questions à se poser, opportunités, potentiels et pistes à travailler

Image, attachement et intégration

Les données montrent qu'il y a une forte corrélation entre image, attachement au territoire et intégration. Selon l'âge, la situation familiale et professionnelle, les motivations, la provenance et le lieu d'installation, l'image qu'auront les nouveaux emménagés du territoire, leur attachement, leur sentiment d'intégration et leur capacité à tisser des liens sociaux seront différents.

De manière générale, les territoires champardennais ont une image plutôt positive. L'amélioration de cette image passe premièrement par faire connaître et valoriser l'existant. En effet, les résultats mettent en évidence une méconnaissance du territoire à l'arrivée des nouveaux emménagés, puisque l'image du territoire s'améliore avec le temps. Il s'agira donc de :

- Améliorer l'information et la rendre accessible notamment sur l'offre de logement, de services, la vie locale, mais aussi les opportunités d'activités et d'emploi... les réponses de l'enquête montrent notamment que les territoires champardennais disposent des services essentiels, mais que l'information en la matière pourrait être meilleure.
- Travailler sur l'image du territoire et sa lisibilité. Les réponses montrent en effet que le cadre de vie des territoires champardennais est plutôt agréable, original, non pollué, mais peu valorisé.
- Conforter et améliorer l'offre du territoire, travailler sur les manques et les aspects négatifs (l'accessibilité et la proximité des services, les transports, la vie et le lien sociale pour palier le sentiment d'éloignement dans certains territoires ruraux).

Pour améliorer l'image du territoire vis-à-vis de l'extérieur mais aussi vis-à-vis des habitants du territoire, la communication peut aussi consister à valoriser ceux qui font le territoire et en sont les acteurs, c'est-à-dire les habitants eux-mêmes. Il s'agira de valoriser le dynamisme et les compétences existantes sur le territoire, que ce soit les initiatives individuelles que collectives. L'objectif est de montrer qu'il se fait des choses et que les initiatives sont possibles sur le territoire, qu'il existe des gens, des habitants, des acteurs qui font des choses pour le territoire et ses habitants. Cette valorisation peut contribuer à améliorer l'image que se font les habitants de leur propre territoire et donc à accroître la fierté d'appartenance et l'attachement au territoire.

De manière générale, quel que soit les profils, le nombre de personnes qui se sentent bien intégrées est assez important. Ces données sont relativement positives, car elles montrent que les liens sociaux se créent assez facilement dans les territoires champardennais.

Toutefois les personnes sont plus nombreuses à se sentir intégrées que celles se sentant attachées au territoire. Cela peut s'expliquer facilement, car l'attachement se construit dans la durée et les liens sociaux permettent de le travailler.

Les actions en matière de logement et d'habitat, d'aménagement des espaces urbains, l'offre de services (dont animation de la vie locale) sont des moyens pour développer les liens sociaux et favoriser le vivre ensemble.

Mettre en place des activités (vie associative, culture, sport...) favorisant la participation à la vie locale permet de développer les liens sociaux. Cela est cependant plus difficile à développer avec les populations

les plus mobiles (jeunes étudiant sur un autre territoire, actifs travaillant en ville, etc.) qui ont des pratiques et des périodes de présence différentes sur le territoire (retour dans la famille pendant les fins de semaines et les vacances...).

Développer des actions qui favorisent la prise d'initiative est une manière d'impliquer aussi les habitants et de les rendre acteurs de leur territoire. Cela contribue à leur intégration et à leur attachement.

Les résultats de l'enquête montrent un déficit d'image et d'information. Au-delà de toutes les campagnes de communication, les habitants du territoire sont des médias souvent oubliés. Or ce sont souvent les meilleurs ambassadeurs. L'enquête montre en effet que le bouche-à-oreille est un moyen d'information important.

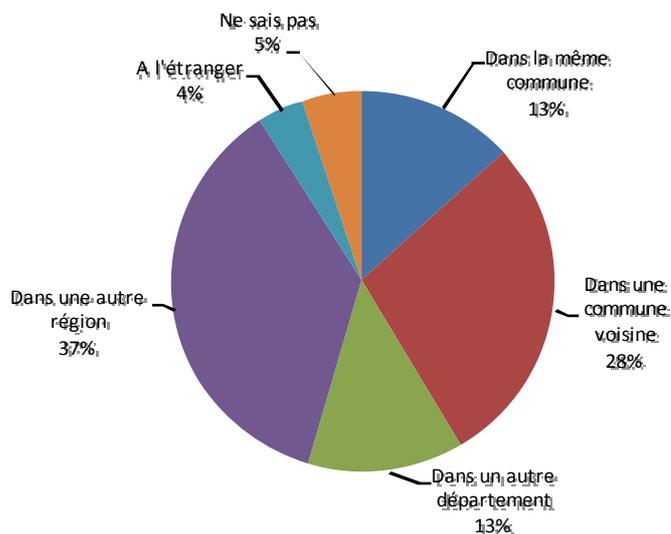
Ainsi, il s'agira de sensibiliser et mieux informer les habitants du territoire sur les offres et les opportunités d'installation (activité, emploi, logement, services...), ainsi que les possibilités d'accompagnement des nouveaux arrivants et des porteurs de projet. Ils sauront qu'ils pourront mobiliser ces opportunités pour eux-mêmes. Ils seront aussi en capacité d'informer, de renseigner les personnes potentiellement candidats à l'installation (à commencer par leur propre famille). Ainsi ils contribueront à véhiculer une image positive du territoire, celui d'un territoire accueillant et dynamique, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire et de la région.

Partie 3 Perspectives et avenir exprimés

3.1 Principales idées à retenir

Souhait de rester ou de partir

Où vous voyez-vous dans 5 ans ?



Le souhait de rester ou de partir varie selon l'âge

→ Plus on est jeune, plus on semble envisager à terme un nouveau déménagement, notamment en dehors de son département d'installation

	- 25 ans	25-39 ans	40-54 ans	55-64 ans	+ 65 ans
Projet de déménagement	67 %	48 %	32 %	18 %	8 %
Lieu du déménagement projeté	Département Commune voisine	Région Commune voisine	Région Commune ou commune voisine	Commune ou commune voisine Un peu région	Région Commune voisine
Raisons de rester	Travail Famille Loisirs/services	Travail Famille Cadre de vie Enseignement scolaire de qualité	Cadre de vie	Cadre de vie, environnement	Famille Services Relations de voisinage
Raisons de partir	Travail Changement d'environnement Famille	Travail Changement d'environnement Famille Services Logement	Cadre de vie	Services Manque d'intégration	Famille Services
Hypothèses sur les facteurs déterminant la mobilité	Des attaches familiales dans un autre département de Champagne-Ardenne	Raisons résidentielles et familiales importantes Des origines extérieures à la région	Importance du cadre de vie / raisons résidentielles	Importance du cadre de vie et des relations sociales	Importance de la proximité familiale, de l'offre de service et des relations sociales

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 40

Le souhait de rester ou de partir varie selon la situation familiale

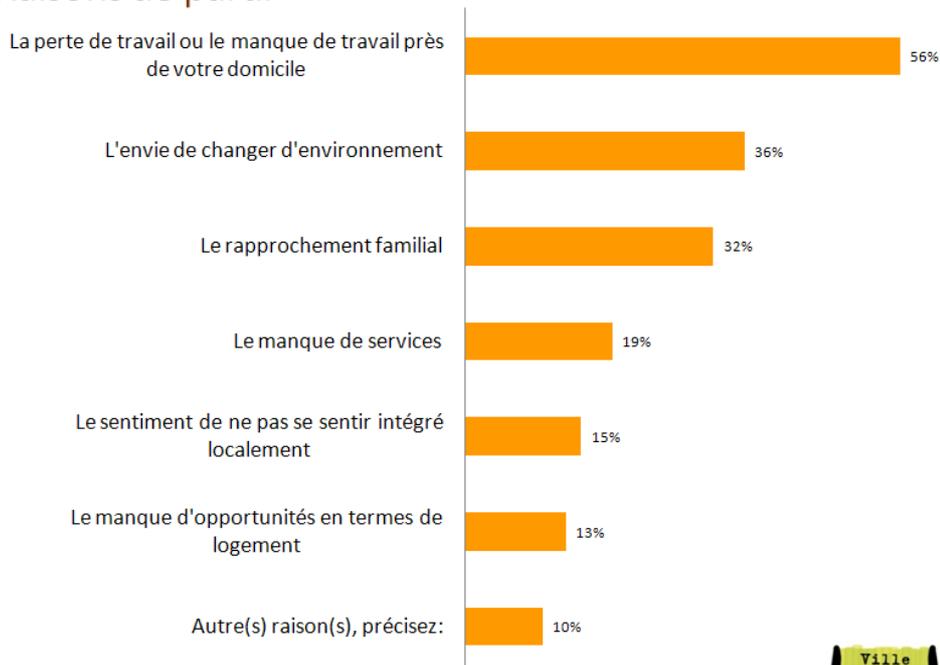
→ Plus le ménage est "petit", plus il envisage à terme un nouveau déménagement.

	Personnes seules sans enfant	Couples sans enfant	Couples avec enfant(s)	Personnes seules avec enfant(s)
Projet de déménagement	45 %	46 %	39 %	47 %
Lieu du déménagement projeté	Région (39 %)	Commune voisine (31 %) Département (17 %)	Région (39 %) commune voisine (30 %) Commune (13 %)	Département (27 %) Commune voisine (31 %) Commune (18 %)
Raisons de rester	Activités, loisirs Travail Famille	Environnement Relation de voisinage Activités, loisirs	Travail Enseignement scolaire de qualité Cadre de vie	Famille Enseignement scolaire de qualité Travail
Raisons de partir	Travail Environnement Famille	Opportunité de logement	Travail	Travail Environnement Famille Services
Hypothèses sur les facteurs déterminant la mobilité	Le travail est le facteur déterminant. Le cadre de vie et la proximité familiale sont des motivations sous-jacentes.	Le travail est le facteur déterminant. Le cadre de vie, la qualité des relations sociales et l'offre d'activités de loisirs sont aussi des éléments importants.	Le travail est le facteur déterminant. La qualité de l'enseignement scolaire est un élément également important.	Les préoccupations et les contraintes familiales sont ici plus importantes (services, enseignement scolaire, travail). Les personnes expriment néanmoins des envies de changer d'environnement.

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 41

Perspectives et projets à venir

Raisons de partir



Enquête sur les nouveaux emménagé-e-s de Champagne-Ardenne

85



Perspectives et projets à venir

Raisons de rester



Enquête sur les nouveaux emménagé-e-s de Champagne-Ardenne

84



Le souhait de rester ou de partir selon la situation professionnelle

- Plus les nouveaux arrivants sont qualifiés, plus ils envisagent un déménagement, et plus ils envisagent également un déménagement à l'extérieur de la région.
- Moins ils sont qualifiés et plus ils envisagent un déménagement sur le territoire de proximité (sur la même commune ou une commune voisine).

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 42

Le souhait de rester ou de partir varie selon la provenance

- Plus les nouveaux emménagés viennent de loin, plus ils sont nombreux à envisager un déménagement dans les 5 ans à venir.
- Plus ils viennent de loin et plus ils sont nombreux à envisager un déménagement à l'extérieur de la région.
- Moins ils ont parcouru de kilomètre entre leur lieu de résidence antérieur et actuel, plus ils envisagent un déménagement de proximité (dans la même commune ou une commune voisine).
- Les raisons de rester varient selon la provenance.

Le souhait de rester ou de partir varie selon le lieu d'installation

- Les nouveaux résidents urbains sont plus nombreux que les périurbains et les ruraux à envisager un déménagement dans les 5 ans (53 % d'entre eux). Ils sont également nombreux à envisager un déménagement à l'extérieur de la région (49 % d'entre eux).

- Les nouveaux résidents périurbains sont ceux qui envisagent le moins un déménagement dans les 5 ans. Ceux qui l'envisagent souhaitent plutôt un déménagement dans un rayon de proximité (50 % dans la même commune ou une commune voisine).
- Les nouveaux résidents ruraux, comme les périurbains, envisagent plus un déménagement sur un rayon de proximité (50 % d'entre eux).
- Les raisons de rester varient aussi selon la commune d'installation.

Le souhait de rester ou de partir varie selon les motivations

- Les nouveaux résidents ayant cité des raisons professionnelles sont plus nombreux que les autres à envisager un déménagement dans les 5 ans (62 % d'entre eux). Ils sont également plus nombreux à l'envisager à l'extérieur de la région (50 % d'entre eux).
- Les nouveaux résidents ayant cité des raisons résidentielles ou familiales sont moins nombreux à envisager un déménagement, et l'envisagent plus dans un rayon de proximité (57 % d'entre eux dans la même commune ou une commune voisine).
- Les raisons de rester ou de partir varient aussi selon les motivations.

Conseilleraient-ils à d'autres de venir s'installer ici ?

Deux personnes sur trois conseilleraient à d'autres personnes de venir s'installer. Mais tous les profils socio-économique ne semblent pas avoir cette même propension à valoriser leur territoire.

Le conseil varie selon l'âge

→ La majorité des nouveaux arrivants quel que soit leur âge conseilleraient à d'autres personnes de venir s'installer sur leur territoire excepté pour les jeunes de moins de 25 ans.

Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 43

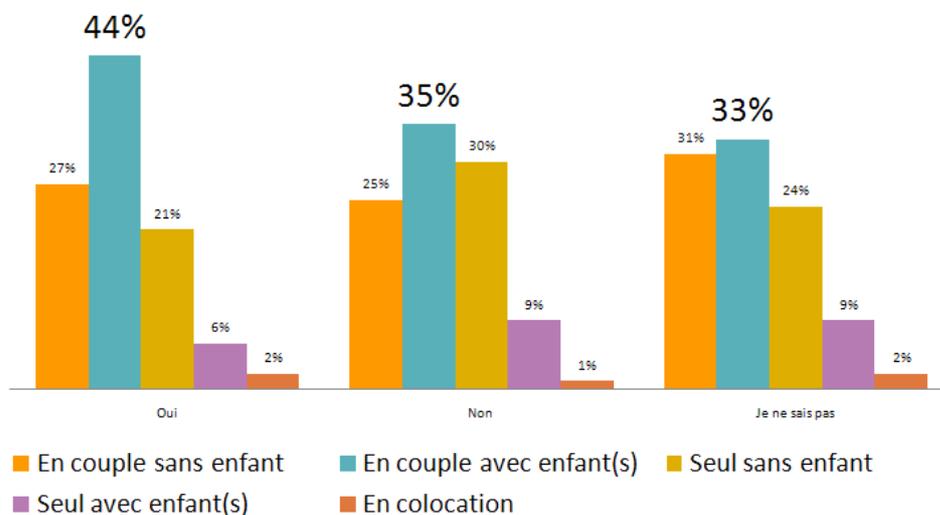
Le conseil varie selon la situation familiale

→ La majorité des nouveaux arrivants quel que soit leur situation familiale conseilleraient à d'autres personnes de venir s'installer sur leur territoire.

Perspectives et projets à venir

Conseil à d'autres personnes

Conseil en fonction du type de ménage



Enquête sur les nouveaux emménagé-e-s de Champagne-Ardenne

89



Pour plus de détails, les données clés de l'enquête sont en annexe 44

Le conseil varie selon la provenance

→ Les intra-départements sont plus nombreux à déclarer conseiller à d'autres personnes de venir s'installer dans la commune (74 %).

→ Les inter-départements et les extra-départementaux sont également une majorité à vouloir conseiller à d'autres personnes de venir sur le territoire, mais dans une moindre mesure : 58 % des extra-régions et 51 % des inter-départements.

Le conseil varie selon le lieu d'installation

- Les nouveaux résidents des communes périurbaines sont plus nombreux à conseiller à d'autres de venir s'installer sur le territoire (76 %).
- Les nouveaux résidents des pôles urbains et des communes rurales sont un peu moins nombreux à conseiller à d'autres de venir s'installer (63 % et 64 %).

Le conseil varie selon les motivations

- Les personnes venues s'installer pour des raisons résidentielles conseilleraient davantage à d'autres personnes de venir s'installer dans leur commune (74 %).
- Les personnes venues s'installer pour des raisons professionnelles et qui conseilleraient d'autres personnes de venir s'installer dans leur commune sont majoritaires mais moins nombreuses que celles venues s'installer pour des raisons résidentielles (61 %).

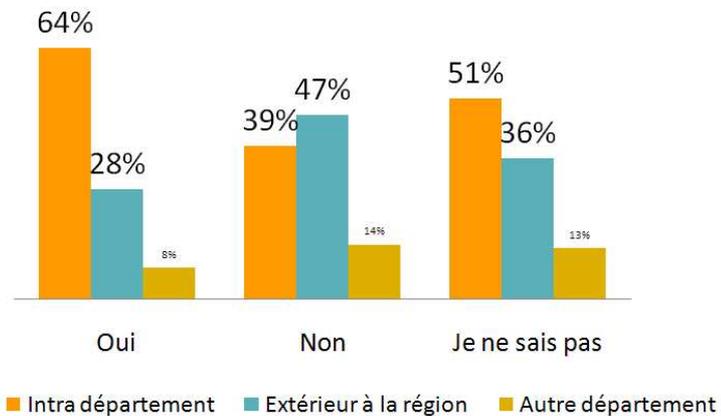
Le conseil varie selon le statut professionnel

- Les personnes ayant un travail semblent plus enclins à conseiller à d'autres de venir s'installer

Perspectives et projets à venir

Conseil à d'autres personnes

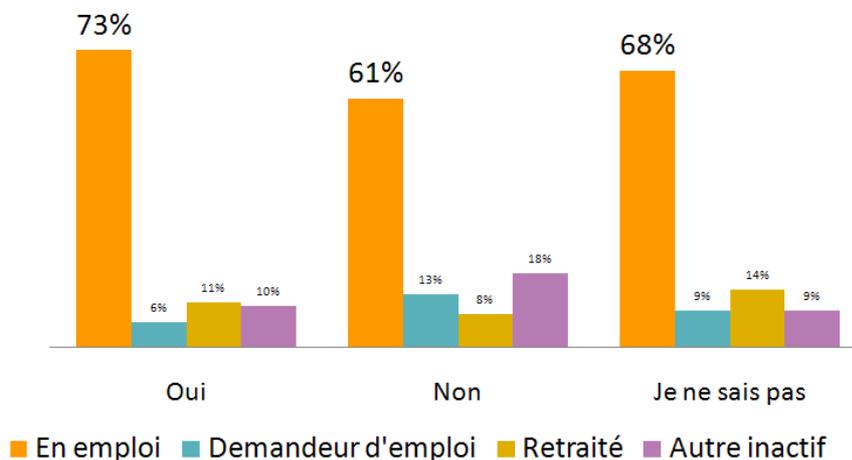
Conseil en fonction de la provenance



Perspectives et projets à venir

Conseil à d'autres personnes

Conseil en fonction de la situation professionnelle



3.2 Eléments de synthèse

Spécificités départementales et territoriales

	Région	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne
Projet de déménagement					
Oui	42 %	35 %	34 %	51 %	44 %
Non	36 %	40 %	41 %	31 %	21 %
NSP	22 %	25 %	25 %	19 %	35 %
Lieu du déménagement projeté					
Région	42 %	34 %	42 %	38 %	38 %
Commune voisine	24 %	24 %	32 %	21 %	26 %
Commune	13 %	-	10 %	-	-
Département	14 %	19 %	-	16 %	18 %
Raisons de rester	58 % travail 34 % environnement 34 % proximité familiale 31 % qualité du cadre naturel et bâti 17 % qualité des relations de voisinage 14 % possibilité d'activités de loisir 13 % qualité de l'enseignement scolaire 8 % richesse sociale 5 % possibilité de services	54 % travail 39 % environnement 39 % proximité familiale 39 % qualité du cadre naturel et bâti 16 % qualité des relations de voisinage 11 % qualité de l'enseignement scolaire	53 % travail 37 % proximité familiale 35 % environnement 30 % qualité du cadre naturel et bâti 15 % qualité des relations de voisinage 14 % possibilité d'activités de loisir	60 % travail 30 % environnement 31 % proximité familiale 25 % qualité du cadre naturel et bâti 18 % possibilité d'activités de loisir 17 % qualité des relations de voisinage	62 % travail 41 % proximité familiale 33 % environnement 33 % qualité du cadre naturel et bâti 18 % qualité des relations de voisinage 10 % possibilité d'activités de loisir
Raisons de partir	58 % perte/manque de travail 37 % envie de changer d'environnement 33 % rapprochement familial 19 % manque de services 15 % ne pas se sentir intégrer 13 % manque d'opportunité de logement	59 % perte/manque de travail 29 % envie de changer d'environnement 27 % rapprochement familial 19 % manque de services 18 % ne pas se sentir intégrer 11 % manque d'opportunité de logement	55 % perte/manque de travail 37 % envie de changer d'environnement 28 % rapprochement familial 15 % manque de services 14 % ne pas se sentir intégrer 12 % manque d'opportunité de logement	57 % perte/manque de travail 40 % envie de changer d'environnement 36 % rapprochement familial 17 % manque de services 15 % ne pas se sentir intégrer 15 % manque d'opportunité de logement	61 % perte/manque de travail 41 % envie de changer d'environnement 34 % rapprochement familial 23 % manque de services 15 % ne pas se sentir intégrer 12 % manque d'opportunité de logement
Conseil de venir	67 %	65 %	66 %	69 %	59 %

Spécificités selon la provenance

	Extra-région	Inter-département	Intra-département
Projet de déménagement	Les extra-régions sont plus nombreux à vouloir envisager un déménagement dans les 5 ans (60 %).	Les inter-départements sont après les extra-régions les plus nombreux à vouloir envisager un déménagement dans les 5 ans (53 %).	Les intra-départements sont moins nombreux à vouloir envisager un déménagement dans les 5 ans (30 %).
Lieu du déménagement projeté	Les extra-régions sont plus nombreux à envisager un déménagement dans une autre région (61 % d'entre eux).	Les inter-départements sont plus nombreux à envisager un déménagement dans un autre département (38 %), mais également dans une autre région (22 %).	Les intra-départements sont plus nombreux à envisager un déménagement sur le même territoire (même commune ou commune voisine, 62 % d'entre eux).
Raisons de rester	Le travail est la raison la plus fréquemment citée par les extra-régions (64 %). La richesse de la vie sociale est une raison plus importante (12 %) pour les extra-régions que pour les autres nouveaux emménagés.	Comme pour les extra-régions, le travail est la raison la plus fréquemment citée par les inter-départements (67 %). Les activités de loisirs, sportif et de culture, mais aussi l'accès à un enseignement scolaire de qualité sont des raisons plus citées (pour 24 % et 16 %) par rapport aux autres nouveaux emménagés.	L'environnement (37 %), la proximité familiale (37 %), la qualité du cadre naturel et bâti (34 %), la qualité des relations de voisinage (21 %) et la qualité de l'enseignement scolaire (16 %) sont des raisons plus fréquemment citées que pour les extra-régions et les inter-départements.
Conseil de venir	Après les intra-départements, les extra-régions sont plus nombreux à déclarer conseiller à d'autres de venir s'installer sur la commune (58 %).	Les inter-départements sont ceux qui conseilleraient le moins à d'autres de venir s'installer sur le territoire (51 %).	Les intra-départements sont plus nombreux à déclarer conseiller à d'autres personnes de venir s'installer dans la commune (74 %).

Spécificités selon le territoire d'installation : urbain, périurbain, rural

	Urbain	Périurbain	Rural
Projet de déménagement	Les nouveaux emménagés urbains sont les plus nombreux à envisager un déménagement dans les 5 ans (53 %).	Les nouveaux emménagés périurbains sont les moins nombreux à envisager un déménagement dans les 5 ans (25 %).	Les nouveaux emménagés ruraux sont plus nombreux que les périurbains, mais moins nombreux que les urbains à envisager un déménagement dans les 5 ans (35 %).
Lieu du déménagement projeté	49 % des nouveaux emménagés urbains qui envisagent un déménagement souhaitent migrer en dehors de la région (soit 26 % de l'ensemble de nouveaux emménagés urbains).	50 % des nouveaux emménagés périurbains qui envisagent un déménagement souhaitent le faire dans la même commune ou une commune voisine.	50 % des nouveaux emménagés ruraux qui envisagent un déménagement souhaitent le faire dans la même commune ou une commune voisine.
Raisons de rester	Le travail (67 %), la proximité familiale (36 %) les activités de loisirs, sportifs et de culture (18 %) et la richesse de la vie sociale (10 %) sont	L'environnement (46 %), la qualité du cadre naturel et bâti (44 %) et la qualité des relations de voisinage (25 %) sont les	L'environnement (40 %), la qualité du cadre naturel et bâti (36 %) et la qualité des relations de voisinage (20 %) sont des raisons un peu plus citées par les nouveaux résidents ruraux,

	les raisons un peu plus citées par les nouveaux résidents urbains.	raisons un peu plus citées par les nouveaux résidents périurbains.	mais en moindre proportion que les résidents périurbains. Le travail est une raison plus importante pour les nouveaux résidents ruraux que ceux du périurbains (51 % contre 46 %).
Raisons de partir	La perte de travail est la raison la plus citée par les nouveaux résidents urbains (58 %). Ces derniers citent beaucoup plus que les autres l'envie de changer d'environnement (41 %) et de rapprochement familial (38 %).	La perte de travail est la raison la plus citée par les nouveaux résidents périurbains (59 %). Avec les ruraux, ces derniers citent beaucoup plus le manque de services (23 %).	La perte de travail est la raison la plus citée par les nouveaux résidents périurbains (57 %). Avec les périurbains, ces derniers citent beaucoup plus le manque de services (23 %).
Conseil de venir	Avec les nouveaux résidents des communes rurales, les nouveaux résidents des pôles urbains sont moins nombreux à conseiller à d'autres de venir s'installer (63 %).	Les nouveaux résidents des communes périurbaines sont plus nombreux à conseiller à d'autres de venir s'installer sur le territoire (76 %).	Avec les nouveaux résidents des pôles urbains, les nouveaux résidents des communes rurales sont moins nombreux à conseiller à d'autres de venir s'installer (64 %).

Spécificités selon les motivations

	Raisons professionnelles	Raisons non professionnelles
Projet de déménagement	Les personnes venues s'installer pour des raisons professionnelles sont plus nombreuses à envisager un déménagement dans les 5 ans (62 %).	Les personnes venues s'installer pour des raisons autres que professionnelles sont moins nombreuses à envisager un déménagement dans les 5 ans (23 %).
Lieu du déménagement projeté	La moitié des personnes venues s'installer pour des raisons professionnelles et qui envisagent un déménagement souhaitent le faire en dehors de la région.	Les personnes venues s'installer pour des raisons autres que professionnelles et qui envisagent un déménagement sont moins nombreuses à vouloir migrer en dehors de la région (24 %). Ils sont 57 % à envisager un déménagement dans la même commune ou la commune voisine.
Raisons de rester	Le travail est la raison la plus citée par les personnes venues pour des motivations professionnelles (80 %).	L'environnement (45%), la qualité du cadre naturel et bâti (43 %) et la qualité des relations de voisinage (23 %) sont des raisons plus importantes pour les personnes venues s'installer pour des raisons résidentielles.
Raisons de partir	La perte ou le manque de travail et la proximité familiale sont des raisons davantage citées par les personnes venues s'installer pour des raisons professionnelles.	
Conseil de venir	Les personnes venues s'installer pour des raisons professionnelles et qui conseilleraient d'autres personnes de venir s'installer dans leur commune sont majoritaires mais moins nombreuses que celles venues s'installer pour des raisons résidentielles (61 %).	Les personnes venues s'installer pour des raisons résidentielles conseilleraient davantage à d'autres personnes de venir s'installer dans leur commune (74 %).

3.3 Points de vigilance et questions à se poser, opportunités, potentiels et pistes à travailler

Ces résultats permettent d'identifier, de confirmer et d'affiner les facteurs d'attraction ou de répulsion du territoire, ainsi que les facteurs et les raisons qui motivent la mobilité selon le profil des individus, et donc d'identifier là où il est possible d'agir : les leviers pour renforcer l'attractivité de son territoire et attirer et/ou faire rester les populations que l'on cible.

Les réponses concernant les personnes qui conseilleraient ou non de venir s'installer sur le territoire confirment l'image positive des territoires de Champagne-Ardenne, bien que le nombre de personnes envisageant un déménagement dans les 5 ans à venir reste important. Aussi est-il important de prendre en compte l'image du territoire que ces personnes peuvent véhiculer à l'extérieur du territoire et le rôle qu'elles peuvent jouer tant qu'ambassadrices. D'où l'importance de travailler l'image, l'intégration et l'attachement au territoire à travers les actions cités en amont.

Parmi les raisons qui motiveraient les personnes à rester ou quitter le territoire, l'emploi reste déterminant et arrive en première position. Viennent ensuite en seconde et troisième position, le cadre de vie et la proximité familiale. Ceci révèle notamment l'importance du cadre de vie et sans doute du cadre rural, et du facteur familial, et confirme les résultats précédents sur les motivations de l'installation.

CONCLUSION

Ces parcours de mobilité sont complexes et protéiformes, parfois voulues ou subies, parfois de proximité ou de longue distance. Les espaces urbains, péri-urbains et ruraux de Champagne-Ardenne connaissent ainsi des dynamiques très différentes et fortement. De surcroît, l'analyse de ces flux démographique permet de mieux appréhender les liens d'interdépendance de la Champagne-Ardenne avec les régions voisines, notamment l'Île de France et la Picardie, mais aussi entre ses villes et ses campagnes.

Ces mobilités concernent donc tout les âges et tous les types de publics (jeunes, seniors, actifs, retraités, familles nombreuses ou monoparentales, célibataires. Ainsi, les motivations sont différentes selon les individus et semblent évoluer dans les cycles de vie. Les besoins en découlant sont donc également tout aussi variés nous invitant à réinterroger les conditions d'accueil d'un territoire de manière temporelle et spatiale.

En effet, si les politiques d'accueil ont pour finalité de mieux accueillir et intégrer les nouveaux arrivants sur un territoire, elles sont aussi un moyen et un prétexte pour expérimenter et innover de nouvelles actions permettant aux acteurs d'un territoire d'adapter leurs politiques de développement aux motivations et aux nouveaux modes de vie des individus, tout en réinterrogeant sur la durabilité de son mode de développement.

En ce qui concerne les territoires ruraux, il nous semble que l'enjeu est bien dans le maintien des populations et doit inviter les acteurs locaux à poser clairement les problématiques d'intégration et du vivre ensemble entre populations nouvelles et anciennes. En effet, le foncier, les services ou encore la création d'activités nouvelles représentent des leviers efficaces à condition de les travailler en prenant en compte ces flux démographiques. Dans un second temps, si les conditions de vie sont favorables tant pour les populations stables que celles plus mobiles, la mise en désir des territoires de Champagne-Ardenne pourra permettre de donner envie à plus de personnes de venir s'installer.

Au final, il nous semble que pour chaque « migrant », c'est davantage sa connaissance du territoire et de ses opportunités d'installation, tant au niveau professionnel que familiale, qui sera décisif et le guidera dans son parcours de mobilité. C'est donc l'offre globale que chaque territoire a à valoriser qui apparaît décisif.

Collectif Ville Campagne, le 26 mars 2013